

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 19 JUIN 1968 PRIX 10c



Place V[illegible]e-Provencher nouveau centre commercial à St-Boniface

par Georges Backeland

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Son Hon. M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, et M. Frank Ernst, président de la Société immobilière Ernst, Liddle et Wolfe de Winnipeg, ont présidé à l'inauguration des travaux de construction d'un nouveau centre commercial qui s'élèvera sur le terrain occupé jadis par la Société Cusson Lumber, à l'angle du boulevard Provencher et de la rue Des Meurons.

Ce nouveau centre, qui sera connu sous le nom de Place Ville-Provencher, comprendra tout d'abord un magasin IGA, un certain nombre de boutiques dont une boulangerie, une pharmacie et un salon de coiffure, un restaurant et une station-service. Cette première étape, a révélé M. W. K. Behr, de la Société Cordova Development, coûtera environ $400,000 et sera terminée vers la mi-novembre.

Une deuxième étape est prévue pour la fin de cette année ou le début du printemps prochain. On construira alors le premier de quatre immeubles d'habitation qui contiendront de quatre-vingts à cent appartements chacun. L'ensemble ne serait terminé qu'en 1971.

Dans une brève allocution où il a vivement encouragé les entrepreneurs, le maire Guay a souligné que le centre représente une nouvelle phase dans le développement de la ville de Saint-Boniface. Il a ajouté que l'emplacement deviendrait très important avec la réalisation des projets du gouvernement métropolitain selon lesquels le boulevard Provencher serait relié à l'avenue Broadway de Winnipeg et la rue Des Meurons deviendrait le boulevard métropolitain Saint-Joseph.

Interrogé si l'initiative des entrepreneurs et les efforts de la municipalité à développer ce nouveau centre ne constituaient pas un danger pour l'avenir des petits commerces du boulevard Provencher, M. Guay, qui tient lui-même boutique sur le même boulevard, n'a manifesté aucune inquiétude à ce sujet. Il s'est dit convaincu que toute la population de Saint-Boniface tirerait beaucoup d'avantages du nouveau centre et que les commerçants du boulevard Provencher profiteraient de l'affluence des nouveaux clients attirés par le centre commercial de Place Ville-Provencher.



Parmi les personnalités qui étaient présentes à l'inauguration des travaux du futur centre commercial de Place Ville-Provencher, on remarquait (de gauche à droite) MM. N. Goulet, A. Raimbault, Frank Ernst, le maire Joseph Guay, M. Hart et T. Lonergan.

1,000 noms attendent à l'hôpital St-Boniface

L'hôpital général St-Boniface a hébergé 22,500 patients en 1967, pris 138,000 rayons-X, préparé 1,250,000 repas, lavé 3,300,000 livres de linge et accueilli 2,860 nouveau-nés!

Ce ne sont là que quelques-unes des statistiques que révèle le rapport annuel de l'hôpital Saint-Boniface, présenté récemment par l'administratrice de l'hôpital, Soeur Delia Clermont, S.G.M.

Parmi les nombreuses améliorations matérielles effectuées au cours de 1967, Soeur Clermont souligne l'aménagement d'une "salle spéciale pour recherches cardiovasculaires au coût total de plus de $300,000 et des remplacements d'appareils dans 4 autres salles de rayons-X au montant approximatif de $259,895."

Pénurie de lits

D'après le rapport du Dr Paul L'Heureux, administrateur médical, l'hôpital a accordé des soins de totues sortes à plus de 90,000 personnes. Près de 100 patients par jour ont été reçus dans les salles de premiers soins et plus de 36,000 au dispensaire.

D'autre part, l'hôpital ne peut suffire à toutes les demandes d'hospitalisation. "Il est rare, affirme le Dr L'Heureux, que la liste de personnes qui attendent leur tour contienne moins de 1,000 noms."

La durée moyenne du séjour à l'hôpital est d'un peu plus de 10 jours pour les adultes et les enfants et d'environ 6 jours pour les nouveaux-nés.

"La plupart de nos départements, ajoute le rapport du Dr L'Heureux, sont rendus à un point de saturation et il est urgent de construire dans un avenir très rapproché."

Bilan financier

L'exercice financier de l'hôpital général Saint-Boniface pour l'année 1967 a accusé un déficit de $66,245 sur un total de dépenses de $8,587,841 contre un revenu de $8,521,596. Les salaires ont constitué la plus forte tranche des dépenses, soit $5,976,706, tandis que le programme d'assurance-hospitalisation de la Province du Manitoba a assuré près de $7,500,000 en revenu.

L'hôpital a employé 1,806 personnes, les étudiantes infirmières comprises, au cours de l'année 1967.

A la mi-mai, le Canada comptait 366,000 chômeurs

L'accroissement de l'embauche n'a pas été aussi vigoureux qu'on le prévoyait durant la dernière moitié d'avril et la première demie de mai, de sorte que le Canada comptait encore 366,000 chômeurs à la mi-mai.

Le nombre de chômeurs a diminué de 70,000 durant cette période d'un mois, passant de 436,000 qu'il était à la mi-avril à 366,000 à la mi-mai, mais cette réduction est inférieure à la normale pour cette période de l'année.

Au cours de cette période d'un mois, 229,000 nouveaux emplois ont été créés, mais là encore, il s'agit "d'une progression inférieure à celle des dernières années pour cette période", signale le rapport conjoint du ministère de la Main-d'oeuvre et du Bureau fédéral de la statistique.

Le nombre de sans-travail — 266,000 — représente 4.1 pour cent des effectifs ouvriers se totalisant à 7,871,000 travailleurs. Ces dernières statistiques se comparent à un taux de 5.7 pour cent des effectifs ouvriers à la mi-avril et de 3.9 pour cent à la mi-mai l'année dernière.

Compte tenu des ajustements saisonniers, le taux de chômage s'établit à 4.9 pour cent, soit une augmentation de .3 pour cent par rapport au taux de 4.6 pour cent enregistré à la mi-avril et de 4.2 pour cent à la mi-mai 1967.

A la même époque l'an dernier, on comptait 62,000 chômeurs de moins. Les effectifs ouvriers se sont accrus de 158,000, soit 2 pour cent durant l'année, alors que le nombre d'emplois n'a augmenté que de 96,000, soit 1.3 pour cent.

Le rapport note que l'embauche dans l'industrie manufacturière et dans la construction est bien inférieure aux moyennes de mai 1967.

Toutes les régions, à l'exception du Québec, ont enregistré une augmentation de l'embauche. La situation au Québec a été attribuée à une baisse de l'activité dans l'industrie manufacturière et "à l'apport considérable fourni à la situation du travail l'année dernière par l'Expo 67". C'est la région Atlantique qui possède le taux le plus élevé de chômage avec 6.8 pour cent. Mais ce taux se compare à 10.2 pour cent à la mi-mai et à 7.2 pour cent à la même date l'année dernière.

La moyenne du chômage au Québec s'établit à 6.1 pour cent au regard de 8 pour cent en avril et de 5.6 pour cent il y a un an.

En Ontario, seulement 3.6 pour cent des effectifs ouvriers étaient sans emploi comparativement à 3.8 pour cent en avril et à 2.6 pour cent en mai 1967.

Le 33e congrès national de la J.O.C. se tiendra à Saint-Boniface le 28 juin

Environ 150 jeunes travailleurs de langue française, représentant les Fédérations de la J.O.C. des Provinces Maritimes, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, se réuniront à Saint-Boniface du 28 juin au 1er juillet prochain pour le 33e congrès national de la J.O.C.

C'est ce qu'a annoncé M. Hubert Gauthier, président de la Fédération des Jeunes Travailleurs de Saint-Boniface, au cours d'une conférence de presse qu'il a accordée la semaine dernière au Centre Culturel de St-Boniface.

La J.O.C. au Manitoba

Bien que la J.O.C. existe au Canada depuis 40 ans, ce n'est qu'à l'automne 1963 qu'elle a commencé au Manitoba, a précisé M. Gauthier. Diverses initiatives locales avaient été tentées jusque là, mais après des échecs répétés, les jeunes travailleurs manitobains décidèrent de faire partie du mouvement national de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.). Depuis, le mouvement n'a cessé de grandir parmi les jeunes Franco-manitobains.

"Au Manitoba, a ajouté M. Hubert Gauthier, nous atteignons actuellement plus de 1,000 jeunes (qui ont quitté l'école et qui ne sont pas mariés) par les services qu'offre la J.O.C., tels que cours, rencontres-discussions, clubs, loisirs organisés, études à partir d'une situation commune."

Le diocèse de Saint-Boniface compte actuellement six sections réunies en une fédération. Le mouvement des jeunes travailleurs du diocèse a le singulier mérite d'avoir lancé le Service de Préparation au mariage qui est devenu maintenant un "service spécialisé et autonome, utilisant les méthodes les plus modernes d'éducation des adultes".

Thème "Politique-jeunesse"

Le congrès national de la J.O.C. abordera le thème "politique-jeunesse", c'est-à-dire, a expliqué le président des Jeunes Travailleurs de Saint-Boniface, l'intégration des jeunes dans la société. Le congrès procédera à une évaluation de l'action réalisée jusqu'ici par la J.O.C. nationale. Il examinera également les moyens employés pour réaliser son plan d'action et passera en revue sa structure interne.

Besoin de fonds

Interrogés sur le financement de ce congrès, les responsables de la Fédération manitobaine ont avoué qu'ils s'attendaient à un déficit mais qu'ils espéraient bien que les Franco-manitobains leur viendraient en aide et leur permettraient de recevoir dignement leurs compagnons de l'Est du Canada.

Tout compris, ils prévoient des dépenses de près de $2,400, dont plus de la moitié pour le transport des délégués. Le Gouvernement fédéral a consenti à payer les frais de voyages, soit $13,800. La J.O.C. nationale versera, pour sa part, la somme de $3,000. Il restera aux jeunes travailleurs franco-manitobains à trouver les moyens de recueillir $6,690. Ils espèrent recevoir au moins un peu d'aide, entre autres, du gouvernement manitobain, de la ville de Saint-Boniface et du mouvement des Caisses Populaires.

Le cardinal Joseph Slipyj à Winnipeg du 21 au 28 juin



Les Ukrainiens catholiques du Manitoba accueilleront en fin de semaine le cardinal Joseph Slipyj, protohiérarque de l'Eglise ukrainienne catholique, qui effectue présentement sa première tournée en Amérique du Nord. Il sera l'hôte de Mgr Maxime Hermaniuk, de Winnipeg, du 21 au 28 juin.

Agé de 76 ans, le prélat en est à son second voyage hors de l'Italie depuis qu'il vit au Vatican. En avril 1945, il était parmi les évêques catholiques arrêtés par les Soviets. On le condamnait à purger huit ans de travaux forcés en Sibérie. Au bout de ce temps, on lui infligeait une nouvelle incarcération, mais pour une période indéterminée. Il écrit alors une histoire de l'Eglise, dont la teneur lui vaut une troisième condamnation. Ce n'est qu'en 1963 qu'il est libéré grâce aux efforts du pape Jean XXIII.

Né à Zazdrist, un village de l'Ukraine occidentale, il avait été consacré en secret archevêque coadjuteur de Lvvov, en 1939. Quatre ans plus tard, à la mort du métropolite Sheptyskyj, il devenait l'archevêque en titre.

Les Ukrainniens catholiques sont environ 10 millions dans le monde, dont un demi-million au Canada.

Un Franco-manitobain invité à un stage d'étude de l'ICEA en France

MONTREAL — Trente-quatre membres de l'Institut canadien d'Education des Adultes, dont le Frère Fernand Marion, C.S.V., de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, quittaient Dorval, le 12 juin dernier, afin de participer à un stage d'étude de trois semaines en France. Les stagiaires doivent se rendre à Paris, Metz, Nancy, Belfort, Rennes, Rouen, Annecy, Grenoble et Avignon.

Les stagiaires ont été recruté principalement parmi les cadres intermédiaires du Centre des Dirigeants d'Entreprise, de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Fédération des Travailleurs du Québec, du Service d'Education permanent de l'Université de Montréal, du Conseil Régional d'Aménagement du Nord du Nouveau-Brunswick et de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Vu les intérêts diversifiés des stagiaires, une attention toute particulière a été apportée dans le choix des organismes français à visiter, afin de permettre à chaque membre du groupe d'atteindre des résultats optimum. En effet, après un symposium "Connaissance de la France", le groupe se divisera en cinq sous-groupes avec, comme champs principaux d'intérêt: animation culturelle, animation globale en milieu rural, en milieu urbain, formation dans l'entreprise et formation syndicale.

Attachant la plus haute importance à l'aspect pédagogique du stage, l'ICEA a réuni le groupe avant le départ afin de lui communiquer des informations tant sur les aspects socio-économiques et culturels de la France que sur les organismes qu'il est appelé à rencontrer. Des périodes de réflexion sont réservées au cours du voyage afin de permettre à chacun de faire le point. Un rapport d'évaluation posera des jalons pour l'organisation future de stages, de Canadiens en France ou de Français au Canada français.

L'organisation d'un stage culturel de cette nature a été rendue possible, grâce à l'appui financier des participants et de leurs employeurs, de l'Institut Canadien d'Education des Adultes et du Gouvernement fédéral.

Le Frère Fernand Marion

Dilemme pour les médecins de Blaiberg

LE CAP, Afrique du Sud — Les médecins du Dr Philip Blaiberg, le dentiste sud-africain qui vit depuis cinq mois avec un coeur greffé, ont fait savoir qu'ils pourraient guérir l'hépatite dont souffre leur patient, mais en ce faisant ils mettraient sa vie en danger.

Un bulletin de santé indiquait que l'état du Dr Blaiberg s'était très nettement amélioré. Le dilemme des médecins de l'hôpital Groote Schuur est le suivant: ils pourraient diminuer les doses de sérum antirejet pour permettre au patient de récupérer de l'hépatite, mais cela conduirait probablement au rejet, par le corps, du coeur greffé.

Un porte-parole de l'hôpital a précisé que le corps du Dr Blaiberg était comme la mécanique d'une automobile usagée. "On peut remplacer un organe, mais pas tous les organes", a-t-il ajouté. Le corps du patient est dans une conditions médiocre à la suite d'une longue maladie de coeur, a-t-il dit.

Nominations chez le clergé de Saint-Boniface

La chancellerie de l'archidiocèse de Saint-Boniface communique les nominations ecclésiastiques suivantes. D'autres changements et nominations seront annoncés plus tard.

M. l'abbé Réginald Prescott, qui était curé de Saint-Léon, devient animateur de la Catéchèse dans la Division scolaire de la Montagne avec résidence à Notre-Dame-de-Lourdes, où il sera vicaire dominical. M. l'abbé Paul Carrier, qui était directeur diocésain de la Catéchèse, devient curé de St-Léon. M. l'abbé Jean-Pierre Leclaire, qui était vicaire à St-Emile et responsable régional de la Catéchèse, devient directeur diocésain de la Catéchèse pour le secteur anglais. Il sera aussi vicaire dominical. Le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., qui était vicaire à la paroisse du Précieux-Sang, devient directeur diocésain de la Catéchèse pour le secteur français. Il sera aussi vicaire dominical.

M. l'abbé Odilon Larochelle, qui était curé de Powerview, devient responsable du Philosophat en remplacement de M. Gérard Blain, P.S.S. Il sera aussi administrateur du nouveau Centre diocésain de pastorale et, à ce titre, il coordonnera les activités du personnel à l'intérieur du Centre. M. l'abbé Louis-Philippe Jean, qui était curé de Ste-Geneviève, revenant d'une année d'études à l'Institut dominicain de pastorale à Montréal, devient curé de Powerview.

M. l'abbé Raymond-Marie Ferron, qui était vicaire à St-Claude, fera une année d'études à l'Institut dominicain de pastorale à Montréal. Le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., qui était professeur au Collège de St-Viateur à Outremont, devient vicaire à St-Claude.

M. l'abbé Firmin Michiels, qui était aux études en Education à l'Université du Manitoba, demeure aumônier du Monastère du Précieux-Sang et enseignera à l'école du Précieux-Sang.

M. l'abbé Hervé Dansereau, qui était secrétaire à l'Archevêché, se joindra à l'équipe des prêtres diocésains au Brésil (São Paulo). M. l'abbé Gilbert Garlépy, qui sera ordonné le 22 juin, est nommé secrétaire à l'Archevêché.

Ces changements prendront effet le 1er août prochain.

Ouverture de la saison d'été au Musée de Saint-Boniface

C'est dimanche prochain, 23 juin, à 2 h. de l'après-midi, que débutera la saison d'été du Musée de Saint-Boniface.

A cette occasion, annonce M. Marius Benoist, curateur du musée, il y aura des tableaux vivants représentants la vie des Soeurs Grises vers 1848, peu de temps après leur arrivée à Saint-Boniface, et des costumes des années 1890.

Le Musée de Saint-Boniface est installé dans l'ancienne maison provinciale des Soeurs Grises de la rue Taché. Cette maison, construite il y a plus de cent ans, constitue un des rares monuments de l'architecture de l'époque. Les Soeurs Grises en ont fait le don à la ville de Saint-Boniface.

A partir du dimanche 23 juin, le musée sera ouvert tous les jours: le dimanche, de 2 h. de l'après-midi à 9 h. du soir; les autres jours, de 10 h. du matin à 9 h. du soir, excepté le samedi où le musée fermera à 5 h. de l'après-midi.

Les pays du Marché Commun restent solidaires de la France

PARIS — Les difficultés économiques que traverse la France ont été pour ses partenaires du marché commun l'occasion de lui témoigner leur solidarité, constatent les observateurs. Bien au-delà des divergences qui opposent depuis des mois les "cinq" et la France sur la candidature de la Grande-Bretagne, c'est aujourd'hui le souci de préserver l'unité communautaire qui prévaut.

Les observateurs notent en effet que les six pays sont parfaitement conscients de ce que leur sort est lié. Un affaiblissement de l'un d'entre eux ne pourrait être limité et entraînerait fatalement une réaction en chaine dont tous auraient

(Suite à la sixième page)

La nouvelle "crise de Berlin" s'aggrave

BERLIN — L'Allemagne de l'Est a comprimé sérieusement, depuis le 13 juin, la circulation routière vers cet avant-poste occidental isolé, et l'Allemagne de l'Ouest menace de prendre de "sérieuses contre-mesures" contre cette tentative de forcer la reconnaissance du régime de Pankow.

Le chancelier ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger s'est rendu, le même jour, de Bonn à Berlin à bord d'un avion de l'armée de l'air des USA, et a dit à une conférence de presse que cette nouvelle "crise de Berlin" était "très grave." Pendant ce temps, les communistes ont donné l'avertissement que d'autres "difficultés" sont à prévoir.

M. Kiesinger a dit avoir demandé aux ambassadeurs américain, britannique et français d'adopter de "sévères contre-mesures" contre ces tactiques de pression de la part de l'Allemagne de l'Est. Il a refusé de préciser quelles étaient ces "contre-mesures".

Pour sa part, M. Kiesinger a laissé entendre qu'il aurait recours à un atout de taille en refusant de signer le traité américano-soviétique de non-prolifération des armes nucléaires, tant que durera la perturbation de la circulation routière vers Berlin.

Pendant ce temps, les ca-

(Suite à la sixième page)



Grâce aux ordinateurs IBM (que nous voyons ci-dessus) et à la nombreuse armée de reporters et de correspondants les plus chevronnés, les deux chaines de radio et télévision de Radio-Canada et de CBC tiendront toute la population canadienne au courant des derniers résultats des élections fédérales mardi soir prochain, 25 juin. On reconnait, en médaillon, Ron Collister et Norman DePoe, commentateurs politiques de la chaine anglaise.

Une suggestion

On parle beaucoup de nos jours de cours pour adultes et d'éducation permanente. En effet, le public découvre de plus en plus que l'éducation ne doit pas s'arrêter avec l'école mais qu'elle doit se continuer sur toute la vie. Que l'on ait ou non négligé d'étudier quand on était jeune, il est de plus en plus utile et même nécessaire de renouveler ses connaissances, d'en acquérir de nouvelles et de travailler sans relâche à l'épanouissement de sa personnalité. Soit dit en passant, que lorsque c'est toute une collectivité, et non seulement quelques individus isolés, qui prend conscience de la nécessité de l'éducation permanente, on peut être assuré de son relèvement rapide.

A la considération des nombreux besoins de notre population, nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas lieu de songer à un certain ordre de priorité dans la programmation de ces cours pour adultes. Il nous semble que ce qui compte surtout pour les adultes qui désirent se recycler ou se rattraper, ce n'est pas tout d'abord de suivre les mêmes cours que les jeunes, mais bien de s'initier aux sciences qui les aident dans leurs tâches d'adultes. Autrement ces cours pourraient devenir une manière détournée d'échapper à la réalité. Ainsi par exemple, il est plus important pour un adulte d'apprendre à parler ou écrire un français correct qu'à taper à la machine. C'est beaucoup plus le langage que la frappe d'une machine à écrire qui manifeste la valeur d'une personne!

Parlant de correction de langage, nous aimerions faire une suggestion aux commissions scolaires des régions francophones. Ne leur serait-il pas possible de mettre sur pied des cours de conversation française pour adultes francophones? Ce n'est pas le besoin qui manque. Malgré toute leur bonne volonté, trop de nos gens parlent un français miteux, infesté d'anglicismes. Nous croyons par ailleurs qu'ils ont assez de fierté et d'ambition pour s'améliorer si on leur en fournit les moyens. Des cours de français très pratiques et adaptés à leurs besoins leur serviraient non seulement à enrichir leur langage mais aussi à s'exprimer avec confiance dans les assemblées publiques.

On a parlé au Rallye d'un vaste programme de relèvement social de notre population. Les commissions scolaires ne pourraient-elles pas y contribuer en mettant sur pied une série de cours qui initieraient les adultes à l'économie, la sociologie, la science politique, le système coopératif, l'art de la parole publique, la procédure parlementaire, etc.

Ce ne sont là que quelques suggestions qui peuvent en susciter beaucoup d'autres, car la voie du progrès ne connait pas de limites.

J.-P. A.



La nouvelle église de la paroisse Précieux-Sang de St-Boniface, que l'on voit ci-dessus, sera inaugurée solennellement dimanche prochain, 23 juin. Le plan spiral de cette église est l'oeuvre de la firme d'architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venables. Il symbolise, par sa forme dynamique, un mouvement de montée vers Dieu. (Cliché Winnipeg Tribune)

Les Franco-manitobains et leur pouvoir politique

Les Franco-manitobains détiennent-ils un pouvoir politique? Pourquoi semblent-ils moins forts que les Juifs comme groupe? Y aurait-il des avantages à tenter un regroupement géographique des Canadiens français au Manitoba? Est-ce qu'une société canadienne-française est viable au Manitoba? Le Canada lui-même est-il viable? Comment détruire les "clans" et "cliques" chez les Franco-manitobains?...

Voilà seulement quelques-unes des nombreuses questions que l'on s'est posées lors du récent Rallye du Manitoba français. Nous tenterons, dans le présent article, de donner un sommaire des longues discussions de groupes qui ont porté sur les divers aspects de la vie politique des Franco-manitobains.

Une tension entre deux pôles

"Le problème fondamental de la population francophone au Manitoba, lit-on dans le dossier "Politique — Le pouvoir et ses manifestations", est la tension entre deux principes contradictoires: celui de l'intégration dans la culture prédominante et celui de déterminer son propre avenir comme groupe. Cette contradiction se ressent à tous les niveaux: économique, éducatif, social et politique. D'une part, les pressions vers l'intégration (qui mène inévitablement à l'assimilation totale) semblent irrésistibles: mouvement des jeunes vers la ville, centralisation scolaire, influence indéniables des moyens de communication, etc. D'autre part, le groupe franco-manitobain possède des caractéristiques sociologiques profondes qui entravent ces tendances vers une assimilation massive et totale, du moins dans un avenir rapproché: langue distincte, religion distincte, histoire et traditions distinctes.

"Cette contradiction fondamentale sera toujours avec le groupe franco-manitobain comme tel. Dans cette optique, la planification de l'avenir du groupe franco-manitobain ne peut s'accomplir sans qu'on reconnaisse que nos objectifs (surtout dans le domaine politique) sont forcément limités."

Pourquoi les Franco-manitobains ont-ils si peu de pouvoir politique?

Si l'on admet que les sources du pouvoir ou de la force politique découlent de l'économie, de la concentration géographique d'une collectivité, du nombre et d'un esprit de solidarité collective, il est assez facile aux Franco-manitobains de constater qu'ils sont faibles sur tous ces points et qu'ils se font damer le pion par d'autres groupes moins nombreux tels que les Juifs, par exemple, qui ne sont que 20,000 au Manitoba mais occupent bon nombre de postes-clé.

D'après le rapport du Rallye, les principales causes de ces faiblesses se trouveraient dans le manque de solidarité, le manque de formation, le manque d'initiative et de fierté, le manque de ressources financières, de même que dans la perte des cadres (personnes) de talent qui ont trouvé de meilleurs postes en dehors de la province.

Comme remède à cette situation, on a suggéré, entre autres, l'utilisation au maximum des caisses populaires et l'établissement d'un bureau d'économistes-conseils canadiens-français qui s'occuperaient d'orienter et d'éduquer le pouvoir économique des Franco-manitobains.

Quant au regroupement géographique des Franco-manitobains, la plupart des délégués trouvent que ce serait pratiquement impossible à réaliser. Au plus pourrait-on indiquer à la population les endroits où elle aurait avantage à s'établir.

Il a été suggéré, par ailleurs, d'examiner les possibilités d'investissements dans des industries locales. Une société de fiducie canadienne-française pourrait servir à ce regroupement des forces économiques et de son côté, le gouvernement provincial devrait faire quelque chose pour encourager l'établissement d'industries locales et enrayer ainsi, dans une certaine mesure, l'exode vers la ville.

Une société canadienne-française est-elle viable au Manitoba?

Les délégués du Rallye ont été unanimes à déclarer que la société canadienne-française peut vivre au Manitoba et qu'il n'y a pas lieu de songer à un exode massif vers le Québec. D'ailleurs, un tel exode, selon eux, s'il peut comporter certains avantages pour quelques individus, marquerait la fin de la Confédération.

Cependant, certaines mesures seraient à prendre afin d'assurer la croissance de la communauté francophone au Manitoba. Il faudrait, par exemple, développer la fierté pour l'héritage commun, apprendre à bien parler sa langue, faire un échange d'élèves avec le Québec, accroitre l'enseignement en français dans les écoles, découvrir combien d'enseignants canadiens-français sont intéressés à la cause française...

Il y aurait lieu aussi d'amener la population à se débarrasser de l'esprit de clan, à apprendre à dialoguer, à partager ses idées, à faire confiance à ses professionnels; en somme, à apprendre à se connaitre et à se démocratiser. On est d'avis que le Conseil central, qui serait appelé à remplacer l'AECFM, pourrait faire de cette démocratisation sa principale tâche.

Où sont les chefs?

A la suite d'un paragraphe où il est fait allusion au rôle autoritaire et paternaliste du clergé dans la société canadienne-française avec, comme conséquence, une attitude passive et attentiste chez l'ensemble de la population, le dossier s'interroge sur le rôle des

(Suite à la sixième page)

Avant le 25 juin

Dans un article publié récemment dans le quotidien Winnipeg Tribune, Charles Lynch, commentateur politique nettement pro-conservateur, s'est amusé à établir un certain parallèle entre les méthodes de M. Pierre Elliott Trudeau et celles de M. Diefenbaker.

On ne sait pas si le rapprochement a fait plaisir aux conservateurs mais il n'a pas dû flatter les libéraux.

C'est un fait bien connu que les rugissements du "vieux lion" de Prince-Albert sur la question de l'unité nationale ne lui ont pas attiré les sympathies de la majorité des Canadiens français.

Le même sort guette M. Trudeau s'il persiste à faire des déclarations qui nous laissent croire qu'il n'a pas saisi toutes les difficultés auxquelles ont à faire face les Canadiens français qui vivent hors du Québec. M. Trudeau ne semble pas savoir que s'il a pu s'adresser en français de Winnipeg à Vancouver sans se faire conspuer, il le doit en grande partie aux cent années de lutte que nous avons dû soutenir sans lui.

Il lui est facile de demander aux Canadiens français de ne pas regarder en arrière et d'oublier les injustices du passé. On aimerait cependant qu'il soit aussi incisif quand il discute des mêmes problèmes devant des auditoires anglophones au lieu de leur servir des lieux communs et de leur laisser entendre que le Québec exagère.

Souhaitons que M. Trudeau profite des derniers jours de la campagne électorale pour élucider devant les Canadiens de toutes origines, et non seulement devant les Canadiens français, ce qu'il entend faire exactement pour assurer la permanence de la communauté canadienne-française à travers tout le pays.

Sinon, après s'être aliéné une bonne partie du Québec, où il semble que le N.P.D. gagne beaucoup de terrain, il risque d'assister à la déconfiture de ses lieutenants manitobains.

J.-P. A.

Les économistes devraient abandonner leur tour d'ivoire

N.D.L.R. — Nous empruntons à "La Presse" du 3 juin ces réflexions de l'analyste financier Douglas Fullerton. L'économie est une réalité quotidienne avec laquelle on n'apprend pas à vivre assez tôt.

Il suffit de lire les manchettes des journaux pour se rendre compte de l'incidence de plus en plus accentuée des problèmes économiques sur notre vie. Certes, on fait toujours grand état des bombardements américains au Vietnam, des grands désastres, des événements sensationnels; mais ce qui nous touche de plus près, ce sont telles choses que les grèves, l'augmentation du coût de la vie, l'accroissement du taux d'intérêt, la pénurie de logements, la dévaluation de notre monnaie.

Domaine mal connu

Etant donné l'espace réservé dans les journaux et magazines aux questions économiques, on s'étonne qu'elles nous restent si étrangères. Dans ce domaine plus que dans tout autre, peut-être, celui de la religion excepté, foisonnent les notions fausses, les mythes, les croyances magiques tenues pour souveraines. Nos hommes politiques, pourtant plus versés en science économique que le citoyen ordinaire, ont contribué à nous inculquer des idées encore plus confuses en la matière. Plusieurs d'entre eux peuvent prétexter que leur spécialisation en Droit les excuse de ne pas maitriser une autre discipline; ils restent inexcusables de prôner tel ou tel remède à des maux économiques qu'ils connaissent fort peu, sinon pas du tout.

Réforme de l'enseignement

Comment remédier à l'ignorance du public en matière économique? Evidemment — c'est un truisme — les Canadiens sauraient mieux résoudre leurs problèmes de cet ordre s'ils connaissaient la matière. Malheureusement, on a toujours cru que celle-ci ne devait s'enseigner qu'à des étudiants désireux de devenir spécialistes. L'économique, chasse gardée des grands spécialistes! Les hommes politiques, les hommes d'affaires, les journalistes qui ont à en traiter à l'occasion peuvent vraiment s'y connaitre; néanmoins, les grands experts nous diront que c'est là une prétention toute gratuite. Les véritables économistes, nantis d'un diplôme ad hoc, enseignent dans une université!

Nous avons affaire à une caste brahmane d'économistes qui se préoccupent plus de se perpétuer que d'impartir leurs lumières à un vaste public. Pour entrer dans la caste il faut posséder une licence, à tout le moins. On juge de la valeur d'une faculté des sciences économiques d'après le nombre de diplômes qu'elle décerne annuellement.

Non, l'auteur de cette chronique n'incline pas tellement à vénérer et révérer les sanctuaires officiels des économistes diplômés. Il lui semble qu'on ferait un meilleur usage de la science économique en la diffusant largement, par le truchement de professeurs compétents, aux niveaux du baccalauréat et de la maitrise.

Suggestion fort impudente de la part d'un étranger à la

(suite à la dixième page)

La situation franco-manitobaine vue par un Français

Je reçois régulièrement, bien qu'avec un certain retard, La Liberté et le Patriote. Je viens donc de lire seulement votre éditorial "Pourquoi auraient-ils honte d'être Français?", paru dans le numéro du 3 avril, et dans lequel l'auteur faisait part d'une certaine inquiétude quant à l'avenir du Français au Manitoba.

Un récent voyage, évidemment beaucoup trop court, nous a permis de prendre contact avec le fait français dans l'Ouest canadien. Or, à la suite de nombreux contacts avec les jeunes Franco-manitobains, nous pouvons affirmer que le français, s'il n'est pas hors de danger, n'est pas non plus moribond dans la région de Winnipeg. Bien sûr, le Français parlé n'y est pas toujours pur. L'est-il davantage dans le nord, l'est de la France, ou même à Paris? Les jeunes auraient-ils honte de parler encore français? Il ne nous a pas semblé. Les nombreux entretiens que nous avons eu au Manitoba ne nous en ont sûrement pas apporté la preuve. Serait-ce parce que nous étions Français? Nous ne croyons pas non plus. Trop de franchise et de sincérité ont été apporté au cours de ces rencontres pour que nous puissions en douter.

Les jeunes, ce n'est pas une nouveauté, ont toujours été avides de nouveautés, de réformes, de créations, quitte à bousculer les traditions. Pourquoi les jeunes Manitobains feraient-ils exception? Mais si leurs méthodes sont radicalement différentes de celles de leurs ainés, elle n'en visent pas moins, j'en suis sûr, le même but. Le Canada est un pays en pleine évolution, et les Canadiens français commencent à prendre conscience d'eux-mêmes. La génération montante, et je suis certain qu'on peut lui faire confiance, leur permettra de s'affirmer. Je n'en veux pour preuve que le travail accompli à la radio, à la télévision, dans la presse, dans les boites à chansons par tous ces animateurs qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts, par le nombre d'ouvrages de langue française empruntés dans les bibliothèques. La route sera longue et ardue, mais elle ne devrait pas déboucher sur une impasse, si elle est l'oeuvre commune des jeunes, de leurs parents et de leurs éducateurs.

Mais il est également un fait qui devrait inciter les jeunes franco-manitobains à conserver et enrichir leur langue: c'est l'intérêt qui commence à poindre en France pour l'Ouest canadien. L'Exposition de Montréal a mis en relief un Canada français jeune, dynamique, ambitieux. Bon nombre de nos compatriotes ont mis à profit leur visite à Montréal pour étendre leur périple au reste du Canada, et pour en parler à leur retour. Les nombreuses causeries que j'ai faites dans les lycées ou les maisons de jeunes ont attiré

(Suite à la sixième page)

La Riposte

Mariage et divorce

"Je te donne ma parole d'homme responsable, et je scelle cet engagement devant Dieu et les hommes, d'être toujours au service de ton bonheur, dans les bons comme dans les mauvais moments". Telle est la signification du "oui" que le jeune homme a prononcé au pied de l'autel ou devant l'officier de l'Etat. "Je suis toute à toi". Tel est le sentiment d'oblation qu'exprime en retour le "oui" de la jeune femme.

Le couple

Deux personnes libres ont pris l'une envers l'autre le libre engagement du mariage. Et leur vie d'époux consistera en l'exercice perpétuel de cette liberté. Ils ne forment plus qu'une seule chair. Chaque affliction ou chaque joie de la vie quotidienne sera le lot des deux du moment qu'elle sera le lot de l'un ou de l'autre.

C'est dans le don réciproque que le couple trouve son accomplissement naturel. Qui ne voit que l'homme et la femme se rencontrent dans une merveilleuse harmonie? Leurs corps sont construits pour se fusionner à jamais. Leurs esprits sont des appuis réciproques dans la complémentarité. Et c'est cette même complémentarité qui exige le don. Car, si l'homme et la femme peuvent se compléter, c'est du fait même de leur différence. Cette différence les invite au respect commun, à l'attention portée envers les goûts et les tendances propres à chacun, à l'abnégation mutuelle en faveur de l'accomplissement mutuel. La diversité engendre le complément au moyen du don personnel.

La recherche du bonheur de l'autre est la préoccupation fondamentale du mariage. Le retour sur soi ne crée aucun lien; il est source de scission. Et au pied de l'autel, les époux sont loin de ce "contrat" mercantile appuyé sur la recherche de profits et compensations: "j'apporte tant; tu me dois tant". Le don ne calcule pas. Il est total et toutes les énergies sont destinées au bonheur de celui ou celle qui est devenue nous-mêmes. Si les moments difficiles sont siens, je les fais miens. S'ils sont miens, ils deviennent siens. L'esprit du mariage est celui du prêtre et non celui du banquier.

L'enfant

Mais l'union, la fusion maritale répond à une plus haute destinée encore que l'accomplissement personnel. Comment rendre présent ce sentiment si profond, si entier qu'est l'amour, le don? Comment ce "je t'aime" qui jaillit simultanément de deux poitrines embrasées se perpétuera-t-il? Il semble inconcevable qu'une telle ardeur se volatilise en un moment. Aussi prend-elle une forme humaine: l'enfant. Il est la réponse au don. Il est amour... et réclame l'amour.

L'enfant des hommes n'est pas celui des bêtes. Au contraire, il apparait dépourvu de tout, sans instincts assurés,

(Suite à la septième page)

Répartition des Canadien français au Manitoba

Région (Divisions de recensement)	Pop. totale	Français	% Français relatif à la pop. totale
1) La Broquerie - Ste-Anne	28,734	9,471	32.9
2) Morris - Thompson	36,105	2,830	7.8
3) Pembina - Roblin	21,980	2.999	13.6
4) Albert - Cameron	14,217	481	3.3
5) St. Andrews - St. Clements	31,402	615	1.9
6) Grey - Portage	30,929	4,918	15.9
7) Cypress - Norfolk	49,536	2,456	4.9
8) Glenwood - Whitehead	21,617	900	4.1
9) Rosser - St-François-Xavier	11,832	552	4.6
10) McCreary - Rosedale	19,296	337	1.7
11) Rossburn - Riding Mountain	13,447	173	1.2
12) Gimli - St-Laurent	28,686	2,265	7.8
13) Birtle - Russell	12,880	1,136	8.8
14) Boulton - Shellmouth	6,702	129	1.9
15) Swan River	14,906	766	5.1
16) Churchill - Lynn Lake	46,781	2,349	5.0
17) Dauphin - Ste-Rose	21,323	2,110	9.8
18) Ethelbert - Lakeview	15,403	845	5.4
19) Lac du Bonnet	19,921	3,071	15.4
20) Winnipeg (Metro)	475,989	37,919	7.9

Ce tableau, basé sur le recensement de 1961, fait voir la répartition des Franco-manitobains à travers la province. On remarquera que, relativement à la population totale du district, la collectivité francophone en certains endroits se résume à quelques dizaines de familles. On peut alors se demander si, vu le remaniement des frontières scolaires qui submergera tous les ilots perdus, la solution la plus logique ne serait pas de déménager vers les centres francophones plus populeux et plus dynamiques.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Radio-Canada renseignera le public durant cette "Soirée des élections"

Rares sont les Canadiens et les Canadiennes qui ne seront pas, le 25 juin au soir, accrochés à leur récepteur de radio ou de télévision pour suivre, minute par minute et résultat par résultat, le dépouillement du scrutin fédéral devant donner une nouvelle Chambre et un nouveau gouvernement au pays.

La chaine française — tant à la radio qu'à la télévision — a mis en fonction une énorme machine qui lui permettra d'être renseignée et de pouvoir renseigner son auditoire encore plus vite que n'importe quel organisme de presse et que tous les partis politiques.

En fait, Radio-Canada, dans son ensemble, aura un réseau de 264 informateurs (il y a autant de circonscriptions et de députés à élire), disséminés à travers tout le pays. De plus, la collaboration de 'a compagnie I.B.M. autorisera une vitesse de "digestion" et de compilation jamais atteinte.

De là, les résultats, les prévisions et la répartition des sièges s'effectueront en un temps record et, de la fin de la compilation dans le comté à la connaissance de l'auditoire, il ne se passera qu'un laps de temps très court.

La Soirée des élections à la radio dans la première demi-heure, on expliquera la nouvelle carte électorale, les thèmes, les partis et les hommes en présence.

On tentera aussi de "faire voir" aux auditeurs le mécanisme de l'émission, qui nécessitera la collaboration d'une soixantaine de personnes.

Par la suite, l'émission se divisera en quatre sections: 1) résultats et analyse, 2) réactions à travers les provinces, 3) déclarations d'invités en studio, 4) réactions des chefs de partis au fur et à mesure de la compilation des résultats.

Pour ce qui est des reporters et des animateurs, le studio a été structuré en plusieurs pupitres. Il y aura en premier lieu un pupitre central avec Géraide Lachance comme chef d'antenne, Jean Garneau comme animateur national et Pierre Sauvé comme réporter national.

Puis, des reporters et des animateurs régionaux qui seront: Michel Massé et Michel Pelland, pour les Maritimes; Réal Pelletier et Gilles Moreau, pour le Québec; Michael McAndrew et Jean-Paul Nolet, pour l'Ontario; Michel Bourdon et Henri Bergeron, pour les Prairies, et enfin Jacques Fontaine et Gaétan Montreuil, pour la Colombie-Britannique.

Les réalisateurs seront Jacques Lalonde (également coordonnateur), Jean-Paul Lamy, Paul Morency et Maurice Crête avec Jean Baulu comme chef des informations et superviseur.

(Ici Radio-Canada, no 26)

Activités Culturelles

Récemment, le Centre de Loisirs de l'avenue Selkirk à Winnipeg célébra le troisième anniversaire de sa fondation. Le but de ce Centre est de rendre la vie plus intéressante, voire même utile, aux personnes âgées vivant seules ou en famille, qui n'ont plus d'activités régulières. Il est ouvert tous les jours du lundi au vendredi. Selon son directeur, M. Peter Storoschuk, le Centre ne sert pas uniquement à distraire les vieillards, mais aussi et surtout à assurer leur bien-être moral, physique et social.

Au cours de la réception qui eut lieu ce jour-là, les visiteurs purent apprécier les travaux faits par certains groupes spéciaux de membres.

Des représentants des autorités provinciales et civiques se joignirent aux membres et à leurs amis au cours de la fête, et partagèrent le goûter préparé par les vieillards et les membres de l'administration du Centre et les personnes qui les y aident régulièrement.



Le maire Joseph Guay et le ministre des Affaires des anciens Combattants, l'hon. Roger Teillet, faisaient campagne d'un bout à l'autre de la circonscription de St-Boniface vendredi et samedi derniers. Vendredi soir, M. Guay et M. Teillet reçurent un accueil plein d'enthousiasme aux centres d'achat de Transcona et de St-Vital. Ci-dessus M. Guay plaisante avec M. Teillet et M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface à l'Assemblée législative.

TRIBUNE LIBRE

Alouette de Prairie

M. Godias Brunet,

J'ai lu "Alouette de Prairie" tout d'un trait sur réception, je viens de le relire, j'ai goûté vos récits, car les endroits et les personnages me sont tous familiers.

J'aurais voulu écrire une appréciation détaillée de votre oeuvre littéraire, mais cela me dépasse, d'ailleurs plusieurs l'ont déjà fait.

Je vous dirai simplement que je vous ai reconnu en lisant ou relisant des chapitres racontant des événements vécus dans le passé, au cours de votre vie, et même assez récents.

En effet, j'y ai vu le bon père de famille soucieux du bonheur de son épouse et de ses enfants; le voyageur, qui partageait ses observations avec tous ceux qui le lisaient dans notre hebdomadaire manitobain; un amant de la nature: l'eau, les fleurs, les beaux couchers du soleil.

Il me semblait marcher à vos côtés dans vos visites dans nos belles paroisses du Manitoba; vos descriptions sont comme des croquis des villages bien connus, où j'ai vécu moi-même.

J'ai reconnu le patriote éclairé et convaincu, le professeur émérite, celui qui a su se faire tant d'amis, non seulement chez les nôtres, mais aussi chez nos concitoyens anglophones; réussissant à faire chanter les élèves anglais pour leur faire goûter des pièces de notre riche folklore.

Je savais que vous aviez été un des membres fondateurs de l'A.C.J.C. au Manitoba et que vous vous êtes toujours intéressé à ce mouvement, auquel nous devons presque tous les chefs de file des années passées qui ont émergé dans plusieurs sphères.

Je vous offre mes sincères félicitations pour cette grande tâche de réunir dans un livre vos souvenirs du passé, les récits de vos voyages, vos principes religieux et patriotiques, et vos espoirs pour l'avenir des Canadiens français au Manitoba.

Amicalement vôtre,

J.-Léon Bruyère
(Montréal, 23 mai)

• • •

Je vous promets...

Il est étonnant, quand vient l'heure des élections, d'être témoin de la mystérieuse métamorphose que subissent la plupart de nos politiciens. Du jour au lendemain, le pays est subitement surpeuplé d'âmes généreuses et de formidables faiseurs de miracles. Tout à coup le pays est dangereusement malade, l'économie est terriblement menacée et la diversité est le problème le plus pressant. A ces crises dites spontanées mais qui datent évidemment de plusieurs années se pressent une foule de candidats sur-renseignés, archi-bilingues et super-compétents.

Les marches forcées de nos candidats qui, sourire en main, s'infiltrent dans les magasins, les hôtels et les amphithéâtres pour se vendre à un public sitôt oublié après l'élection constituent peut-être le plus grand leurre de notre système démocratique. Nos candidats rappellent la période des rois de l'Ancien Testament. Comme Judith ou Samson, ils n'apparaissent qu'en des moments de crises. Ils viennent nous avertir que nous sommes en danger, que le pays a besoin de leurs réformes. Mais, comme les anciens juges, ils ne tardent pas à disparaître sitôt la crise passée. Il est inconcevable que notre pays subisse tant de crises diverses et différentes au moment des élections. Il est aussi inconcevable que nos délégués politiques disparaissent en grande majorité à la suite de ces élections.

Evidemment les élus sont actifs dans la capitale, mais désormais les solutions proposées en pleine campagne électorale sont moins rentables et moins pratiques. Maintenant le temps n'est plus un facteur important. Il faut penser et il faut surtout penser longtemps. Les solutions pondues par nécessité requièrent maintenant une délibération inlassable.

C'est une démarche de la raison qui ne cesse de m'épater. Depuis quand avance-t-on une solution dite unique pour ensuite revenir pour voir si cette solution est la meilleure? C'est une politique, disent-ils, de prévoyance. D'accord, soyons surtout prévoyants. Mais si nos politiciens pouvaient se montrer penseurs et ensuite hommes d'actions plutôt que cette conduite étonnante et inverse d'hommes d'actions et ensuite de penseurs, le pays serait peut-être moins souvent dans ces états de crise.

Gérald Backeland
(St-Boniface, le 17 juin 1968)

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le 9 juin avait lieu l'initiation que nous préparions depuis déjà quelque temps et tout s'est avéré un succès. L'assistance paraissait très impressionnée de la solennité avec laquelle elle se déroula. Pour les anciennes ce fut comme un renouveau de leurs engagements de vivre intensément leur devise d'Unité, de Charité et d'Amitié.

Le Cercle de St-Malo se joignait à nous pour l'initiation de ses 11 membres. Notre digne régente régionale a bien voulu rehausser la fête de sa présence. Elle rappela en quelques mots les grandes lignes des règles de notre ordre. Il est très bon de les repasser à certaines occasions, parce que nous oublions si vite! Nous remarquions aussi avec plaisir la présence des dignes régentes de St-Malo, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes. L'assistance était assez nombreuse. A toutes et chacune grand merci. La journée s'est terminée par un succulent repas.

C'est avec grand regret que nous apprenions le décès de notre soeur Maria Gauthier. Comme d'habitude nous nous sommes unies pour prier pour le repos de son âme. A la famille éprouvée notre profonde sympathie.

Chères soeurs malades, prompt rétablissement.

La rédactrice

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

Pique-nique annuel

Frères Chevaliers, n'oubliez pas que dimanche prochain, le 23 juin 1968, aura lieu notre pique-nique annuel au Parc Crescent à Fort Garry. Pour vous y rendre, suivez la route Pembina jusqu'au chemin Crescent, puis tournez à gauche. Ce chemin vous mènera au terrain mentionné. En outre, pour plus de détails, n'oubliez pas de lire la lettre que vous recevrez cette semaine.

En cas de température incertaine, prenez soin d'écouter le poste CKSB entre 9 h. et 11 h. a.m., pour directives.

Donc Frères, venez en grand nombre avec tous vos enfants car ce pique-nique est pour eux et ça n'arrive qu'une fois par année.

Car Après-Tout

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

M. Paul-J. Frattinger, La Broquerie, du 21 juin.

M. Antoine Bourrier, La Broquerie, du 22 juin.

M. Emile Pelletier, 442, rue Ritchot, St-Boniface, du 22 juin.

M. Elie-A. Picton, 217, rue Hill, St-Boniface, du 23 juin.

M. Léon Précourt, Saint-François-Xavier, du 25 juin.

M. Antonio Grenier, St-Léon, du 27 juin.

M. le juge Deniset, 623, rue Langevin, St-Boniface, du 29 juin.

M. l'abbé Philippe Perron, Lorette, du 30 juin.

Remerciements

La famille Albert Clément remercie les parents et amis pour leur assistance aux prières et aux funérailles, leurs offrandes de fleurs et de messes, envois de cartes de condoléances, etc. à l'occasion de son récent deuil.

À CKSB

Communiqué de Presse

Etant donné l'importante participation des jeunes au "Concours Long-Jeu" organisé au programme "Tous les Garçons, les Filles" de CKSB, et qui a pour but de connaître les opinions des jeunes sur l'avenir des Canadiens français dans l'Ouest et en particulier au Manitoba, il a fallu former un comité de 3 membres pour récompenser les meilleures lettres. Ces personnes sont Jeanne Legal et Jacqueline Blay, de CKSB, et l'avocat Armand Dureault. Ce comité lira toutes les lettres reçues du 15 mai au 15 juin. Le résultat sera donné le vendredi 21 juin, entre 6 h. 30 et 7 h.

C. Leroy



Au Rainbow Stage



Mlle Carmelle LeGal, fille de M. et Mme Louis LeGal, de St-Adolphe, maintenant de St-Boniface, la jeune comédienne du Cercle Molière qui remporta le prix de meilleure actrice lors du Festival dramatique, région du Manitoba, tenu cette année au Centre culturel de St-Boniface, interpréta le rôle de la "Princesse Olga", charmeuse de serpents, dans "Carnival" qui sera la première présentation de la saison à Rainbow Stage, du 3 au 20 juillet.

Avant de reprendre les répétitions déjà fort avancées, Mlle LeGal se rendra à Montréal avec le Cercle Molière pour participer au Festival que l'Association canadienne du théâtre amateur (de langue française) du Canada (ACTA) a organisé. On sait que seules les cinq meilleures troupes de langue française du pays ont été invitées à participer à ce festival.

Très active, Mlle LeGal est aussi membre de la chorale Les Intrépides.

Les cours d'été battent leur plein au YMCA central de Winnipeg

Les cinq cours d'été lancés par le YMCA central de la capitale manitobaine ont attiré, cette année, le plus grand nombre de participants jamais inscrits: 200.

La danse est encore ce qu'il y a de plus populaire pour l'été. Les danses latino-américaines, de bal et les nouvelles danses à "go-go" comprises dans le cours ont intéressé un plus grand nombre de membres que toutes les autres ensemble.

Il y a aussi du sérieux dans la série d'été. C'est un cours intitulé "Of Social Concern" où l'on discutera six sujets portant surtout, mais non pas exclusivement, sur les problèmes de la jeunesse.

Les classes de dessin et de photographie étaient déjà complètes avant qu'elles ne s'ouvrent.

Une interview avec Adamo

N.D.L.R. — Les jeunes et les moins jeunes, pour qui Adamo est l'as du "palmarès", seront sans doute heureux de lire cette interview que le célèbre artiste a accordée à Jean Royer, du journal "L'Action" de Québec.

Le célèbre Adamo — Salvatore, de son prénom — était de passage à Québec. Pour rencontrer les journalistes à l'occasion de son prochain spectacle à Québec.

Aimable, sympathique, la jeune vedette du disque et de la chanson répond spontanément et patiemment à toutes les questions. Le personnage est d'un commerce parfait. Et sans doute sincère. Un peu superficiel, cependant. Mais sa sincérité et une sorte de naïveté l'emportent. Sa tenue est impeccable, devant le feu roulant des micros et des crayons. Sauf quand il s'accorde le privilège de parler au nom de Ionesco. Mais revenons à Adamo et à sa chanson:

— J'ai douze chansons nouvelles, depuis que j'ai chanté à Québec, il y a un an. Et j'ai deux chansons qui ne sont pas encore connues ici: "Le ruisseau de mon enfance" et "Il y a juste un an".

— Où vous situez-vous dans la chanson française?

— J'essaye de faire la transition entre la chanson tout à fait populaire et facile, et la meilleure chanson, disons!

— Et la chanson, c'est moi, pour vous?

— C'est surtout "délassant". Délasser, ça veut dire émouvoir, amuser. Ça veut dire beaucoup de choses. Il ne faut pas que ma chanson porte un message, ou essaye d'édifier les gens, dans un sens ou dans l'autre. Si j'ai envie de lancer une idée politique, je me mets à faire des discours. Mais je ne fais pas des chansons politiques.

— Vous ne voulez pas faire de morale...

— Oui... Une gentille morale, ça peut se faire, dans une chanson. Comme la morale des fables.

— Votre chanson "Jérusalem" vous a valu un interdit de séjour chez les Arabes?

— Oui. Au fur et à mesure des événements, chez eux, ils m'interdisent et ils m'admettent. Pour le moment, je suis interdit. Je n'ai pas dit du mal d'eux, mais j'ai dit du bien d'Israël: C'est ce qui les gêne. Je chante "Jérusalem", c'est pour moi un nom de femme. Et c'est comme si je chantais une femme et qu'une autre serait jalouse. Parce que je ne fais pas de politique dans la chanson.

— Avez-vous l'intention d'écrire une chanson pour les Arabes?

— Ils me l'ont demandé! Un membre du gouvernement m'a écrit pour me dire que si j'écrivais une chanson pour le Liban, je me rattraperais vis-à-vis eux.

— Est-ce que la politique vous intéresse, personnellement?

— Vous savez, je suis un cas un peu particulier: je suis italien, j'habite la Belgique, donc, je suis étranger et n'ai pas droit de vote. Et je suis le plus souvent en France, où je ne suis qu'invité. Même si j'avais des opinions, je n'ai pas le droit de les émettre.

— Quelle est votre conception du bonheur?

— C'est très vague. C'est un ensemble de petites joies qui feront ce qu'est le bonheur. Je ne crois pas qu'on puisse vivre dans le bonheur longtemps. Pour qu'on soit heureux, il faut que le bonheur s'en aille et qu'on le retrouve.

— Qu'aimeriez-vous faire, à part la chanson?

— Le cinéma. Je ne compte pas abandonner la chanson. Mais si ça devait se faire, j'aimerais que le cinéma m'accepte. J'ai déjà fait un film. J'en fais un nouveau en décembre. Avec Claude Berri. Et l'équipe qui a fait "Le vieil homme et l'enfant". Dont Michel Simon. Ce sera un film tiré d'un roman.

— Vous faites toujours paroles et musique de vos chansons. Pourquoi?

— C'est une question d'honnêteté. Je sens que je serais incapable de vivre et d'interpréter une chanson que je n'ai pas écrite moi-même.

— Au cinéma, c'est pourtant un travail d'équipe. Trouvez-vous cela difficile?

— Le cinéma est, pour moi, une divergence dans l'expression. Pendant six mois, je vis dans la peau d'un autre et je me confie à la responsabilité d'un metteur en scène. C'est une nouvelle expérience. Qui me plait. Mais je ne voudrais pas la revivre en chanson. Là, je veux rester moi-même.

— Votre public ne serait pas en majorité féminin?

— Oui, je crois. Si je m'en fie aux salles. Il y a quatre-vingts pour cent de filles. De toute façon, je crois que ce sont les filles qui achètent les disques, en majeure partie.

Mais j'essaye d'écrire des chansons pour les hommes aussi. Je ne veux pas qu'on me catalogue comme chanteur pour émouvoir les jeunes filles seulement! Ce qui arrive est indépendant de ma volonté. J'écris des choses et j'essaye d'être honnête. Voilà. J'essaye de ne pas être vulgaire, dans mes chansons. Plusieurs les achètent: c'est une chance pour moi. Je ne veux pas faire comme certains auteurs de théâtre — un Ionesco, par exemple: qui est fou de rage quand il y a plus de cent personnes dans la salle. Il se dit: "m... je deviens commercial". Ce n'est pas ma façon de penser.

Et voilà Adamo. Qui nous quitte sur ces paroles au sujet de Ionesco. Comme s'il le connaissait. Comme s'il avait vu les pièces de Ionesco. J'aurais pu répondre à Monsieur Adamo que Ionesco est l'auteur le plus joué au monde, après Shakespeare et que Monsieur Ionesco en est le premier plus heureux. Mais je n'ai pas osé faire la leçon à ce jeune chanteur, qui reste sympathique. Qui ne devrait pourtant pas s'appuyer sur Ionesco pour justifier la vente commerciale de ses chansons, genre "Une larme aux nuages"... A chacun sa tâche. Celle qu'Adamo a choisie lui semble heureuse. Pour lui et pour ses jeunes admiratrices. Ainsi tourne le monde. Et la chanson. Celle d'Adamo. Que le jeune chanteur d'origine italienne place lui-même entre "la facile et la meilleure".

Chronique de CBWFT

Jeudi 20 juin

Commando du désert, 8 h. "Un oasis sans promesse de repos". Une patrouille constituée de quelques soldats audacieux et intrépides reçoit comme mission de miner des réservoirs de pétrole cachés sous le sable et convoités par les Allemands.

Dossier, 10 h. Sondage politique en marge des élections fédérales du 25 juin.

Vendredi 21 juin

Quand la liberté venait du ciel, 7 h. 30. Aventures. "Trois parachutes". Trois parachutistes américains sautent et se retrouvent dans la campagne du pays de Kent. Du moins le croient-ils. Ils apprennent avec stupéfaction qu'ils sont en France.

Samedi 22 juin

Ballades et chansons, 9 h. 30. Variétés, de Terre-Neuve, avec The Cantabury Singers, The Shalom Trio, The Hadaways et Margaret Mercer. Au programme: Et maintenant, My Beloved is Mine and I am His, Un Canadien errant, I Feel Pretty, Le Fiacre et des chansons de folklore.

Dimanche 23 juin

De la jungle à la piste, 3 h. 30. Documentaire de Jacques Soumet, avec Jean Richard. Evolution de l'animal sauvage depuis la jungle natale, en passant par les zones d'adoption, les parcs de ventes jusqu'à son dressage sur la piste d'un cirque.

Walt Disney présente, 7 h. "Tempête de pur-sangs". Les écuries de Disneyland. L'entraînement d'un pur-sang.

Les Anges de la Nuit, 8 h. Téléfeuilleton de Nathan Grigorieff inspiré de l'oeuvre de Paul Féval, "Les Mystères de Londres". "Les Démons de la nuit". A l'auberge des Anges de la nuit, l'un des plus sinistres coupe-gorge du quartier des docks, nous faisons connaissance avec divers personnages louches. On annonce aux truands une grande nouvelle: un gentilhomme de haut rang, curieux de leurs moeurs, doit venir ce soir leur rendre visite.

L'envers des hommes, 10 h. 30. "Les Gamblers anonymes". Ceux qui ont parié jusqu'à leur dernier sou et qui se sont unis pour lutter contre cette passion.

Lundi 24 juin

Jinny, 7 h. 30. "Le voyage vers la lune". Afin d'éprouver la force de survie d'un homme sur la lune, Tony et son compagnon devront pendant une semaine vivre en dehors de toute civilisation dans une gorge profonde du Nevada.

Max la Menace, 8 h. Comédie policière, avec Don Adams et Barbara Feldon. Les aventures rocambolesques d'un détective amateur à la recherche d'un espion qui se cache sous un faux nom. Il est accompagné par une fille, l'Agent 99, qui ne l'aide pas beaucoup dans ses recherches. Un chien bien dressé lui vient en aide.

Mardi 25 juin

Les élections fédérales, 9 h. Vous pourrez suivre pas à pas le déroulement des élections fédérales à travers le Canada entier. Ce reportage vous parviendra directement de Montréal et se continuera jusqu'à la fermeture du poste.

Mercredi 26 juin

Jeunesse oblige, 6 h. 55. "Les copains d'abord". Animateur: Michel Trahan. Thème: "Les 4 Z Arts". Invités: Danielle Oderra, Jean et Steve, Nicole Leblanc, Henri Brassard et Luc Benoit.

Minouche, 7 h. 30. Téléfeuilleton. "Le Prince Casimir". Hector a une nouvelle marotte: la photographie. Amélie, qui voudrait que la mère de Minouche se remarie, a l'intention de faire parvenir sa photo à un parti exceptionnel.

Au poste CBWFT

JUIN 20 JUIN

3.30—Cinéma: "De la bouche du cheval". Comédie humoristique de Ronald Neame, avec Alec Guiness, Kay Walsh et Renée Houston. Un vieux peintre génial, excentrique et méconnu, a été abandonné par sa femme qui l'a quitté en emportant ses meilleurs tableaux.
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Emission politique (P.-C.)
7.45—Emis. politique (lib. et C.S.)
7.45—Emis. politique (Lib. et S.C.)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Marty". Comédie dramatique avec Ernest Borgnine. Un brave garçon boucher au physique ingrat cherche sans succès à fréquenter les jeunes filles. Il fait la connaissance d'une jeune institutrice qui se trouve dans la même situation que lui. (Américain 1954).

VENDREDI 21 JUIN

3.30—Cinéma: "Le Despote". Drame familial avec Jos. Cohen et Betsy Blair. Un shérif autoritaire tient à voir son fils ainé lui succéder. Ce dernier, révolté par certains actes arbitraires de son père, refuse de suivre cette voie et demande même la démission du shérif. (Américain)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Premier choix: "L'appartement des filles". Comédie de Michel Deville, avec Mylène Demongeot et Sami Frey. Un séduisant pianiste est devenu le "Cassanova sous contrat" d'une bande de trafiquants, avec mission de séduire une hôtesse de l'air susceptible de faire passer de l'or à Bombay. (Français 1963)
10.15—Vivre
10.45—Politique
11.00—Cinéma: "Le Gros Coup". Film policier de Jean Valère. Un commerçant s'est tué en heurtant avec sa voiture celle d'un footballeur professionnel. Celui-ci voit dans l'accident un moyen de s'enrichir. Démasqué il se trouve sans travail avec une indemnité inférieure à ce qu'il espérait. Un enquêteur lui propose de faire chanter la veuve du commerçant. Emmanuelle Riva et Francisco Rabal. (Franco-Italien 1964)

SAMEDI 22 JUIN

3.00—L'univers des sports
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "Safari" (C). Aventures exotiques de Terrence Young, avec Victor Mature, Janet Leigh et Juma. Un chasseur professionnel qui vivait au Kenya a eu son fils massacré par les Mau-Mau. Arrivent alors un amateur de chasse et sa fiancée qui veulent faire une grande chasse aux fauves malgré l'insécurité qui règne du fait de la révolte des Mau-Mau. (Anglais 1956)
9.30—Ballades et chansons (C)
10.00—Mission impossible (C)
10.30—Deux plus un
11.00—Cinéma: "L'eau vive". D'après Jean Giono. Drame paysan de François Villiers, avec Pascale Audret, Blavette et Marius. Orpheline à dix-neuf ans, la fille d'un propriétaire terrien se voit brusquement entourée par la sollicitude intéressée de sa nombreuse famille fascinée par les trente millions de l'indemnité d'expropriation perçue par le défunt. Mais où sont donc ces millions? (Français 1957)

DIMANCHE 23 JUIN

3.00—Tous les trains du monde
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—Les héritiers du Christianisme
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
10.00—A communiquer
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 24 JUIN

3.30—Cinéma: "L'épopée dans l'ombre". Drame social et psychologique de Michael Anderson, avec James Cagney, Don Murray, Michael Redgrave et Marianne Venet. Pendant la guerre d'indépendance, un groupe de résistants irlandais lutte contre les Anglais. Mais à l'intérieur du groupe, diverses conceptions de cette lutte s'affrontent. (Anglo-américain 1959)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Max la menace
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—Place à Olivier Guimond
11.00—Cinéma: "Exodus ou le Cri de la terre". Documentaire romancé avec Vivi Gioi et Carlo Ninchi. Fuyant les Anglais, des Juifs quittent l'Italie pour la Palestine. Ils réussissent, malgré les alertes, à débarquer clandestinement. Mais des terroristes israéliens font sauter le quartier général anglais. Sous-titré. (Italien 1949)

MARDI 25 JUIN

3.30—Cinéma: "Europe 51". Drame social de Roberto Rossellini, avec Ingrid Bergman, Alexander Knox et Ettore Giannini. La femme d'un homme en vue se voit quasi forcée de négliger son fils hypersensible à cause de ses obligations mondaines. L'enfant succombe à ce qui semble un accident. (Italien 1951)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Elections fédérales

MERCREDI 26 JUIN

3.30—Cinéma: "Fort Massacre". Western de Joseph Newman, avec Joel McCrea, Forrest Tucker et Susan Cabot. 1870. Dans le désert du Nouveau-Mexique, un petit détachement de l'armée américaine, coupé du gros des forces et décimé par les attaques incessantes des Apaches, tente péniblement de regagner Fort Crane. (Américain 1958)
5.00—La boite à surprise (C)
5.30—Bobino
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Minouche (C)
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Cinéma du mercredi: "Le Fort de la dernière chance" (C). Comédie épique de George Marshall, avec Audie Murphy, Katryn Grant et Jeff Donnell. Pendant la guerre de Sécession, aux frontières du Texas, un colonel nordiste détruit une tribu indienne. Un lieutenant texan s'oppose à cette action et déserte. Il rassemble ensuite les femmes des soldats confédérés et, avec elles, il soutiendra un siège. (Américain 1957)
10.00—A communiquer
11.30—Jacques Brel présente



Chronique sportive

Le monde du baseball continue de se poser des questions?

par Jacques LEMOYNE

Les amateurs de baseball ne manquent pas de sujets de conversation ces jours-ci. L'étonnante tenue des Dodgers que tous les experts vouaient à la deuxième division est en train de prouver, une fois de plus, que Wally Alston avait du flair quand il s'est mis à rebâtir son club après le départ de Sandy Koufax. Les succès que l'équipe remporte actuellement sont dus à la patience et au bon travail d'Alston qui, m'a-t-on appris de source assez fiable, se verrait peut-être dans l'obligation de quitter son poste une fois la saison terminée. La santé de Wally serait loin d'être bonne et on s'est même demandé, en certains milieux, s'il terminerait la saison. Alston ne parle pas de quitter son poste et on ne peut que lui souhaiter bonne santé et bon succès.

A part la tenue des Dodgers, il y a la querelle entre les millionnaires de Montréal et la cité. Il ne fait aucun doute qu'on a parlé trop vite quand on a annoncé que Montréal pourrait recevoir un club des Ligues majeures dès le printemps de 1969. Il va falloir mettre les bouchées doubles, mais le maire Drapeau ne s'est pas encore prononcé dans un sens ou dans l'autre, et il attend, semble-t-il, le résultat des élections fédérales avant de prendre une décision. A-t-il obtenu certaines garanties de quelqu'un? Nul ne le sait mais bien malin celui qui pourrait le savoir. Drapeau n'est pas le genre qui se confie à tout le monde et s'il a décidé d'appuyer le projet du stade de baseball, c'est qu'il sait déjà d'où viendra l'argent.

Ils ont chaud!

Les dirigeants du hockey amateur ont chaud par le temps qui court. Après avoir perdu leur guerre annuelle contre la Ligue Nationale de hockey, voilà qu'on les menace dans leur portefeuille. Le Conseil canadien de l'aptitude physique trouve en effet qu'il n'y a pas de différence entre la Nationale et la CAHA quand arrive le temps de définir ce qu'est un amateur. Le Conseil trouve aussi que la CAHA ne fait pas assez d'efforts pour fournir des joueurs de calibre à l'équipe nationale de hockey du Canada et, là-dessus, nous sommes parfaitement d'accord. Mais il y a une question que nous nous posons. Si on enlève à la CAHA tous ses subsides, est-ce qu'on ne risque pas que la Ligue Nationale décide de prendre en main tout le hockey amateur au pays, et est-ce qu'on ne reviendra pas aux jours funestes du recrutement des jeunes de onze et douze ans? Pour guérir un mal il ne faut pas en provoquer un plus sérieux.

Le problème de l'équipe nationale n'est pas le problème exclusif de la CAHA. C'est le problème de la Fédération Internationale de hockey sur glace. C'est la Fédération qui a adopté les règlements à ses besoins et nous n'avons rien à gagner à continuer à faire partie de cet organisme. Les professionnels représentent presque tous les pays membres, sauf ceux de chez nous. Nous continuons, pour faire plaisir aux dirigeants du hockey international, à jouer la sinistre comédie des équipes "nationales" alors qu'une équipe nationale devrait être dirigée par Béliveau, Hull et Howe. Tant que nous n'en viendrons pas là nous n'aurons rien à gagner à continuer à faire partie de la Fédération. C'est là que se fait le gaspillage d'argent.

Les Olympiques!

Le Conseil canadien n'a pas accordé d'argent à la boxe amateur, mais il semble vouloir reviser ses positions sur le sujet. C'est mieux ainsi, car il serait ridicule de tenter d'obtenir les Jeux Olympiques si nous nous inscrivons, au départ, contre un sport qui est un des plus suivis des Jeux. J'ai déjà donné mon opinion sur le sujet et je n'y reviendrai pas. Mais si le Conseil doit faire quelque chose, qu'il songe d'abord à restructurer les cadres de la boxe amateur. Il y a autant de règlements qu'il y a de provinces et on devine souvent, dans les coulisses, des personnages peu désirables. Qu'on force tous les amateurs à avoir une carte d'identification difficile à imiter. Qu'on exige l'enregistrement de chaque combat au dos de cette carte, qu'on suspende les amateurs qui ne respectent pas leurs engagements ou qui se présentent à un combat alors qu'ils ne sont pas prêts. Qu'on nomme enfin des inspecteurs sérieux partout au pays et on en arrivera à quelque chose.

Et puisque nous parlons de Jeux Olympiques, demandons-nous ce que nos athlètes canadiens vont faire au Mexique cette année? On en parle peu, pas assez. Il y a des gars qui s'y connaissent qui pensent que notre représentation n'est pas prête à faire face au changement d'altitude et de climat; il y en a d'autres qui disent que nous en surprendrons plusieurs. Je l'espère et je le souhaite, car il s'est fait du travail sérieux au pays depuis quelques années pour bien préparer nos jeunes athlètes aux Olympiques. Nous n'avons peut-être pas fait tout ce que nous aurions pu, mais nous avons fait mieux que par le passé et c'est cela qui augure bien.

Au Manisphère 98, les stalles sont complètes

Les visiteurs qui s'intéressent aux animaux, chevaux, bovins et autres, auront de quoi s'occuper lorsqu'ils visiteront l'Exposition de la Rivière-Rouge, ou cette année le Manishpère 98, du 21 au 29 juin au complexe sportif de Winnipeg-ouest.

En effet, plus de 180 chevaux, 650 bovins, commerciaux et enregistrés sont inscrits, selon le gérant-adjoint, M. Dan Kelly. Ces animaux viennent de cinq provinces canadiennes et de cinq états américains. Les écuries et étables des terrains de l'Exposition seront entièrement occupées par trois fois pendant cette semaine.

Les chevaux seront présentés dans 54 classes, certaines anglaises, d'autres "western". On offrira $4,000 en prix et 20 trophées.

On commencera à juger les bovins de qualité commerciale le 22 juin, dès 9 h. du matin. Les 10 animaux des Clubs 4-H passeront aussi au cours de la journée. Des trophées et un montant de $1,575.00 seront distribués aux gagnants. La vente aura lieu à 2 h. de l'après-midi.

Le mardi 25 juin, à midi et demi, on commencera à juger les quelque 300 bovins à boeuf enregistrés au Vélodrome (même endroit que pour l'exposition et spectacle des chevaux).

Le vendredi 28 juin, au même endroit, 260 bovins laitiers seront jugés à partir de 10 h. du matin.

Une nouvelle invention améliore et simplifie les téléviseurs couleur

Un fabricant japonais annonce un nouveau téléviseur couleur dont la structure a été simplifiée et dont l'écran relaie une image beaucoup plus claire.

Sony Corp. a inventé un téléviseur couleur qui comporte un seul fusil à électrons, alors que le téléviseur ordinaire exige trois fusils du genre, un pour chaque couleur primaire. Appelé le trinitron, le nouveau système sert à produire des modèles qu'on vend soit au Japon soit à l'étranger.

Il suffit d'un ou de deux boutons pour ajuster l'appareil à la satisfaction du spectateur, au lieu du minimum de 10 boutons des appareils réguliers. Le nouveau dispositif appelé "grille d'ouverture" donne aussi une image beaucoup plus claire.

Sony se propose d'exporter environ 1,000 appareils de 7.5 pouces en Amérique du Nord, à partir de ce mois-ci. Le trinitron de 13 pouces sera prêt pour le marché intérieur en octobre.

Le calendrier universitaire

Inscription

Les étudiants diplômés qui seront sur le campus pendant les mois d'été pour études post-universitaires pour fins de recherche, sont priés de s'inscrire aux bureaux de Graduate Studies, salle 311, édifice Parker, afin de compléter le contrôle nominatif.

Remise de certificats

Le vendredi 7 juin eut lieu la remise des certificats aux élèves de la faculté d'Education de l'Université du Manitoba. La cérémonie se déroula dans l'édifice Students' Union, sous la présidence de M. H. H. Sanderson, président de l'université. Ces certificats sont 1A.

Parmi les nombreux candidats, on relève plusieurs noms d'origine française: Roma-Marie Aquin (Sr Pierre-d'Avilla), Janine-Marie Archambault, Joséphine-M. Allard, Bernard-A. Balcaen, Charlotte-Denise Bergeron, Colette-A.-M. Campagne, Flore-S. Campagne, Aimé-F. Campagne, Sr Carmen Catellier, Bibiane-Pauline Chaput, Shirley-Anne Chartrand, Claire-M. Cormier, Angeline Courcelles (Sr Marie-Angèle), Richard-James Courchêne, Solange-Marie Dacquay, Diane-L. Decosse, Georges DeMoissac, Jeannette-L. DeMoissac, Albert Dequier, Louis-Joseph Desrosiers, Denis-M. Desrosiers, Yvette-Marie Dion, Odile-B. Dubé, Doris-B. Fréchette, Joan-M. Foidart, Diane-Lucille Gagné, Madeleine Gagnon, Sr Marie-S.-A. Gareau, Linda-H. Gélinas, Béatrice Girardin, Sr Carmel-Marie Gosselin, Odile-M. Gosselin, Rose-Marie Guénette, Suzanne-M.-R. Gyde, Edouard Jeanson, Diane Lemoine, Nicole-M. Lemoine, Shirley-M. Nault, Lucille-M. Pantel, Diana-G. Plessis, Rosemarie Proteau, Mona-R. Rivard, Monique Robert, Rita-M. Rocher, Cécile Saltel, Alice-L. Sanche, Claire-C. Soulodre, Donald-N. Toupin, Cecilia-P. Villeneuve, Dolorès-Hélène Aquin (Sr St-Alfred), Irène Mireau, Dolorès-A. Mireault, Patricia-A. Moreau, Simone-L. Morin et Sr Marguerite Mulaire.

Bourses Dr Hogg

Les quatre élèves obtenant la plus haute moyenne aux examens de juin de la douzième année des écoles du Manitoba recevront une bourse de $750.00 à leur entrée à l'Université du Manitoba. Ces bourses portent le nom de "Dr A. W. Hogg Entrance Scolarships". Les élèves du Collège de St-Boniface y ont droit au même titre que ceux qui fréquentent les collèges de la Cité universitaire. Aucune demande n'est nécessaire. Le Département d'éducation fournira les noms à l'université.

Un élève ne pourrait cependant pas recevoir un autre prix d'entrée, mais il a droit à d'autres bourses ou à des prêts, selon la décision du "University Awards Committee".

Baseball majeur à Montréal

Réactions variées à travers l'Amérique

Les réactions aux nominations de Montréal et San Diego ont été, on l'imagine aisément, nombreuses, variées, et les journalistes sportifs s'en sont donné à coeur joie. De tous les coins de l'Amérique du Nord, les commentaires ont fusé, et on n'a pas manqué de noter l'amertume et le dépit des uns, l'enthousiasme des autres.

A Dallas et Fort Worth, Roy Hofheinz, le propriétaire des Astros de Houston en a pris pour son rhume. "Nous blâmons le juge Hofheinz 100 pour cent pour le rejet de notre demande", ont déclaré Tommy Mercer et Lamar Hunt, les deux commanditaires de Dallas. "Nous savions que San Diego serait choisie, mais cette deuxième franchise à Montréal... Nous n'aurions pas été plus surpris si on l'avait accordée à Waxahachie (Texas)". Et, selon Mercer, il pourrait en coûter plus cher à Hofheinz que d'avoir consenti à partager ses droits de télévision avec Dallas-Fort Worth.

Mercer et Hunt sont propriétaires des Spurs, une des principales filiales des Astros. Les deux ont même parlé de fonder une troisième ligue de baseball majeur. Hofheinz, lui, s'est contenté de déclarer qu'il regrettait qu'il n'y ait eu place que pour deux clubs.

Les gens de Buffalo ont pris la chose un peu plus philosophiquement mais ils étaient au fond extrêmement déçus, d'autant plus déçus qu'on chuchotait qu'il ne s'en était fallu que d'une voix pour que Buffalo ne l'emporte.

"Nous avons toujours dix millions, pour une ligue ou l'autre", a déclaré Robert O. Swados, le secrétaire du groupe. Nous sommes évidemment déçus d'avoir perdu mais nous n'avons pas l'intention d'abandonner."

Il appert toutefois qu'on serait maintenant beaucoup moins disposé à dépenser 50 millions de dollars pour la construction d'un stade. En certains milieux, même si on répète qu'on n'obtiendra jamais de club majeur sans stade, on croit que la franchise de football dans la ligue Américaine ne justifie pas la dépense.

Allen "Bud" Selig, le jeune marchand d'automobiles qui préside le Milwaukee Brewers Baseball Club Inc., ne savait trop quoi dire à l'issue de la défaite de son groupement. "Nous serons de retour", a-t-il commenté plutôt vaguement. "Il y a dix-huit mois que nous travaillons comme des forcenés. Mais il est franchement trop tôt pour vous faire part de ce que nous ferons. Je ne le sais franchement pas. Milwaukee est toujours le meilleur endroit que je connaisse pour du baseball majeur et nous formons un groupe très jeune. Nous reviendrons.

"J'ai toutefois de la difficulté à comprendre qu'on ait tourné le dos à l'allèchant contrat de télévision et de radiodiffusion que la Brasserie Schlitz avait décroché. Nous reviendrons, nous reviendrons."

Pour San Diego, la victoire du 27 mai vient clôturer de longues années de préparatifs. Il y a dix ans que l'on parle de baseball majeur là-bas.

En 1955, C. Arnholt Smith achetait les Padres de San Diego de la ligue du Pacifique. Puis, l'on se mit à parler de transfert de franchise... et les citoyens, en 1965, votèrent "oui" à une dépense de 28 millions pour la construction d'un stade. Smith a déclaré qu'il avait été enchanté de la décision de la ligue Américaine d'accorder une franchise à Seattle et de transférer celle de Kansas City à Oakland. "C'est la ligue Nationale, que je voulais, a-t-il expliqué". Il a dit publiquement merci aux gens de San Diego, ne manquant pas d'ajouter qu'ils n'auraient plus longtemps à attendre maintenant pour assister aux batailles contre Los Angeles et San Francisco.

A Toronto, stupéfaction! "La franchise a passé tout près, mais si loin", a commenté Sam Starr, l'ancien vice-président des Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale. Pendant ce temps, William Dennison, le maire, répétait que le stade devrait être défrayé par des capitaux privés tandis que les gens de baseball citaient Montréal en exemple. "Les individus ne construisent pas de stades..."

Les Franco-manitobains . . .

(Suite de la deuxième page)

chefs et leur contact avec le peuple.

Constatant que les chefs franco-manitobains sont trop peu nombreux et trop isolés du reste de la population, les délégués ont proposé que l'on recourt à la méthode d'animation sociale pour rendre la population plus active et l'amener à choisir de façon démocratique ses véritables chefs.

Ils ont proposé également que l'organisme central de coordination, qui remplacerait l'AECFM, voie à former des futurs chefs au plan local et à encourager les écoles pour adultes et les cours de personnalité.

Une brève allusion, au rôle du prêtre dans la société franco-manitobaine, a fait remarquer que sa fonction de conseiller spirituel et moral ne l'exempte pas d'avoir à coeur tout ce qui touche au progrès de la population franco-manitobaine sans qu'il prétende, pour autant, à y jouer un rôle de "vedette"!

Le rôle des Franco-manitobains au sein des partis politiques

Il n'a pas fallu de longues discussions aux délégués pour conclure que les Franco-manitobains restent passablement en marge de la vie politique provinciale et même municipale. Ici, comme ailleurs, l'éducation populaire reste à faire. Il y aurait aussi à stimuler l'intérêt des jeunes du cours secondaire dans les affaires politiques, en leur favorisant, par exemple, des rencontres avec des experts dans la matière.

Tout en respectant la liberté d'opinion et d'allégeance politique, l'organisme central pourrait aider à maintenir ou accroître les communications entre la population francophone et les députés franco-manitobains et même à s'en servir au besoin pour des requêtes d'intérêt commun.

Sur le plan municipal, on remarque que les représentants franco-manitobains pourraient faire preuve de beaucoup plus de compétence et être plus ouverts au dialogue. D'autre part, le secteur municipal pourrait servir de palier d'entraînement à ceux qui se destineraient à la politique provinciale ou fédérale.

Les échanges entre les Franco-manitobains et les autres groupes?

Il est assez évident que dans l'ambiance "multiculturelle" où ils vivent les Franco-manitobains doivent faire preuve d'ouverture d'esprit et de compréhension envers les autres groupes ethniques et la masse anglophone. D'ailleurs, on voit de plus en plus un certain nombre d'anglophones manifester le désir de s'initier à la culture française. Même si cela ne sera jamais le fait de la majorité anglophone, il convient de l'encourager.

Cependant, a-t-on fait remarquer au Rallye, ces échanges d'idées ou de culture n'ont aucun sens s'ils conduisent à l'assimilation, s'ils ne stimulent pas le groupe francophone à perfectionner sa langue et sa culture. La mosaïque canadienne ne devient une réalité que si les droits historiques et constitutionnels des Canadiens français sont maintenus et reconnus universellement. La croissance de la communauté franco-manitobaine ne nuit pas aux autres groupes culturels; au contraire, elle leur permet d'être respectés à leur tour par la masse anglophone qui cherchera toujours à se les assimiler.

Un dernier chapitre de ce dossier sur le pouvoir politique des Franco-manitobains traite du "rôle politique des moyens de communication franco-manitobains". Malheureusement le manque de temps a empêché les délégués de l'examiner. Le dossier lui-même semble suggérer que jusqu'ici la presse et la radio franco-manitobaines ont été timides, qu'elles ont évité de prendre position ou, pour le moins, d'exprimer une opinion fermement vertébrée. Cela expliquerait le manque d'intérêt de la population envers ses moyens de communications; ceux-ci n'auraient pas su exprimer ses désirs et ses beoins.

Il y a la matière à réflexion et à discussion.

J.-P. A.

RAPPORT FINANCIER

DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

Fonds de Revenus et Dépenses

année terminée le 31 décembre 1967

(avec les chiffres du budget de 1967 pour comparer)

	Revenus actuels	Evaluation budgétaire
Revenus —		
Octrois du Gouvernement provincial —		
Fondation — Salaires	$1,779,885.29	$1,760,249.00
— Administration	137,790.00	141,390.00
— Fournitures de classe	122,480.00	125,680.00
— Entretien	367,440.00	377,040.00
— Manuels scolaires	106,602.51	66,700.00
— Capital — Obligations	425,220.53	472,902.71
— Autres	121,638.57	170,520.99
— Transport	4,445.00	2,765.00
Octrois professionnels	1,957.24	2,199.00
Octrois cours d'option	3,459.79	2,000.00
Octroi école du soir	....	1,000.00
Services partagés	22,380.33	....
	$3,093,499.26	$3,122,446.70
Levées municipales —		
Taxes spéciales	$ 494,276.24	$ 494,276.24
Autres revenus —		
Locations	3,990.00	4,000.00
Frais de scolarité (non-résidants)	9,731.55	10,000.00
Cours d'art	410.00	....
Cours de conduite d'auto	2,486.00	1,000.00
Frais de scolarité (école du soir)	288.00	....
Divers	4,478.11	300.00
	$ 21,383.66	$ 15,300.00
Total des revenus	$3,609,159.16	$3,632,022.94
Dépenses —		
Administration — Générales	$ 97,133.48	$ 85,959.00
— Académiques	159,664.37	164,325.00
Enseignement — Services	2,097,139.14	2,091,145.00
— Fournitures	297,110.07	240,673.00
Entretien et opération	392,972.52	379,881.00
Transport	20,658.75	21,658.00
Autres services	10,765.49	11,715.00
Dépenses à capital — Obligations	446,859.37	494,541.56
— Autres	124,745.32	166,099.39
Total des dépenses	$3,647,048.51	$3,655,996.95
Déficit net pour l'année	$ 37,889.35	$ 23,974.01

Revenus et Dépenses

Les dépenses de la Division pour 1967 ont excédé les revenus de $37,889.35. La Division avait budgétisé un déficit de $23,974.01 en 1967, prévoyant ainsi une réduction du surplus de l'année précédente. En comparant les opérations avec le budget de 1967, la situation financière de la Division montre un déficit réel de $13,915.34 comme suit:—

Revenus selon les prévisions budgétaires	$3,632,022.94	$
Moins:		
Revenus actuels	3,609,159.16	22,863.78
Dépenses selon les prévisions budgétaires	3,655,996.95	
Moins:		
Dépenses actuelles	3,647,048.51	8,948.44
		$ 13,915.34

Quoique la Division ait eu un déficit réel de $13,915.34 durant l'année, son surplus d'opération a été augmenté de $61,926.44 comme suit:—

Solde au 31 décembre 1966		$ 299,062.12
Déduire —		
Déficit budgétaire		23,974.01
Surplus prévu au 31 décembre 1967		$ 275,088.11
Ajouter —		
Règlement en 1967 relatif à la résiliation du bail de l'Institut St-Joseph	$ 65,000.00	
Ajustement des octrois et dépenses de 1966	8,278.97	
Acquisition du surplus d'opération du District scolaire Navin No 1000	1,951.27	
Reliquat des fonds du centenaire non employés	611.54	
	75,841.78	
Déduire —		
Déficit de l'année	13,915.34	61,926.44
Solde au 31 décembre 1967		$ 337,014.55

La situation franco-manitobaine vue par un Français

(Suite de la deuxième page)

l'attention sur les Franco-manitobains. Un certain courant de curiosité se manifeste, qui pourrait se transformer en intérêt. On découvre avec surprise que l'Ouest canadien est autre chose que la Prairie ou le Parc National présentés par les documentaires du cinéma, qu'on peut encore s'exprimer couramment en français à 10,000 kilomètres de Paris. On demande des correspondants, et certains même parlent de voyage.

Il n'est donc pas exclu d'envisager pour l'avenir des contacts plus nombreux et plus amicaux entre la jeunesse de France et celle de l'Ouest canadien. Le principe en a été exprimé au récent congrès national de France-Canada et devrait bientôt trouver son accomplissement dans les faits.

Le Français prend un nouveau départ dans l'Ouest canadien. Il appartient donc aux Canadiens français de faire en sorte qu'il vive longtemps encore, et surtout aux jeunes. Sur ce point nous leur faisons entière confiance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée.

S. Vannier,
Jeunes France-Canada
Orléans, France.
(le 20 mai 1968)

Précieux-Sang

L.F.C.

Le souper annuel "Fortune de Pot" a eu lieu à 6 h. 30, le 12 juin, au Club St-Vincent. Les dames vinrent en grand nombre se rencontrer et profitèrent de l'occasion pour renouveler de vieilles amitiés ou en former de nouvelles. Il y avait des mets pour tous les goûts. Espérons qu'une si belle assistance se répétera aux prochaines réunions.

A l'assemblée qui suivit, on fit lecture d'une des résolutions du thème du congrès "Cherchons ensemble". La présidente parla de l'importance de l'éducation des membres, soit par des cercles d'études ou réunions genre panel. Un des membres, Mme Filteau, fait partie du comité diocésain, qui organise une veillée sociale pour l'automne. Un fonds spécial, fonds du sanctuaire, qui fut commencé par les Dames de Ste-Anne et continué par la Ligue des Femmes Catholiques, recueilli la somme de $7,050.00, qui fut remise à la paroisse pour la nouvelle église.

Mme R. Péloquin, du comité spirituel, doit s'occuper d'organiser un pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes pour la semaine du 26 juillet.

On constata que l'organisation du thé d'ouverture de l'église le 23 juin, étant en bonnes mains, allait de l'avant. On se réunira donc encore une fois avant les vacances à l'occasion de la bénédiction de l'église.

Les Canadiens de Naissance no 127, St-Boniface

Réunion

La réunion mensuelle régulière des Canadiens de Naissance avait lieu le dimanche 9 juin à leur local, 230, Boulevard Provencher.

Congrès

Le Congrès National des Fils Natifs du Canada aura lieu cette année, du 5 au 7 août, à Hamilton, Ontario.

Cordiale bienvenue à tous les membres qui voudront bien y assister.

Malades

Nous vous recommandons nos malades: Mme A. Pichette, Paul Dubois, Jules Grenier et Albert Trudeau. Une visite à l'hôpital ou à domicile leur fera certainement plaisir.

Vacances

Comme c'est notre dernière chronique d'ici septembre, nous en profitons pour souhaiter à tous nos Frères de bonnes et heureuses vacances d'été. Au plaisir de se revoir à l'automne.

Historien

Décès de Mme Louise Le Goff

Munie des sacrements de l'Eglise, une de nos plus anciennes Françaises de Saint-Boniface est décédée à l'hôpital de Saint-Vital le dimanche 16 juin 1968. Elle naquit à Lanhouarneau, Finistère, France, le 29 septembre 1874 et vint au Canada en 1907 rejoindre son mari, Jean Le Goff, accompagnée de sa mère et de 4 enfants. Ils vécurent à Saint-Laurent, Manitoba, pendant 18 mois. En 1909 la famille vint s'établir à Saint-Boniface.

Mme Le Goff, née Louise Cabon, était membre à vie de l'Union Nationale Française et du Cercle Molière. Durant la deuxième guerre mondiale elle collabora très activement à l'Oeuvre de Secours à la France. A la fin de la guerre, le gouvernement français lui décerna le diplôme de la Reconnaissance française.

Le Cercle Molière dès sa fondation en 1925 comptait Mme Le Goff parmi ses tout premiers membres. Elle devint tout de suite une collaboratrice précieuse par son sens artistique et son goût naturel de la création de costumes régionaux, historiques ou autres, ainsi que par ses conseils dans le choix des accessoires et la décoration scénique. Les costumes de l'Arlésienne (1928), Les Soeurs Guédonnec (1936), le Chant du berceau (1938), etc. restent parmi les plus remarquables de ses créations. A un âge déjà très avancé, elle s'intéressait encore à confectionner des objets vestimentaires pour la scène et à faire des recherches sur diverses époques de l'Histoire et du Costume. D'autres associations et institutions ont souvent bénéficié de son talent et de son dévouement, notamment The Winnipeg Little Theatre, le Collège de Saint-Boniface, etc.

Précédée dans la tombe par son mari en 1919 et son fils aîné, Antoine, de Vancouver, en 1961, Mme Le Goff laisse dans le deuil un fils, Marcel, de Montréal; quatre filles, Mme Arthur Boutal (Pauline), Mme Phil. Kennedy (Marie) et Christiane, de Saint-Boniface, et Mme Taras Hubicki (Suzanne), de Detroit, Mich.

Les prières furent récitées mardi soir au Salon mortuaire Desjardins et les obsèques eurent lieu ce matin, mercredi 19 juin, à 10 heures, en la basilique de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Phil. et Charles Kennedy, respectivement gendre et petit-fils de la défunte, ainsi que MM. Jean Desrosiers, Gilles Guyot, Maxime Desaulniers et le Magistrat Robert Trudel.

REMERCIEMENTS

Mme Henri Lacerte et sa fille, la Rév. Sr Ghislaine Lacerte, S.N.J.M., désirent exprimer leur vive reconnaissance aux médecins et au personnel des hôpitaux de St-Vital et de St-Boniface, surtout à l'équipe des soins intensifs de cette dernière institution pour les excellents soins donnés au juge Henri Lacerte. Elles désirent aussi remercier de tout coeur tous les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant aux prières et aux funérailles ou de quelqu'autre manière dans leur cruelle épreuve.

M. Mark Smerchanski propose la création d'une école minière

Dans une conférence de presse, le lundi 16 juin, à l'hôtel Marlborough, M. M. Smerchanski, candidat libéral de Provencher, a annoncé que s'il était élu, il demanderait la création d'une école minière à Bissett, où se trouve la "San Antonio Gold Mine". Selon lui, cette école permettrait aux Indiens d'apprendre les métiers de prospecteurs, d'arpenteurs ou de mineurs, préparant ainsi la main-d'oeuvre nécessaire pour les mines du nord de la province, à Flin Flon, Thompson et ailleurs. M. Smerchanski a préconisé aussi la fondation d'une école technique et vocationnelle qui encouragerait la jeunesse à demeurer à la campagne au lieu d'avoir à émigrer vers les grands centres urbains.

Il demanderait aussi la construction de nouveaux chemins vers le nord, car, selon lui, l'avenir de la province ne va pas de l'est à l'ouest, mais du sud au nord.

D'origine ukrainienne et catholique, M. Smerchanski est ingénieur minier. Il fut jadis membre libéral de la Législature manitobaine.

Henri Lane

Les pays du Marché Commun . . .

(Suite de la première page)

à partir. De l'avis des observateurs cette conviction, partagée par tous les membres de la communauté, explique les nombreuses réactions qui viennent de se produire en faveur d'un appui aussi large que possible à l'économie française.

C'est ainsi que ces jours derniers par exemple M. Jean Rey, président de la Commission de Bruxelles, a félicité la France de sa décision de respecter l'échéance du 1er juillet, en quoi il voit une preuve de la solidité de la Communauté. Au cours de la même manifestation à Berlin, M. Karl Schiller, ministre allemand de l'Economie, a affirmé: "Dans ces semaines difficiles pour l'Europe, une nouvelle impulsion vers la solidarité se fait jour." De son côté, M. Lionello Levi Sandhi, vice-président italien de la Commission des communautés, relevait en substance à Genève que la France appartient à un ensemble dont les partenaires doivent s'aider les uns les autres.

Certes, chez plusieurs personnalités qui ont pris position en faveur de la solidarité, le souci de sauvegarder la Communauté implique qu'elle puisse jouer à l'avenir un rôle politique. La crise française, relèvent des observateurs, a donc indirectement favorisé, à la Commission de Bruxelles, en Allemagne et en Italie notamment, une relance discrète de l'idée européenne.

Mais, toujours selon les observateurs, il serait prématuré de croire à un rapide renouveau de la conception de l'Europe politiquement unie.

Pour l'instant, l'urgence des solutions économiques l'emporte visiblement sur toute autre préoccupation.

La "crise de Berlin" . . .

(Suite de la première page)

mions transportant des approvisionnements vers Berlin, en provenance de l'Allemagne de l'Ouest, étaient pris dans des embouteillages de plus de trois milles, et devaient attendre plus de trois heures avant de pouvoir franchir la frontière qui sépare les Républiques allemandes communiste et fédérale.

Ces retards ont été provoqués par l'exigence de nouveaux visas imposée par le régime est-allemand, et doivent s'y soumettre tous les Allemands se dirigeant vers Berlin-ouest, à 110 milles à l'est de la frontière.

Pendant que M. Kiesinger faisait route vers Berlin-ouest, le journal officiel du parti communiste est-allemand "Neues Deutschland", donnait l'avertissement que de nouvelles "difficultés" étaient à prévoir à moins que le gouvernement de Bonn ne reprenne des relations normales avec l'Allemagne de l'Est.

"Tout dépendra de la politique de Bonn", ajoute le journal, qui précise que "si cette politique n'est pas modifiée, il y aura toujours des difficultés."

La Riposte

(Suite de la deuxième page)

sans habillement naturel, sans force ou esprit. Il est proprement nu, dénudé. Il est venu, appelé à la vie par ses parents. Il a été convié à l'épanouissement de son petit être, à la santé du corps, du coeur et de l'esprit. Mais il arrive sans bagage. Il lui faut apprendre à coordonner ses mouvements, à découvrir lentement le monde qui l'entoure par le développement graduel de son esprit au cours de plusieurs années. Il doit apprendre les réalités intimes de l'âme humaine qui lui permettront d'apprécier, de remercier, de plaire et d'aimer. Mais il est présentement très loin de tout cela. Combien il a besoin de ses parents! Il n'a que faire des services froids de personnes à gages. Il a besoin de parents aimants qui sauront éveiller son âme au monde des merveilles dans lequel nous vivons. Il a besoin de parents qui veilleront à l'équilibre de ses désirs et qui le suivront à chacun de ses premiers pas dans la vie. Quel don il exige!

Ce petit être a en lui toute l'explication du mariage. Pour qu'il soit, ses parents sont complémentaires. Pour qu'il croisse longuement, ses parents s'aiment. Pour qu'il vienne et croisse sainement, ses parents débordent leur amour en lui.

Ce petit être a en lui toute la perfection du mariage. L'amour de l'homme et de la femme se réalise enfin dans l'enfant; et leur don se purifie de tout égoïsme de par son omniprésence que requérera incessamment l'enfant.

Est-ce dire que la vie à deux ou la vie à plusieurs sera toujours une vie dorée? Est-ce prétendre que l'amour se traduira sans cesse par un immense épanchement d'émotions? Non, l'amour est plus profond que l'amourette. Le "coup de foudre" ou l'émotion vive ne sont que des premiers pas. Ils constituent le premier élan vers le don permanent, de même que l'enthousiasme est le premier pas de tout engagement. Mais le succès de l'amour, comme de toute activité humaine, vient d'une persévérance de la volonté, d'une action délibérée se poursuivant même dans les moments où aucune gratification n'est en vue. Et alors, les moments difficiles ne seront pas des causes d'abattement, des motifs d'abandon, mais plutôt des stimulants à l'amour. Aimer, c'est chercher le bonheur de l'autre. Si donc le conjoint traverse des moments difficiles, c'est qu'une raison de plus de l'aimer et de chercher avec plus d'ardeur son bonheur.

La séparation

Malheureusement, il arrive que l'harmonie d'un foyer soit détruite par des dissensions internes. Il arrive que l'époux ou l'épouse ne respecte plus la personne qui lui est conjointe sous serment et par l'acte libre et réciproque du don de soi. A ces moments, le membre fidèle souffre du malheur réel qui frappe l'autre. Il souffre aussi en sa personne de se voir usé ou méprisé. Et ces moments sont les pires des moments difficiles. Il se peut même qu'alors la vie du conjoint fidèle soit rendue intenable et qu'il faille, malgré tous les efforts dans le sens contraire, en venir à la séparation de corps.

Cette séparation sera toujours une réalité violente. Comme une même chair ne retrouve la guérison qu'avec le refusionnement des deux lèvres de sa plaie, ainsi le couple violemment démantelé n'aura de vie sereine que dans le raccordement.

L'amour est don, et la séparation enlève à la personne fidèle, aimante, son âme même qui est partie avec celui ou celle à qui elle a été confiée. La séparation est une oeuvre perverse dans laquelle la meilleure personne est appelée à souffrir, car le don de celle-ci sera permanent, ainsi qu'il fut affirmé au pied de l'autel.

Le divorce

C'est à ce moment que de bonnes âmes, sincères mais combien frivoles, s'écrient: "Divorcez-vous!". Quelle ironie! Quel cynisme! Pourquoi ne pas prononcer les véritables paroles: "Ame déchirée, réjouis-toi de ta douleur! Proclame-la, joie".

Ne voit-on pas que ce qu'on appelle divorce, c'est la normalisation de l'anormal? C'est affirmer que ce qui est n'est pas. C'est faire semblant qu'un don n'est plus du fait qu'un conjoint ingrat l'a piétiné.

Le mariage est un engagement à vie entrepris librement par deux conjoints qui acceptent de s'oublier soi-même afin de procurer le bonheur de l'autre. Cette perspective seule répond à la diversité des époux, à l'intimité d'une vie à deux, à la présence de l'enfant. Seul cet esprit permet au couple d'accepter une union aux conséquences si profondes. S'il advient que par faiblesse ou égoïsme un des deux époux renie sa promesse, il encourra la pitié ou la condamnation. Mais, qu'on n'attribue pas une valeur à son geste! Qu'on ne le juge pas apte à prendre à nouveau, avec une tierce personne, ce serment d'engagement à vie qu'il vient de trahir! Qu'on ne le retrouve pas quelques années plus tard au pied du même autel, où on l'a déjà vu, adressant à une tierce personne ces paroles qu'il vient de répudier: "Je te donne ma parole d'homme responsable, et je scelle cet engagement devant Dieu et les hommes, d'être toujours au service de ton bonheur, dans les bons comme dans les mauvais moments", ou encore "Je suis toute à toi".

La séparation est un déchirement douloureux. Le divorce n'est qu'une hypocrisie à l'égard du mariage. C'est prétendre qu'une promesse à vie n'est plus et qu'une seconde promesse à vie est alors convenable. La séparation est une maladie du mariage. Le divorce est la mort du mariage. C'est la négation même de cette réalité.

La loi et le divorce

La loi de l'Etat ne reconnait-elle pas le divorce? Alors elle légalise le parjure. Et lorsque la parole donnée n'est plus un gage chez les hommes, nous avançons vers la barbarie et la tyrannie où seules les contraintes parviennent à maintenir un semblant d'ordre.

Georges Allaire

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu son assemblée mensuelle le jeudi 6 juin à la salle paroissiale. C'était encourageant de voir la belle assistance et l'intérêt apporté. On croyait que c'était la dernière réunion du terme, mais, à la demande de la présidente, Mme Madeleine Cournoyer, un vote unanime décida de tenir une autre réunion le premier jeudi de juillet, remplaçant celle de janvier — mois des fêtes et de température froide.

Tout s'annonce bien pour l'avancement de la Ligue de la paroisse; cinq nouvelles recrues ont fait leur promesse: Mmes Léopold Grégoire, Clémentine Dugas, Léo Sarrasin, Raymond Boulet et Louis Manaigre.

Au lieu d'aller en pique-nique cette année on a tenté de faire un tour en bateau en groupe, le 20 juin. Ce qui sera une nouvelle expérience pour plusieurs et l'on jouira d'une agréable promenade sur l'eau.

Quelques commentaires furent donnés sur le thème "Cherchons ensemble" et sur les résolutions du congrès.

Mme Victor Champagne, en charge du recrutement, expliqua les bénéfices spirituels de la Ligue et rappela bien gentiment que toutes les contributions des membres devraient être payées avant le mois de décembre.

Un succulent goûter, fourni par les dames en charge du recrutement, termina la soirée.

L'on vous attend en grand nombre à la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 4 juillet.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Léon Landry, son fils, Bernard, de Montréal, sa fille, Diane, M. et Mme Joseph Champagne, de Toronto, M. et Mme Joseph Landry, de St-Boniface, Lida et Léontine Landry, de St-Boniface et de San Diego, Cal., respectivement, Eugène et Adrien Landry, de St-Boniface, à l'occasion du décès de M. Léon Landry, survenu à l'hôpital général St-Boniface le samedi 15 juin.

Rallye du Manitoba

Huit personnes de Lorette se sont rendues au Rallye du Manitoba tenu à St-Boniface les 7, 8 et 9 juin. Ce sont Mme Rosa Therrien, M. l'abbé H. Perron, MM. Léon Desmarais, Maurice Therrien, Léo Sarrasin et Gaston Bohémier, Mlles Jeannette Désorcy et Claudette Gauthier. Ils sont revenus très enchantés des délibérations et espèrent que le français revivra dans nos écoles et surtout sera conservé dans les foyers, base du succès.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

- 6.25—Ouverture
- 6.30—Radio journal
- 6.33—Réveille-matin
- 6.54—Nouvelles et sports
- 7.00—Radio journal
- 7.09—Chronique des sports
- 7.15—Petit train du bonheur
- 7.20—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.33—Réveille-matin
- 7.45—Nouvelles du sport
- 7.48—Réveille-matin
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Réveille-matin
- 8.30—Coquelicot
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—De tout et de rien
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Le dire, c'est mieux
- 10.30—Les joyeux troubadours
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Présent
- 11.30—Divertissement
- 12.00—Radio journal
- 12.15—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
- 1.15—Rendez-vous, marché aux bestiaux
- 1.25—Nouvelles agricoles, marché du grain
- 1.30—Variétés
- 2.00—Tendrement
- 2.30—Mélodies d'autrefois
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Un souhait, une chanson
- 4.00—Nouvelles
- 4.31—Présent
- 5.00—Radio journal
- 5.30—Chronique des sports
- 5.35—Tous les garçons, les filles
- 6.00—Nouvelles
- 6.30—Chronique des sports
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain et avis de décès
- 7.15—Témoignage

LUNDI

- 7.30—Actualités Ouest
- 7.45—Concert populaire
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—En compagnie des cordes
- 10.00—Fernand Gignac
- 11.00—Au fil de la nuit
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

MARDI

- 7.30—Au temps du 78
- 8.00—Concert symphonique
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Politique
- 9.45—Musique sud-américaine
- 10.00—Fernand Gignac
- 11.00—Au fil de la nuit
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI

- 7.30—Dans l'coin de la boîte à bois
- 8.30—Variétés
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Amérique latine
- 10.00—Les mercredis de la musique
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

JEUDI

- 7.30—Au temps du 78
- 8.00—Le monde est mon pays
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Programme allemand
- 10.15—Variétés
- 11.00—Au fil de la nuit
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI

- 7.30—Chronique de France
- 7.35—Interviews et reportages
- 8.00—Comédies musicales
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Repos du guerrier
- 10.00—Jazz en liberté
- 11.00—Au fil de la nuit
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI

- 6.25—Ouverture
- 6.30—Radio journal
- 6.33—Radio-samedi
- 6.54—Nouvelles et sports
- 7.00—Radio journal et chronique des sports
- 7.15—Petit train du bonheur
- 7.30—Nouvelles
- 7.33—Radio-samedi
- 7.45—Nouvelles du sport
- 7.48—Radio-samedi
- 8.00—Radio journal
- 8.05—Radio-samedi (8 h. 05 à midi)
- 8.30—Nouvelles
- 9.00—Nouvelles et prévisions du temps
- 10.00—Nouvelles
- 11.00—Nouvelles
- 12.00—Radio journal
- 12.10—Chronique des sports
- 12.15—Radio-samedi
- 12.30—Causerie vers demain
- 12.45—Radio-samedi
- 1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
- 1.15—Radio-samedi
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30 à 5.00—Radio-samedi
- 2.00—Nouvelles
- 3.00—Nouvelles
- 4.00—Nouvelles
- 5.00—Radio journal
- 5.05—Les coulisses de l'actualité
- 5.30—Radio-samedi
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Radio-samedi
- 6.30—Nouvelles du sport
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain et avis de décès
- 7.15—Témoignage
- 7.30—D'un chansonnier à l'autre
- 8.00—Samedi jeunesse
- 8.30—Musique de danse
- 9.00—Radio journal
- 9.10—Revue de la semaine
- 9.30—Visite aux chansonniers
- 10.00—Salut les copains
- 11.00—Au fil de la nuit
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

DIMANCHE

- 7.50—Ouverture
- 7.55—Méditation
- 8.00—Radio journal
- 8.05—Bonjour dimanche
- 8.45—Vie croissante
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Bonjour dimanche
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Pour nos malades
- 11.00—Pères Blancs
- 11.05—Concert du dimanche
- 12.00—Radio journal
- 12.10—Chronique des sports
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nos nations au micro
- 6.00—Sérénade
- 6.20—Carnet mondain et avis de décès
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Mosaïque
- 7.00—Cabaret du soir qui penche
- 9.00—Nouvelles et sports
- 9.15—Cabaret du soir qui penche
- 11.00—Une fleur à mon balcon
- 11.30—Classiques pour tous
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Pensée du soir, Fermeture

Dunrea

Repas des pauvres

Le dimanche après-midi 9 juin, comme il avait été décidé, un rassemblement des gens de cette localité eut lieu à la salle paroissiale, sous les auspices des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, au profit des pauvres des pays sous-développés.

Les heures assignées pour cette réunion étaient de quatre à six heures et la salle était remplie.

Il y eut présentation de vues animées par Sr Marie-Aline, M.O., et de diapositives par le médecin local, le Dr Lommerse, avec explications relatives à chacune, concernant le pays africain que ce dernier connait à fond, puisqu'il y est demeuré pendant plusieurs années.

De jeunes talents vocaux rendirent avec brio plusieurs chants, ainsi que des récitations de leur composition. Le tout intéressa vivement l'auditoire, ainsi que la causerie donnée par le dévoué pasteur toujours prêt à y mettre du sien, surtout quand il s'agit d'oeuvres de ce genre. En plus, il y eut exposition de dessins exécutés par les élèves de l'école locale, représentant des huttes ou de pauvres masures des pays de missions, qui furent jugés d'après les notes. Un grand tableau en couleur, représentant le Bon Pasteur entouré d'enfants de toutes les couleurs, dans un paysage de monts et vallons, ayant été exécuté par de jeunes artistes locaux, fut premièrement exposé à l'église et servait ensuite de fond de scène à la salle pour cette occasion, incitant les gens à se montrer généreux pour cette oeuvre primordiale.

Finalement, un goûter infiniment maigre, consistant en brioches sans beurre et café sans lait ni sucre, fut servi à l'assistance, donnant une idée de la misère noire à laquelle les peuples des pays sous-développés sont soumis.

Le tout rapporta une somme d'argent assez rondelette.

Fête champêtre

Les jeunes de l'école locale et des écoles avoisinantes qui avaient oganisé une fête champêtre pour le vendredi 7 juin, durent ajourner vers midi à cause de la mauvaise température. Mais ils se reprirent de nouveau le mercredi 12 juin, par une belle journée ensoleillée qui fut très mouvementée, d'après les joyeux échos qui parvenaient du terrain de jeux.

Va-et-vient

M. et Mme Aimé Boulet se sont rendus à St-Boniface le samedi 8 juin, pour assister au mariage de leur fils, Edmond.

Le samedi 1er juin, Mme Napoléon Boulet conduisit à Winnipeg, à l'Académie de St-Charles, un groupe d'étudiantes de 8e année de l'école locale qui furent très intéressées à visiter les principales institutions de la ville, etc.

M. Gérard Vachon, séminariste, est venu visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Boulet, se rendant aussi à Oak Lake. M. Gérald Lavoie, employé à l'hôpital général St-Boniface, profita de l'occasion pour venir visiter ses parents.

M. l'abbé M. Morand reçut avec plaisir, récemment, la visite de sa nièce, Mlle Kathy Cécile, qui, toujours prête à se dévouer pour les bonnes et belles causes, mit en terre une quantité importante de jolies plantes qui enjoliveront les parterres du presbytère.

Le dimanche 9 juin, M. et Mme Louis Colbe, accompagnés de M. Jules Delanoie et son fils, de Radville, Sask., revenant d'une randonnée à St-Léon, se sont arrêtés à Dunrea pour prendre le souper chez M. et Mme P. Bisson, où ils rencontrèrent plusieurs bons amis avant de reprendre la route vers l'ouest le même soir.

Transcona

Gagnants au thé

Le thé printanier de juin, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption, fut un succès, grâce à l'organisatrice, Mme A. Bédard, et à son comité. Les prix d'entrée favorisèrent Joceline Carney (ensemble de verrerie) et Lorraine Bédard (ornement floral). La couverture blanche fut gagnée par Mme Madeleine Faso et le beau gâteau florifère, par Mme Louis Trudel.

Réunion de la L.F.C.

Vingt-cinq membres assistèrent à la réunion mensuelle de la Ligue tenue le 12 juin. Deux nouvelles dames de la section paroissiale furent reçues officiellement, soit Mmes R. Lambert et H. Lapointe. M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier, s'empressa de féliciter ces nouvelles recrues.

En l'absence de la présidente, Mme A. Comeault, malheureusement atteinte de la grippe, la 1ère vice-présidente, Mlle H. Blais, dirigea l'assemblée. Au cours des délibérations courantes, on eut le plaisir d'entendre un rapport du récent congrès diocésain de la Ligue tenu à Lorette, donné par Mme B. Bélanger, déléguée. Mme C. Dandenault fit lecture des résolutions adoptées au congrès, et M. l'abbé St-Laurent donna un résumé de la rencontre des aumôniers qui, au dire des membres, fut des plus intéressantes.

L'assemblée décida de prendre part, comme l'an dernier, à une grande vente de pâtisseries, conjointement avec les dames des autres églises de Transcona, catholiques et non-catholiques, le 15 août, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi, en la salle "St. Michael", 400, rue Day, à l'occasion de la semaine "Hi Neighbor Festival". Mme P.-E. Carrière accepta d'être responsable du comptoir de la Ligue.

Le souper paroissial d'automne aura lieu cette année le dimanche 29 septembre dans la salle paroissiale. A cette occasion, il y aura tirage de prix en argent. Mlle H. Blais, assistée de Mme E. Grégoire, sera en charge de l'organisation.

On annonça une clinique de donateurs de sang pour les 18 et 19 juin aux usines du chemin de fer Canadien National à Transcona. Quelques membres donnèrent leur nom pour aider aux dirigeants de cette clinique.

Le programme récréatif de cette réunion, dirigée par Mme P.-E. Carrière, comprenait des chants folkloriques, chanson à répondre, etc. On proposa un toast à Mme Fidélise Dandenault à l'occasion de ses 85 ans et on chanta "Bonne fête, grand-mère".

Après un succulent goûter servi par Mme Bédard et son comité de recrutement, on procéda à une belle surprise pour deux des membres: Mlles Agnès Fillion et Angèle Carrière, dont le mariage aura lieu prochainement. Mlle Blais, au nom des membres de la Ligue, présenta un cadeau-souvenir à chacune des futures mariées avec des remerciements sincères pour le travail accompli pour la Ligue. Les deux héroïnes surent remercier les membres pour ce geste d'amitié.

Le tirage du prix d'entrée favorisa Mme E. Lebleu.

St-Malo

Remerciements

Les familles Forest et Gosselin désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, dons ou services rendus, à l'occasion de leur deuil récent.

La plupart des hommes meurent, parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir.

Municipalité Rurale de Ste-Anne

AVIS PUBLIC

Avis est donné par les présentes que les rapports du vérificateur de la Municipalité pour l'année 1967, ainsi que le rapport financier s'y rapportant, ont été déposés au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité et sont disponibles à l'inspection de toute personne ou à son représentant à toute heure raisonnable, et que toute personne ou son représentant peut à ses frais en faire une copie au complet ou en partie.

Daté à Ste-Anne, au Manitoba, ce 6e jour de juin 1968

Camille Chaput, préfet



Mark Smerchanski, candidat libéral de Provencher, avec le Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau

Mark a fait partie du comité aviseur de l'hôpital St-Boniface pendant sept ans.

Il a fondé au Manitoba les compagnies Border Chemicals et Sheer-Mist Hosiery.

Ordination de M. l'abbé Pierre Fisette, 15e prêtre de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le 8 juin, à 4 h. 30 de l'après-midi, en l'église St-Joachim de La Broquerie, M. l'abbé Pierre Fisette, fils de M. et Mme Edouard Fisette, de cette paroisse, recevait l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface.

La cérémonie d'ordination fut des plus imposante; on sentait une atmosphère de prière et de recueillement dans cette foule réunie autour de l'élu du jour. M. l'abbé Hervé Dansereau, de la paroisse Cathédrale, agissait comme grand cérémoniaire. Le commentateur était M. l'abbé André Legault, de Ste-Thérèse, Qué., et confrère de l'ordonné. Celui-ci doit partir pour le Chili cet été. M. Hubert Balcaen, cousin de l'ordonné, remplit la fonction de lecteur. M. l'abbé Viateur Allary, Supérieur Général de la Société des Prêtres des Missions Etrangères et archidiacre, assistait son Excellence à l'autel. Mgr Antoine Hacault, consécrateur, prononça l'homélie de circonstance.

Ont concélébré à cette occasion: Mgr Hacault, M. l'abbé Pierre Fisette, nouvel ordonné, Dom Fulgence Fortier et le R. P. Maurice Comeault, tous deux de la Trappe à St-Norbert (le Père Comeault était un confrère de collège), le R. P. Louis Vielfaure, P.B., cousin de l'ordonné et enfant de la paroisse, M. l'abbé Viateur Allary, ainsi que M. l'abbé Jean-Louis Rocan, directeur de la Pastorale au Collège de St-Boniface et enfant de la paroisse.

Assistaient au choeur MM. les abbés Pierre Gagné, curé de Fannystelle, Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude et le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., curé de Fisher Branch, tous trois parents de la famille. Etaient aussi présents à la fête, MM. les abbés Gilles Bélanger, de Sherbrooke, qui partira pour les Philippines, Charlemagne Ouellet, de Rimouski, qui partira pour le Pérou, ainsi que Marcel Beaulieu, de Valleyfield, en 4e année de théologie, tous trois confrères de l'ordonné. Avaient joint la chorale au jubé, M. l'abbé Raymond Desrocher, de Québec, en 4e année de théologie, ainsi que M. l'abbé Jean-Jacques Marchand, de Shawinigan, qui entrera en 4e année de théologie après un stage de 2 ans aux Philippines, tous deux confrères de l'ordonné.

L'ordination terminée, M. l'abbé Pierre Fisette s'avança à la balustrade et se fit un plaisir de donner sa bénédiction à tous ceux qui voulait la recevoir. Rien n'est plus impressionnant qu'un nouveau prêtre qui donne sa première bénédiction à ses proches, parents et amis.

Le banquet traditionnel en l'honneur du nouvel ordonné eut lieu vers 7 h. du soir, à l'école secondaire. Mme Camille Boily et ses aides étaient en charge du succulent menu qui fut servi à cet occasion. M. Stanislas Fisette, cousin de l'ordonné, agissait comme maître de cérémonies. Après les agapes fraternelles, le programme débuta par deux chansons interprétées avec brillo en langue visayenne et en langue tagalog, les deux principaux dialectes des Philippines, par M. l'abbé J. J. Marchand. Suivirent ensuite des discours de circonstance par M. Aimé Delaquis, copain de classe au collège, le R. P. Louis Vielfaure, missionnaire en Zambie, ainsi que M. l'abbé Jean-Marie Gagné, parent de la famille, M. l'abbé Viateur Allary, missionnaire aux Philippines jusqu'en 1963, M. l'abbé Félicien Juneau, curé de la paroisse, Mgr Antoine Hacault, évêque, et M. Raymond Fisette, frère de l'ordonné. Ce fut une ronde de beaux et intéressants discours. Les "Petits Chanteurs" (Marie Moquin, Diane Kirouac, Colette Tétreault et Doris Leclerc; au piano Georges Kirouac), sous la direction de Mlle Marie-Louise Boily, ont voulu faire leur part en contribuant une chanson appropriée "A un nouveau prêtre".

Paroles du nouvel ordonné

Après avoir recu un grand nombre d'éloges de la part de ses confrères, de M. l'abbé F. Juneau, curé, etc., le héros du jour adressa la parole en commençant par ces mots: "Ou bien je me connais mal, ou les autres me connaissent mal . . ." Il remercia son père, qui fut aussi pour lui un grand frère, et qui, après l'épreuve si douloureuse du décès de sa bien-aimée épouse, il n'a pas failli à la tâche. Le jeune prêtre remercia aussi ses oncles et tantes qui ont tant fait pour soutenir le papa durant les années 53 à 60 et se dit fier de l'union de son père contractée avec sa tante, qui fut pour lui une compagne discrète et dévouée. Il adressa des remerciements à ses frères et soeurs comme à ses beaux-frères pour l'entraide fraternelle, à sa Mère l'Eglise, à Mgr Hacault pour l'avoir consacré prêtre, au curé de La Broquerie pour l'avoir toujours si bien accueilli lors de ses vacances dans la paroisse natale, aux religieuses de La Broquerie et aux Pères du Collège de Saint-Boniface pour la solide éducation tant par l'enseignement que par l'exemple, au R. P. Allary pour l'avoir accueilli à Québec en 1963. Il souligna la présence de ses confrères et amis venus nombreux de l'Est, des prêtres du diocèse qui ont concélébré avec lui ou qui sont venus assister à son ordination. Enfin il témoigna sa gratitude au milieu charitable et chrétien au sein duquel il a grandi et où il a appris à partager avec les autres. Son bonheur consistera désormais à faire bénéficier, des dons qu'il a reçus, les âmes moins favorisées des pays de missions. "Cette fête est non seulement pour moi, dit-il, mais pour vous tous. Demandez maintenant à Dieu que la charité me fasse serviteur des déshérités".

La soirée se termina au son d'une musique entrainante fournie par les abbés Charlemagne Ouellet à l'accordéon et J.-J. Marchand à la guitare. Il ne faudrait pas oublier de mentionner les jolis décors, tant à l'école qu'à l'église. Le thème était très approprié. Tout cela est dû au travail d'artiste de M. Roger Gamache et son groupe.

Première messe

Dimanche matin, à 11 h., en l'église de sa paroisse natale, M. l'abbé Pierre Fisette avait le bonheur de chanter sa première grand-messe solennelle. Ont concélébré avec lui, MM. les abbés Charlemagne Ouellet, André Legault, Gilles Bélanger, Félicien Juneau et Viateur Allary. M. l'abbé Marcel Beaulieu agissait comme diacre et M. l'abbé Raymond Desrochers comme commentateur et animateur du chant. Le jeune Gilles Fisette, cousin de l'ordonné, servait au choeur. M. Raymond Fisette fit la lecture de l'épître. L'abbé Pierre Fisette lui-même prononça l'homélie.

Dans son homélie, le jeune missionnaire exprima le souci que tous doivent avoir d'être, dans quelque état de vie qu'ils soient, des témoins authentiques du Christ. Lorsqu'ici bas un ambassadeur est envoyé pour représenter son pays dans une contrée étrangère, tout pouvoir lui est donné de poser des gestes au nom de son propre pays. De là la nécessité de se bien renseigner puisque tout ce qu'il fera de bon ou de mauvais aura une répercussion qui engage sa nation. Jésus a été envoyé sur la terre par son Père qu'il représente auprès des hommes. Il a été chargé de leur faire connaitre les secrets de l'Amour du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Dieu est Amour; il l'a prouvé en mourant pour nous sur la croix. Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Après la Résurrection, le Christ est remonté vers son Père, mais les hommes continuent de vivre. Alors qu'allait-il arriver? "Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre." Le Christ a choisi des hommes qui seront ses représentants: "Allez, baptisez toutes les nations. Enseignez-leur tout ce que je vous ai enseigné." Le Christ n'a pas seulement envoyé des prêtres, mais par son baptême, tout chrétien est greffé au Corps mystique du Christ. Le premier devoir du chrétien est d'aller enseigner. Aller vers les autres. Pas n'est besoin pour cela d'aller au loin. Tous doivent répandre autour d'eux les leçons de foi, d'espérance et de charité qu'ils ont reçues. C'est ainsi qu'ils feront connaitre l'amour du Christ pour les hommes.

Ai-je le souci d'aller vers les autres, ou si je choisis seulement ceux qui me sont agréables. Avons-nous suffisamment le souci de faire connaitre Dieu! Grâce à l'Eucharistie, nous pouvons aller vers les autres et faire connaitre Dieu.

Au cours de cette messe, ajouta le nouvel ordonné, demandons au Père, au Fils et au Saint-Esprit de faire connaitre le Christ par ses envoyés dans le monde.

A l'issue de cette célébration eucharistique une réception intime avait lieu à la salle Roy pour la famille et les quelques amis et confrères de l'Est. Un repas froid fut servi, après quoi on passa une bonne partie de l'après-midi à chanter en espagnol, en italien, en anglais, en français. Tous étaient heureux de fêter joyeusement avec le nouveau prêtre sa montée au sacerdoce.

Outre le Supérieur Général et les six confrères de l'ordonné venus de la Province de Québec, on remarquait parmi les invités de l'Est, M. et Mme Lucien Provencher, de Duvernay, Qué., Mlle Gabrielle Robert, de Chambly, Qué., ainsi que Mlles Florentine Dumontet, Jeannine Lebrun et Louise Théroux, toutes trois de Montréal. Etait aussi présente à la fête la Rév. Soeur Irène Beaudoin, SS.NN.J.M., de St-Jean-Baptiste, et cousine de l'ordonné. On comptait aussi parmi l'assistance des parents et amis de Brandon, St-Georges, Swan Lake, Otterburne, St-Norbert, St-Pierre, St-Boniface, Ste-Agathe et St-Lazare.

Félicitations à M. l'abbé Pierre Fisette et meilleurs voeux pour un fructueux apostolat en mission.

Fête de la St-Jean-Baptiste

Comme vous le savez, La Broquerie fête toujours la St-Jean. Cette année, vous êtes conviés à La Broquerie pour le dimanche 23 juin.

Il y aura messe rythmée à 10 h. du matin. A 11 h. 15 a.m., on accompagnera St-Jean-Baptiste jusqu'au terrain du piquenique. Suivra le diner champêtre (chacun apporte son panier). Immédiatement après le diner, il y aura joute de balle molle: Anciens vs. Jeunes. A 1 h. de l'après-midi, grand tournoi de balle dure pour le trophée de la St-Jean (sept équipes se rencontreront). Il y aura aussi sur le terrain: défilé de bicyclettes, course de chevaux, restaurant et kiosque de jeux divers pour jeunes et moins jeunes.

Cordiale bienvenue à tous, anciens amis et paroissiens. On s'amuse bien à La Broquerie!



M. l'abbé Pierre Fisette, Prêtre des Missions Etrangères, fils de M. et Mme Edouard Fisette, de La Broquerie, a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale dimanche dernier, 16 juin, par Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface.
(Photo Perrin du Manitoba)

Letellier

Employé à sa retraite

M. Joseph Dupuis, employé à la voirie du chemin de fer Canadien National, vient de prendre sa retraite après 45 ans de service. Né à St-Jean-Baptiste, M. Dupuis a passé sa carrière entière dans le district Letellier-Emerson.

Le vétéran du rail reçut plusieurs messages de félicitations de la part de personnalités supérieures de la compagnie, entre autres de M. E. P. Stephenson, vice-président de la région, lors de sa dernière journée de service.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la sacristie le 12 juin, à 8 h. p.m., avec 22 membres présents.

Après les prières d'usage, il y eut lecture du procès verbal de la dernière assemblée, suivie des rapports des divers comités.

Il fut décidé que la réunion générale ait lieu le troisième mercredi du mois.

Un comité fut formé afin d'organiser une réception en l'honneur d'un ancien curé de Letellier, M. l'abbé Edouard Fontaine, qui viendra célébrer la messe à Letellier le 23 juin.

Un cadeau fut présenté à Mme Camille Desautel, qui quittera Letellier prochainement pour aller demeurer à St-Pierre.

Les dames décidèrent de profiter de l'absence de M. l'abbé M. Messier, curé, en retraite, pour faire le ménage du presbytère.

Mme Arthur Fontaine, présidente, lut un rapport du conseil diocésain sur les prochains projets.

Un délicieux goûter termina l'assemblée.

Çà et là

Mme Jos. Goulet quittera la paroisse prochainement. Son départ sera vivement regretté. On ne pourrait énumérer les nombreux services rendus par cette dame si dévouée. Tous lui souhaitent bonne chance dans sa nouvelle demeure.

La famille Camille Desautel partira bientôt pour aller demeurer à St-Pierre où M. Desautel est gérant de la Banque Canadienne Nationale.

Le dimanche 9 juin avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Diane Dupuis. De nombreux et jolis cadeaux lui furent offerts. L'héroïne du jour remercia très gentiment toutes les dames, puis un délicieux goûter fut servi.

Prompt rétablissement à Michelle Ayotte, patiente à l'hôpital général St-Boniface, à la suite d'un accident, ainsi qu'à M. Gérard Leclair, patient au même hôpital pour intervention chirurgicale.

Sincères condoléances à la famille Gallant à l'occasion du décès de M. A. Gallant, dont les funérailles eurent lieu à Letellier le lundi 10 juin, ainsi qu'à la famille Jubinville à l'occasion du décès de M. Wilfrid Jubinville.

Billet du jeudi

Quand Xavier Marmier visita le Canada

Xavier Marmier, dont on connait surtout le roman des **Fiancés du Spitzberg**, séjourna assez longtemps au Québec, en particulier à Saint-Hyacinthe, en 1849.

Il dit, dans la relation qu'il publia par la suite, que le village de Saint-Hyacinthe lui parut l'un des plus beaux du Bas-Canada.

Il y fut reçu par le seigneur du temps, M. L.-A. Dessaulles, premier maire de la future ville.

Il visita aussi le petit séminaire de Saint-Hyacinthe, fondé en 1811, et se plut fort en la compagnie de Mgr Joseph-Sabin Raymond, qui le dirigea de 1847 à 1853, puis de 1859 à 1883.

Ce prêtre cultivé, disciple fervent de Lamennais, revenait d'un long voyage en Italie et en France, où il avait rencontré Châteaubriand, le comte de Montalembert, Lacordaire, l'abbé Gerbet, le duc de Broglie, et il fut flatté de l'attention de Marmier.

Premier disciple canadien de Montalembert, Mgr Raymond écrivait volontiers dans les journaux de son temps, et il y eut souvent maille à partir avec le seigneur Dessaulles, qui vivait à Montréal autant qu'à Saint-Hyacinthe, sinon plus.

Esprit libre et ne cachant pas ses opinions anticléricales, Louis-Antoine Dessaulles était rédacteur en chef du journal le **Pays**, président de l'Institut canadien de Montréal.

A Saint-Hyacinthe, Marmier rencontra aussi l'abbé Désaulniers, qui fut supérieur du séminaire en 1853-1859; Rodrigue Masson, étudiant qui avait terminé sa rhétorique, et devait devenir lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

* * *

Marmier, qui vécut de 1808 à 1892, fut à son époque un voyageur peu ordinaire.

Il visita maints pays, sinon la plupart de ceux connus et accessibles, à une époque où les moyens de transport n'étaient pas ceux d'aujourd'hui.

On présume qu'il vint de Québec à Saint-Hyacinthe par train, mais après un détour par Montréal, parce que le chemin de fer **Saint-Laurent et Atlantique**, inauguré en 1849, partait de Montréal et n'allait guère plus loin que le petit Maska, comme on disait alors.

Le manoir seigneurial, où il fut d'abord reçu, était un bâtiment de pierre de style normand, sis "à l'entrée principale du parc Dessaulles", qui disparut en 1876 dans le désastreux incendie qui ravagea la ville, y brûlant huit cents maisons.

Avant de passer au Canada, Marmier s'était arrêté à New York, Albany, Troy et autres endroits, mais les Américains et leurs manières lui déplurent, de même que leur mercantilisme effréné, leur vanité, leur esprit de vantardise.

Il rappelle un trait amusant, qu'il dit avoir observé plusieurs fois: quand un navire de la marine marchande américaine en devance un autre, il s'empresse de déployer le pavillon des Etats-Unis; s'il est devancé, il arbore celui de la France.

On imagine ce qu'un Français pouvait souffrir dans son orgueil, en face de tels procédés.

Le voyage de Marmier au Canada est d'un intérêt considérable, d'autant plus que l'écrivain tient un journal en cours de route et que, de retour chez lui, il raconte volontiers ce qu'il a vu et entendu.

C'est ce que montre Jean Ménard, dans son ouvrage récent: **Xavier Marmier et le Canada.** (1)

Le livre est agréable et nous apprend une foule de choses, même si Marmier les effleure, plutôt qu'il ne les apprécie en profondeur.

Il reste qu'il n'était pas n'importe qui, pour les Français du Canada, et que sa venue dans un pays neuf comme le nôtre ne pouvait avoir que de l'intérêt, pour lui comme pour nous.

Ami de Sainte-Beuve et menbre de l'Académie française, contemporain des plus illustres romantiques, il était avec Lamartine et Vigny l'un des plus séduisants d'entre eux.

Il vint chez nous, aima le Canada et les Canadiens français, chez qui il compta des amis jusqu'à la fin.

Sa correspondance de l'époque serait un document unique, et l'on espère que Jean Ménard nous l'offrira un jour.

L'Illettré

(1) **Les Presses de l'Université Laval**, Québec.

Ste-Amélie

Çà et là

M. et Mme Georges Casavant, accompagnés de M. et Mme Antoine Desjardins, de Laurier, se sont rendus à Bottineau, D.N., pour le mariage d'un neveu. Ils se sont arrêtés à Brandon pour y visiter M. et Mme Albert Letain.

Sincères condoléances à M. et Mme Lafrenière et leur famille à l'occasion du décès de leur fils et frère, Christian, survenu accidentellement le 10 juin. Ont assisté aux funérailles le 12 juin dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes: M. et Mme L. Grandbois, M. Amédée Pinette, Mmes Flo. et Georges Vandenbosch, Albert Férec, Eglantine Callewaert, Albert Labelle et Irène Morin.

M. et Mme Maurice Gendron et leur famille, MM. Gérald Pinette, Hervé Grandbois, Daniel Neault, E. Denis, Gilbert L'Heureux et Lucien Denis, Mlle Dorothy Gunner, M. et Mme Georges Burelle et leurs enfants étaient en visite chez leurs parents durant la fin de semaine du 15 juin.

M. Denis Pinette a terminé ses clases et est en vacances chez ses parents.

M. et Mme Roland Van Derkerkove et leur fils, Roger, rendirent visite à leurs parents, le dimanche 16 juin.

Mlles Edith et Gisèle Pinette ont passé quelques jours à St-Boniface.

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau, patiente à l'hôpital de McCreary.

MM. et Mmes Antoine et Jos. Vandepoele partirent le lundi 17 juin pour un voyage à Delhi, Ont.

St-Jean-Baptiste

Assemblée de la L.F.C.

Quelque 60 dames de la Ligue des Femmes Catholiques assistèrent, le 13 juin, à notre dernière réunion de la saison. La présidente ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous, puis il y eut démonstration du nouveau costume d'école.

Mme Antoine Sabourin rappela le thème de l'année: "Cherchons Ensemble", et nous fit la lecture d'une des résolutions adoptées lors du 5e congrès diocésain tenu à Lorette. Les présidentes des comités spirituel, de législation et d'éducation firent connaitre les autres résolutions.

Le programme de la réunion consistait en une intéressante conférence sur la manière d'enseigner la catéchèse, par le Père Labadie, CSV, qui fut présenté par Mme Pete Goertzen.

Comme nous ne connaissons pas les diverses méthodes d'enseigner la religion à nos adolescents, nous étions heureuses des renseignements. Le Père se fit un plaisir de répondre à nos questions.

Mme Cyrille Sabourin remercia l'invité d'honneur pour ses paroles si instructives.

La Ligue reprendra ses activités l'automne prochain. Nous n'avons pas d'activités précises pour les vacances, mais nous serons là si l'occasion se présente.

Les dames du comité spirituel servirent un bon café et un léger goûter pour terminer la soirée.

Mariages

Au Manitoba

STE-AMELIE —

Sawoten-Soucy

Le mariage de M. Bill Sawoten à Mlle Noëllie Soucy eut lieu le samedi 8 juin à Winnipeg. Après avoir fait un voyage de noces à Vancouver et Williams Lake, C.-B., les nouveaux époux résideront à Calgary, Alta.

Sont venus des environs à l'occasion de ce mariage: MM. et Mmes Ludger, Gérald et E. Soucy et John Brook, Mme Andy Morrisseau, M. et Mme Louis Ferec, de Ste-Rose-du-Lac, et M. et Mme Maurice Delaurier, de Dauphin.

Debeuckelaere-Williams

Félicitations à M. et Mme Eddy Debeuckelaere (née Valdine Williams) dont le mariage eut lieu le 8 juin à Winnipeg. M. et Mme G. Debeuckelaere, Freddie, Ronnie et Jerry Desbeuckelaere et M. et Mme Charlie Debeuckelaere sont venus pour cette occasion.

* * *

LA BROQUERIE —

Laurencelle - St-Vincent

Le samedi 8 juin, à 8 h. 30 du soir, en l'église de Ste-Anne-des-Chênes, Mlle Florence St-Vincent, fille de M. et Mme Joseph St-Vincent, de Ste-Anne, unissait sa destinée à celle de M. Roland Laurencelle, fils de M. et Mme Louis Laurencelle, de La Broquerie.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en taffetas. M. Laurencelle accompagnait son fils à l'autel. M. l'abbé Louis Laurencelle, de St-Boniface, frère du marié, bénit leur union. Charles Lavack et Paul Blanchette, cousins de la mariée, servaient à l'autel. M. l'abbé Robert Nadeau, oncle de la mariée, assistait au choeur. Au cours de la messe, M. Léo Freynet, cousin du marié, interpréta quelques cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Philippe Gélineau.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jacqueline St-Vincent et Denise Charrière, soeur et amie de la mariée, et Jeannine Laramée, cousine du marié, portaient d'élégantes toilettes roses. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcien Laurencelle, Gabriel et Gérald St-Vincent, frères des mariés. Agissaient comme huissiers: MM. Victor Laurencelle et Roger St-Vincent, frères des mariés.

A l'issue de la cérémonie religieuse, parents et amis se réunirent au Blé d'Or pour une soirée dansante. M. Alfred Laurencelle, maître de cérémonies, proposa le toast aux nouveaux époux. M. Raymond Lavack et son orchestre firent les frais de la musique.

On remarquait parmi les invités, M. et Mme Alcide Desgagnés, de Fort Frances, Ont., cousins du marié, et M. Gilbert St-Vincent, de Red Lake, Ont., frère de la mariée.

A leur retour d'un voyage de noces à Vancouver, C.-B., les nouveaux mariés établiront domicile à St-Boniface.

* * *

ST-FRS-XAVIER —

Monaghan-Régnier

Le 8 juin, à 7 h. du soir, dans l'église de St-François-Xavier, M. l'abbé Gérard Régnier bénissait le mariage de sa soeur, Anne-Marie, fille de M. et Mme Marc Régnier, à M. Francis Bernard Monaghan, fils de Mme Elizabeth Monaghan, de Peterborough. La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe blanche en linon gaufré, genre empire, et d'un long voile retenu par une boucle de même tissu. Son bouquet se composait de lis blancs, de stéphanotis et de lierres.

La dame d'honneur, Mlle Marguerite Régnier, et la demoiselle d'honneur, Mlle Kathleen McGugan, portaient des robes de toile aqua garnies de dentelle blanche. Leurs gerbes de chrysanthèmes blancs complétaient leurs ensembles. La petite bouquetière, Suzanne Régnier, portant un panier de chrysanthèmes, était vêtue d'une longue robe en toile blanche bordée de dentelle. Le jeune Marc Riese, neveu de la mariée, agissait comme page et porteur d'anneaux. Les garçons d'honneur et les huissiers étaient respectivement MM. Phil Monaghan, Anthony Quaglia, Jules Allard et Maurice Régnier. Mme Jennie Connelley exécuta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Mlle Laure Morin.

A l'issue de la cérémonie, un dîner réunissait parents et amis au Paddock où le frère du marié, maître de cérémonies, proposa le toast aux nouveaux époux. Le nouveau marié adressa quelques mots de remerciements.

Pour le voyage de noces à Lac Tahoe, la mariée revêtait un deux pièces crème avec une orchidée comme fleur de corsage. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Windsor, Ontario.

* * *

ST-JEAN-BAPTISTE —

Marion-Sabourin

M. Roger Marion, fils de M. et Mme Léon Marion, de St-Boniface, a uni sa destinée à celle de Mlle Léa Saubourin, le 1er juin. A leur retour d'un voyage de noces, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Dupuis-Champagne

Le 8 juin avait lieu le mariage de M. Marcel Dupuis, fils de M. et Mme Antoine Dupuis, de cette paroisse, à Mlle Anna Champagne. A leur retour d'un voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Bérard-Lafond

Le mariage de M. Denis Bérard, fils d'Albert Bérard et de Sôlange Fillion, de Ste-Elisabeth, à Mlle Lucette Lafond, fille de M. et Mme Nestor Lafond, eut lieu le 15 juin à St-Jean-Baptiste.

* * *

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Carfantan-Glauser

Le 15 avril, Mlle Maureen Glauser, fille de feu M. et Mme John Glauser, unissait sa destinée à celle de M. Alain Carfantan, fils de M. Joseph Carfantan (fils). M. Louis Dubé servait de père à Mlle Glauser. Les nouveaux époux habitent sur une ferme à Pathlow.

Herr-Martin

Le 1er juin, M. Roy Herr, de Saskatoon, épousait Mlle Betty Martin, fille de M. et Mme Frank Martin, de St-Brieux. M. Herr est au service de "Wholesale Electric" de Saskatoon.

Archer-Assié

Le 8 juin, le R. P. J. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de M. Marc Archer, fils de M. Gustave Archer, de Zenon Park, à Mlle Rita Assié, fille de M. et Mme Robert Assié, de St-Brieux. M. Archer est au service de la Caisse populaire de Prudhomme.

* * *

GRAVELBOURG —

Piché-Huel

Le samedi 8 juin, à 8 h. du soir, M. l'abbé Fernand Ducharme bénissait le mariage de Mlle Marion Huel, fille de feu M. Pierre Huel et de Mme Irène Huel, à M. Claude Piché, fils de M. et Mme Robert Piché.

La mariée, au bras de son frère, M. Marcel Huel, portait une robe blanche et un voile court. La fille d'honneur, Mlle Lorraine Bouvier, nièce de la mariée, portait une robe rose avec accessoires de même couleur. Elle était accompagnée de M. Gerry Piché, neveu du marié. Le choeur de chant "Les Berucantos" fit les frais du chant, accompagné à l'orgue par Mme Rose Cousin.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion pour un grand nombre d'invités.

M. et Mme Claude Piché demeureront à North Battleford, Sask.

* * *

FERLAND —

Kuffner-Barber

Le 8 juin, dans l'église St-Jean-Baptiste de Ferland, M. l'abbé R. Ducharme bénissait le mariage de M. Ronald Kuffner, de Glentworth, à Mlle Maureen Barber, de Summercove.

La mariée fit son entrée au bras de son beau-père. Elle était vêtue d'une longue toilette avec col de dentelle et voile trois-quart retenu par une petite couronne. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Lynn Kuffner, soeur du marié, portait une longue toilette en brocart jaune serin et tenait un bouquet de fleurs turquoises. Les demoiselles d'honneur, Mlles Margaret Barber, soeur de la mariée, Pauline Kuffner, cousine du marié, Shirley Crosby et Marianne Morrissette, amies, revêtaient de longues robes en brocart turquoise et coiffures de même couleur. Elles portaient des bouquets de fleurs jaunes.

Shelly et Lois Barber, soeurs de la mariée, étaient bouquetières et David Roy agissait comme petit page. Les garçons d'honneur étaient MM. Henri Moulin, Clarence Sanders, Ronald Mullin et Hugh Brawley. Albert et Louis Hamel servaient la messe.

Un banquet servi à quelque 150 personnes fut suivi d'une soirée dansante à Glentworth.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble bleu. A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Glentworth.

Naissances

Au Manitoba

ST-JEAN-BAPTISTE —

Le 10 juin: Daniel, fils de M. et Mme Paul Bouchard.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Albert Clément

Soudainement à sa résidence, 221, rue Dumoulin, le 5 juin, est décédé M. Albert Clément, âgé de 81 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Nelly; deux fils, Aimé, de Ste Catharines, Ont., et Norbert, de Shilo, Man.; un frère, Eugène, de Laurier, Man.; une soeur, Mme Edouard Lane (Emma), de St-Boniface, et sept petits-enfants. Un fils, Wilfrid, et une fille, Mathilde, le précédèrent dans la tombe.

Les prières, dirigées par M. l'abbé G. Damphouse, furent récitées à la chapelle funéraire Coutu. Une messe de Requiem fut concélébrée le samedi à la cathédrale de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Aimé Nadeau, T. Dufort, Joseph, Jean, Arthur et Raymond Jubinville. L'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface.

* * *

ST-MALO —

Mme Paul Forest

A sa résidence, le mercredi 29 mai, est décédée, à l'âge de 39 ans, Mme Paul Forest (née Colette Gosselin), de St-Malo.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Paul; un fils, Rhéal; deux filles, Marthe et Mance; sa mère, Mme Bernadette Gosselin, de St-Malo; quatre soeurs, Mme Aimé Bérard (Suzanne), de St-Malo, Mme Roméo Catellier (Lucienne), de Dufrost, Mme Marcel Carrière (Fernande), de Vancouver, et Mme Guy Hébert (Thérèse), de Saint-Boniface; deux frères, Robert et Gérard, de St-Malo.

Le service fut chanté le samedi 1er juin, à 4 h. de l'après-midi, en l'église paroissiale, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis, dont plusieurs venus de loin pour offrir leurs derniers hommages à cette jeune mère de famille. On remarquait un grand nombre de Filles de la Croix et de Soeurs Grises, ainsi que des chantres de St-Pierre et de La Broquerie.

* * *

LETELLIER —

M. Albany Gallant

Le jeudi soir 6 juin est décédé à l'hôpital de Morris, M. Albany Gallant, de Letellier. Il était né à Mont-Carmel, I.-P.-E., de Jean-Pierre Gallant et de Marine Wedge. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Denise Bessette; un fils, Alban; trois filles, Annette (Mme R. D. Woltman), d'Ottawa, Lorette et Jacqueline (Mme M. Dheere), de St-Boniface; dix petits-enfants et une soeur, Clarice, de Montréal.

Les prières furent récitées le dimanche soir au salon mortuaire Desjardins. Le lundi soir, une messe de Requiem fut chantée dans l'église de Letellier par Mgr C. Empson, assisté de MM. les abbés M. Messier, curé de Letellier, et H. Dansereau, de St-Boniface. Une foule nombreuse assistait pour rendre un dernier hommage au regretté défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs actifs étaient MM. Paul Fortier, Joe Wedge, Conrad Dansereau, Florent Barnabé, Guillaume Jutras et Maurice Gilmore; les porteurs honoraires, MM. J. Damphousse, W. Forrester, X. Jubinville, A. Jutras, H. Bouchard et E. Boiteau.

* * *

En Saskatchewan

SASKATOON —

M. Xavier Messier

M. Xavier Messier est décédé, à l'âge de 40 ans, le mercredi 22 mai à sa demeure, 1314, ave sud-ouest, Saskatoon.

Les prières furent récitées le vendredi 24 mai, à 8 h. 30 du soir en l'église St-Jean-Bosco de Saskatoon. La messe de Requiem fut chantée le 25 mai dans la même église par le R. P. F. Kolla. L'enterrement eut lieu dans un cimetière catholique de Saskatoon.

Les porteurs furent cinq frères du défunt, MM. Donat, Oscar, Aimé, Noël et Antonio Messier, et un beau-frère, M. Alex. Marcotte. Les arrangements funéraires étaient confiés à la chapelle funéraire Westwood de Saskatoon.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Loretta; cinq filles, Frances, Francine, Colleen, Belle et Laura, toutes à la maison; sa mère, Mme Emelda Messier, de St-Front; trois soeurs, Mmes A. Marcotte (Marthe), de Ganges, C.-B., Mme T. Daniels (Simone), de St-Front, et Mme J. Mortenson (Cécile), de Prince George, C.-B.; six frères, Donat et Aimé, de Prince George, C.-B., Oscar et Eugène, de St-Front, Noël, de New Westminster, C.-B., et Antonio, de Saskatoon. Son père le précéda dans la tombe en 1962.

M. Messier naquit à St-Front où il fit ses études. Il passa dix ans de sa vie à Prince George, C.-B.; deux ans à Ganges, C.-B., et un an à Kitimat, C.-B. En avril 1968, lui et sa famille vinrent s'installer à Saskatoon. Il était toujours actif dans les affaires de la communauté et toujours prêt à rendre service aux moins fortunés que lui.

* * *

ST-BRIEUX —

M. Paul Creurer

Le lundi 3 juin, la paroisse de St-Brieux perdait un ancien, M. Paul Creurer, décédé à l'âge de 53 ans, à Melfort, où il était fermier depuis près de 10 ans. Né à St-Brieux, M. Creurer y passa une grande partie de sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Tinevez; deux fils, Daniel, d'Ottawa, et Marcel, de Toronto; trois filles, Mme John O'Baggy (Lucille), de Milk River, Alta, Mme Brian Dunn (Vivianne), de Swift Current, et Mme Richard Koopman petits-enfants; son père, M. Denis Creurer, au Pionneer Lodge de Melfort; cinq frères, Denis, de Red Deer, Alta, Adrien, de Calgary, Alain, de Melfort, Etienne et Maurice, d'Edmonton, et deux soeurs, Mme Clarence Anderson (Regina), de Drayton Valley, Alta, et Mme Harmon Zimmerman (Odile), de Battleford, Sask.

La messe de Requiem fut concélébrée en l'église de St-Brieux par les RR. PP. J. Rivard, P.S.M., de St-Brieux, B. Sharkey, P.S.M., de Melfort, et J. Nobert, Père Blanc d'Afrique, en vacances au Canada que M. Creurer avait rencontré lors de son voyage à Zambia, Afrique, il y a un an.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Robert, Johnny, David et Gerry Creurer, Bernard Tinevez et Edouard Hamonic. Les Chevaliers de Colomb de Melfort et de St-Brieux formaient la garde d'honneur.

L'Imperial Roadways Ltd.

M. Wilfred E. Kravetsky, président et directeur général de IRL, compagnie de transport routier motorisé, avec siège social à Winnipeg, vient d'annoncer deux nominations à la direction de la compagnie. Selon le président les deux hommes sont très compétents et mèneront leurs tâches à bien. Ce sont:

André Arguin, maintenant contrôleur, qui devient directeur du transport et Barrie D. Brooks, C.A., remplace M. Arguin comme responsable de la comptabilité, des finances. Les deux nominations sont en vigueur dès maintenant et ces hommes travailleront au bureau de Winnipeg.

M. Arguin est au service d'Imperial Roadways depuis sa fondation en 1961. Il est né à Gravelbourg, Sask., y compléta ses études au Collège catholique de Gravelbourg. Il possède des certificats en comptabilité et depuis qu'il a quitté les forces armées, après la deuxième guerre mondiale, il occupa plusieurs situations au Manitoba.

M. Brooks est venu directement de Québec. Il est comptable agréé diplômé de l'Université de Manitoba et fit ses études chez Price Waterhouse & Company pendant 5 ans.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba tient son 4e congrès

Un souper succulent et une ambiance des plus amicales, tel est l'accueil que reçurent les quelque trente personnes qui ont assisté à la 4e réunion annuelle de l'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba, au Centre Culturel de St-Boniface, le 6 juin dernier.

En dessert, les invités d'honneur et les participants eurent le plaisir d'écouter M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface, qui, très franchement et objectivement, souleva les problèmes auxquels les Caisses Populaires auront à faire face, en 1968 et à l'avenir.

Il suggéra qu'un examen de conscience se fasse au plus tôt, et que les caisses prennent de plus en plus l'initiative d'opérer comme toute maison d'affaires se doit de le faire pour être effective et compétitive, sans pour cela ignorer et perdre le principe de la coopération. Les temps changent, dit-il, les méthodes changent, il nous faut également changer.

Il démontra également l'importance de la compétence chez un gérant, car, de nos jours, l'improvisation n'a plus sa place dans notre société moderne. Il n'y a pas seulement les gérants qui doivent être compétents, les officiers aussi, de dire le conférencier.

Pour illustrer sa conférence, M. Therrien se servit d'un texte de M. Steinberg, qui, en 1959, devant les 165 finissants de la faculté de Commerce de l'Université du Manitoba, démontrait comment il avait réussi à monter un empire commercial au Québec. M. Steinberg disait, en substance, combien nos attitudes et notre manque de coopération peuvent nuire à notre prospérité. Alors qu'on lui demandait la raison de sa réussite, il dit simplement: "Vous, Canadiens français, vous vous mettez dos à dos; nous les Juifs, nous travaillons main dans la main!"

L'orateur terminait son discours en suggérant un colloque pour traiter les problèmes des Caisses Populaires et ainsi améliorer la situation économique des Franco-manitobains.

Après le repas, les membres présents se réunirent pour entendre et adopter les rapports d'usage.

M. J. Beaulieu, président, fit ressortir le travail accompli par les membres, dont trois soirées d'études organisées avec la collaboration de personnes d'expérience. Il fit remarquer également l'initiative de quelques gérants qui organisèrent eux-mêmes d'autres soirées éducatives fort appréciées. Il conclut en citant une phrase de l'éditorial de la Liberté et le Patriote: "Maintenant c'est à la population de prendre ses responsabilités".

Plusieurs résolutions tendant à améliorer le Mouvement Coopératif furent approuvées par l'assemblée; entre autre, un colloque pour l'automne.

Ce fut certainement une soirée fort intéressante et très instructive, et le Mouvement Coopératif ne peut que s'en féliciter.

Jacques Moïcard

Les économistes devraient abandonner . . .

(Suite de la deuxième page)

caste, de la part d'un individu si démuni de parchemins! Pourtant, tout ce qui m'inquiète, c'est, d'une part, l'ignorance en cette matière des étudiants du niveau secondaire et des adultes en général et, d'autre part, la détermination des économistes théoriciens de premier plan de rendre leur discipline de plus en plus impénétrable au profane.

Un ouvrage de valeur

L'ouvrage de Paul Samuelson, "Economics: Introductory Analysis", demeure le premier manuel de l'étudiant en sciences économiques. Il est excellent et il contient à peu près tout ce qu'un non-spécialiste devrait savoir. Maints étudiants hésitent à poursuivre leurs études en sciences économiques parce qu'on leur dit qu'il leur faudrait préalablement suivre un cours intensif de mathématiques. Ceux qui persistent malgré tout constatent que tout ce qu'ils apprennent ultérieurement, dans d'autres manuels, mathématiques comprises, ne leur sert pas à grand-chose quand il s'agit de résoudre des problèmes économiques pratiques, concrets.

Ce qui serait hautement souhaitable, c'est que les professeurs de sciences économiques s'attachent à rendre leur discipline populaire. Que l'on cesse de vouloir faire de celle-ci un auxiliaire précieux de l'astronomie; qu'on en fasse plutôt un instrument capable de guider l'homme dans sa vie économique quotidienne; qu'on en fasse une science qui permettra à l'homme de mieux comprendre les phénomènes et problèmes économiques.

Et qu'on enseigne cette discipline par le truchement d'une langue accessible à tous, et non pas, par celui d'un jargon ésotérique connu des seuls et rares initiés.

Cette science, on devrait l'enseigner d'abord à l'école secondaire. Puisque la plupart de nos jeunes terminent leurs études avant d'accéder à l'université, il faudrait leur enseigner les éléments de l'économique avant de leur décerner un baccalauréat ou un diplôme de cette catégorie.

Si on n'ajoute pas les sciences économiques au programme des études secondaires, les citoyens ordinaires risquent de ne jamais connaître le fonctionnement de tout l'appareil économique, du mécanisme des banques, des organismes syndicaux et financiers, du processus des taux d'intérêt élevés, de l'inflation, des balances de paiements, de l'insertion des épargnes dans l'investissement, de la taxation (cause des hausses), etc. Autant de questions importantes que chacun a intérêt à connaître.

Donc, messieurs les économistes, descendez de votre tour d'ivoire et essayez de trouver le moyen de transmettre votre savoir au commun des mortels, aux masses. Ils vous écouteront avec grand intérêt si vous savez vous mettre à leur portée.

Splendeur de l'été

Puisque toutes les fleurs ouvriront leur corolle,
Que les oiseaux viendront s'y poser au matin,
Inspirez-moi, mon Dieu, une douce parole
Pour tous les malheureux qui poursuivent en vain
Le bonheur qui les fuit.
Puisque sur tous les fleuves et sur toutes les rives,
Tant de voiliers, de barques et de petits bateaux
Côtoient les grands navires qui partent ou qui arrivent
Et laissent dans le port leurs peines, leurs fardeaux,
Puisque tous les enfants dansent une folle ronde,
Que les petits agneaux sautillent dans les champs,
Que le pauvre et le riche se croient "maîtres du monde",
Parce que l'air est pur, le ciel éblouissant,
Puisque je vais revoir la splendeur de l'été:
Création toujours neuve, attente de l'année,
Perles de la rosée, fleurs grisées de beauté
Que béni soit l'été pour ce qu'il peut donner!

M... (Ste-Anne, le 5 juin)

Retour à la ségrégation des sexes!

CALGARY — L'institutrice Dora Corbett ne reçoit que des garçons dans sa classe à Calgary.

C'est l'une des trois classes exclusivement pour garçons, formées cette année à titre d'expérience par la commission des écoles publiques de cette ville. L'expérience a été tentée à la suite de tests indiquant que 75 à 80 pour cent des enfants ayant des difficultés à apprendre à lire, étaient des garçons.

St-Malo

Filles d'Isabelle

Je parie que plusieurs d'entre vous pensaient que nous étions mortes! Mais non, au contraire, nous avons été retenues par un grand nombre d'activités.

Le dimanche 21 avril avait lieu le bazar annuel du cercle de Saint-Malo, dont je suis fière de faire mention et je profite de l'occasion pour remercier, au nom des Filles d'Isabelle, tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont porté main-forte pour faire de cette journée un réel succès. Grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'à Sr Aldéa Weicker, régente d'Etat, de Somerset, qui, accompagnée de son mari, est venu rehausser notre bazar de sa présence. C'est là qu'on voit qu'en marchant la main dans la main on peut aller loin. N'est-ce pas vrai? Ce succès nous permit donc de faire différents dons, dont celui de cinq cents dollars pour la construction du presbytère paroissial; vingt dollars pour envoyer un délégué au Rallye. Nous sommes aussi venues en aide aux Scouts de Saint-Malo.

Le 6 juin avait lieu l'assemblée mensuelle. M. l'abbé R. Nadeau a été nommé officiellement aumônier de notre cercle. Les différents comités firent un merveilleux travail par leurs visites aux malades, goûter servi à l'occasion de décès, confection du drapeau scout et par leur soin des enfants de choeur avant et après les messes. Ceci était la dernière assemblée avant les vacances d'été.

Le dimanche 9 juin, un bon groupe de Filles d'Isabelle se rendait à St-Boniface, en réponse à l'invitation de ce Cercle, pour l'initiation de neuf nouvelles candidates de notre cercle.

Le tout débuta à 1 h. 30 avec messe à la Basilique à 4 h. 30 et banquet à l'hôpital Taché à 5 h. 30. Soeurs Rose Clavelle, Aurise Charette, Eliza Lambert, Annette Forest, Anita Catellier, Fortunate Racine, Cécile Giasson, Alice Hébert et Cécile Gosselin, les nouvelles candidates, furent toutes enchantées de cette journée mémorable.

Merci au Cercle St-Boniface pour l'accueil chaleureux et bienvenue à nos nouvelles soeurs.

La rédactrice

St-Pierre

Les Franco-manitobains en France

Un groupe de citoyens de St-Pierre et des environs entreprendront prochainement un voyage qui les transportera du Canada vers la France. Ils compléteront un voyage d'échange avec la ville d'Orléans, jumelée au village de St-Pierre depuis 1966.

L'an dernier, St-Pierre était l'hôte d'un groupe d'Orléanais venus connaître la vie des Français de l'Ouest du pays. Quelques personnes ayant manifesté de l'intérêt lors de la visite de ces Français et ayant participé de différentes façons à rendre leur séjour agréable et intéressant, ont décidé de former un groupement sous le nom d'"Association culturelle de la Rivière-Rouge". Cette association a pour but de mieux connaître la France et ses habitants, d'amener un échange d'idées par la correspondance, les journaux et par des rencontres avec les citoyens de la ville d'Orléans.

Après des démarches et présentation de projets auprès du gouvernement fédéral, l'Association a obtenu un octroi permettant de défrayer une partie du coût du voyage des participants. Ceux-ci représentent les domaines médical, scolaire et agricole et projettent de rencontrer leurs homologues français; ces échanges amenant un enrichissement certain sur le plan personnel et communautaire. Différentes activités seront organisées à Orléans même. Chacun profitera également de son séjour là bas pour connaître différents coins de France.

Chanson gagnante du Rallye

Pour nous

L'histoire fut dite en 56
Lorsque gémit le noir fauve
Un seul mur blanc qui lui résiste
S'écroule enfin, parterre mauve.

Passe les jours, les années
Viens l'oubli, l'indifférence
Moules libres prisonniers
Dans une nouvelle France.

Hier, l'écume portait la fleur,
Palme dorée sur ciel argent
Finis les voiles remplis de coeur
A bout de souffle notre vent.

Un demi-mort reprend haleine
Affirme sa demande
Refuse de voir le sens de craindre
Tout fier, il pointe sa lance.

Ce n'est plus un bateau
Il ne reste qu'un bout de planche
Et l'on ballotte sur les flots
De la trop froide Manche.

Le matin viendra quand on le voudra:
C'est à nous de virer la chance,
C'est à nous de lever le bras.

Et nous voilà, c'est le temps de dire:
Finis les oui, les non de cire.

Demeurer soi-même
c'est là l'important,
non, plus de figures blêmes
Reprenons le bon sang.

Marcel Gosselin

Aubigny

Invitation

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques invitent les curés d'Aubigny, actuel et anciens, les religieuses, parents, amis, anciens élèves et professeurs laïques, ainsi que tous les paroissiens, à venir nombreux à un thé en l'honneur des Filles de la Croix en appréciation pour leur 36 années de dévouement dans la paroisse.

Ce thé, qui a pour but de rencontrer les religieuses avant leur départ, aura lieu à la salle Normandin d'Aubigny le dimanche 23 juin, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi.

Journée d'excursion

Le 13 juin avait lieu une dernière journée d'excursion pour les élèves d'Aubigny. Le programme comprenait une envolée d'une demi-heure en avion à réaction au-dessus de Winnipeg et d'Aubigny; une visite de l'aéroport et un diner, genre pique-nique, au même endroit; une heure et demie de patinage sur patins à roulettes.

Grand merci aux responsables de cette journée à jamais mémorable.

Shower

Plus de 70 dames se réunissaient à la salle Normandin le 16 juin pour un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Marie Chartier. En termes émus, l'héroïne de la fête remercia les dames pour les nombreux cadeaux présentés. Ce shower fut organisé par Mmes P. Bouchard et David Ritchot. Un délicieux goûter fut servi.

En voyage

Mme Frédéric Robert, accompagnée de sa fille, Mme G. Denommé, de Québec, est revenue d'un voyage de quelques mois.

Après la "taxe volontaire", le "prêt avec prix"

Le maire de Winnipeg, M. Stephen Juba, a demandé un jugement de la cour sur la légalité de son projet de tirage municipal.

Le maire a précisé qu'il avait écrit au procureur général, M. Sterling Lyon, pour demander au cabinet provincial de soumettre la question à la Cour d'appel du Manitoba ou à un juge de la Cour d'appel.

Selon le maire Juba, le projet n'est pas une loterie, mais "un prêt avec un prix".

L'affaire de la tête de cochon: en Cour d'appel, la décision du juge Murphy est maintenue

FREDERICTON — La cour d'appel du Nouveau-Brunswick a maintenu la décision du juge H. J. Murphy, de Moncton, au sujet de l'usage de la langue française dans une cause de méfait public.

L'avocat Roger Savoie avait déposé sa demande à la Cour d'appel dans la cause de deux étudiants québécois, Jacques Bélisle, 21 ans, de Terrebonne, et Jacques Moreau, 22 ans, de St-Sauveur, accusés d'avoir déposé une boite contenant une tête de cochon dans le portique de la maison du maire de Moncton, M. Leonard C. Jones.

Les deux étudiants avaient demandé d'être jugés en français, ce qui leur fut refusé par le juge Murphy, de la Cour de magistrat de Moncton. C'est alors qu'ils sont allés en appel.

La Cour d'appel, présidée par le juge L. M. Ritchie, a rendu sa décision après une brève discussion, ajoutant qu'un jugement écrit serait communiqué le plus tôt possible.

Me Savoie a déclaré au cours d'une interview que le seul recours possible est d'en appeler à la Cour suprême. Il a cependant ajouté que ce serait probablement impossible à cause du coût élevé de cette procédure.

"Ce qui me choque, a dit Me Savoie, c'est l'attitude contradictoire du gouvernement. D'un côté, il proclame que le Nouveau-Brunswick est bilingue et, de l'autre, il affirme que la seule langue officielle de nos cours de justice est l'anglais."

Chronique de CFRG

Aménagement à CFRG

Nos auditeurs ont dû s'apercevoir et percevoir au cours de certaines émissions, la semaine dernière, des bruits étranges, sourds et quelque peu incongrus.

Ces bruits de fond qui faisaient penser aux maisons hantées provenaient du fond de la cave de l'immeuble de CFRG (édifice Villeneuve) où l'on était en train d'installer un système de climatisation.

Voilà un rêve vieux de plusieurs années qui se réalise. Désormais, les employés pourront travailler sous "atmosphère contrôlée" et vivre sous cette atmosphère comme des légumes en conserve.

Cet air qui nous sera dispensé "sous conditions" n'entraînera pas de dépenses excessives. D'après l'installateur, l'air est fourni gratuitement, quant au conditionnement il est fourni avec un petit supplément. Donc, c'est une bonne affaire à tous les points de vue, et nous pouvons maintenant respirer.

M. M.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Antonio Fiset et Mme A. St-Yves sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour examen des yeux.

M. Irénée Granger passa quelques jours chez son fils, Gilles, et sa famille, à Avonlea.

M. et Mme Rosario Yelle, de Melville, visitèrent leur nièce, Mme Léo Roy, et les familles Martin. Accompagnés de Mme Roy, ils se rendirent à Gravelbourg pour y visiter M. et Mme Georges Martin au Foyer.

Mme Aurèle Lapointe et sa fille, Berthe, passèrent une fin de semaine chez M. et Mme Desnoyers, à Weyburn.

M. Gérard Roy, accompagné de sa mère, Mme Léo Roy, se rendit à Weyburn pour y visiter M. et Mme A. Broten et M. Richard Roy.

Mme Emile Bourassa et ses deux enfants, de Radville, visitèrent M. et Mme Albert Marcil et Mme Bourassa.

M. et Mme Siméon Boisvert et leurs fils, André et Robert, sont allés à Regina pour affaires.

M. Cléas Duperreault, de Saskatoon, a rendu visite à sa belle-mère, Mme Rose Balaux, et autres parents, récemment.

Mme Léonard Boudages rendit visite à son mari, patient à l'hôpital de Regina depuis quelque temps. Elle était accompagnée de sa belle-soeur, Mme Evelyne Philippon.

M. Raymond Campagne est revenu de l'hôpital de Saskatoon où il a subi une opération aux yeux.

M. Gérald Beausoleil a fait un séjour à l'hôpital de Regina, à la suite d'une coupure à une main.

MM. Merrien et Roméo Martin furent patients à l'hôpital d'Assiniboia, récemment.

M. Georges Martin est décédé au Foyer d'Youville le 14 juin, à l'âge de 91 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les Rév. Srs Marie-Anne (Rita Boulianne) et Alice-St-Roger (Palmyr Lemieux), Filles de la Croix, de Ste-Rose-du-Lac, Man., sont en visite chez leurs frères et soeurs, neveux et nièces, etc., et demeurent au couvent.

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme Oscar Messier et Mme Emelda Messier visitèrent MM. et Mmes Emile Fortin et Roland Bossé, à Périgord.

M. Rosario Fortin, de Zenon Park, passa quelques jours de vacances chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Fortin, ainsi que chez Marie-Louise Fortin et M. Marcel Fortin.

Soeur Marie-Claire, supérieure du couvent, eut la joie de revoir un de ses élèves, M. le juge Sirois, de Regina, à qui elle enseigna il y a 30 ans à Vonda, Sask.

M. et Mme Marcel Samson partirent le 4 juin pour Nipawin où ils passèrent une semaine chez leurs gendre et fille, M. et Mme Marcel Roy, et leurs quatre enfants.

M. et Mme Howard Schemenauer et leurs deux enfants, de Lac Lenore, visitèrent MM. et Mmes Paul Fortin et Albert Nivon.

M. et Mme Arthur Plummer, de Saskatoon, passèrent quatre jours chez M. et Mme Laurent Plamondon. Leur fillette, Shauna, était chez ses grands-parents.

Le R. P. Gérard Le Strat, O.M.I., de la mission indienne de St-Philippe, près de Kamsack, Sask., fit une courte visite chez ses parents, M. et Mme André Le Strat, et visita ses beau-frère et soeur, M. et Mme Laurence Sunderland.

M. et Mme Gérald Rowlett, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Paul Moisan.

M. et Mme Henri Quessy passèrent quelques jours de la semaine dernière chez leurs fils et brus, MM. et Mmes Armand et Lionel Quessy, à Saskatoon.

MM. et Mmes Borromée, Paul et Emilien Moisan et Alfred Bourque assistèrent, le 8 juin, au mariage de leur petite-fille et nièce, Mlle Jeannette Regie, à Watson, Sask.

MM. et Mmes Germain et Gérard Hurion et Paul Dubreuil visitèrent M. et Mme Fernand Hurion, à Choiceland.

M. et Mme Verle Tarasoff et leurs fils, Darren et Dion, de Quill Lake, visitèrent les parents de Mme Tarasoff, M. et Mme André Le Strat.

Ferland

Çà et là

A l'occasion des funérailles de Mme Yvonne Bellefeuille, de Val Marie, plusieurs parents visitèrent M. et Mme Hector Massé et leur famille, Mme Paul Jacquin et ses trois enfants, M. et Mme Rudy Schimenk et leurs deux filles, M. et Mme Cliff Hill et Mme Hector Bellefeuille.

Mmes Paul-Emile Lacasse et Edmond Tardif sont allés à Regina où ils ont visité leur frère et beau-frère, M. Georges Lacasse. Elles ont aussi visité Mme Florence Fauchon, qui fut transportée à l'hôpital général de Regina, à la suite de brûlures.

M. et Mme Gérard Desharnais ont conduit leur jeune fille, Solange, à Regina pour examens médicaux.

La jeune Anita Fournier, fille de M. et Mme Roger Fournier, a eu la malchance de se couper le petit doigt de la main droite qu'elle prit dans une porte.

Mme Angeline Fournier est hospitalisée à Kincaid.

M. et Mme René Couture sont allés chercher leurs filles, Lorraine et Nicole, qui ont terminé leur année scolaire.

MM. Rolland et Jean Chabot, fils de M. et Mme Alfred Chabot, ont gagné le championnat du tennis dans leur groupe respectif au collège Mathieu.

M. et Mme Lucien Beaudoin, M. et Mme Camille Hamel et leur famille, M. et Mme Paul Ducharme et leur fille, Pauline, de Glentworth, sont allés à la soirée d'adieu à l'occasion du départ de Frenchville, des personnes suivantes: Mmes Cécile et Paul Hamel, MM. et Mmes Donat Hamel, Hervé Lambert et Gérard Fourny.

Mlle Camille Chabot, fille de M. et Mme Antonio Chabot, se remet de légères blessures.

M. et Mme Antonio Chabot ont visité MM. et Mmes Médelger Chabot, Lucien Beaudoin et Marcel Chabot et d'autres parents et amis.

Soeur Marianne Fournier et le R. P. A. Fournier, O.M.I., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Aristide Fournier, leurs frère et soeurs, ainsi que leurs amis.




L'élevage de la dinde est intense dans le sud-ouest de l'Ontario où la production de cette viande est devenue une véritable industrie qui fonctionne à longueur d'année. On fournit annuellement des milliers de dindons pour le marché. Les types lourds sont prêts au bout de 27 semaines. Les abattoirs ont leurs propres classeurs dont le travail est vérifié par les inspecteurs fédéraux. Un convoyeur fait passer les oiseaux prêts à la vente devant un de ces employés qui en fait le classement.

St-Brieux

Çà et là

Le 27 avril, Mme Clémentine Mansière assistait au mariage de son petit-fils, M. Léo Thibault, à Mlle Donna Pearp, à Saskatoon.

M. et Mme Clément Coquet sont revenus, le 5 juin, d'un voyage à Montréal où ils assistèrent au mariage de leur fils, Gabriel, à Mlle Louiselle Pleau. Ils en profitèrent pour visiter leur fille religieuse, Sr Marie-Geneviève (Angèle), Fille de la Providence.

M. et Mme Franklin Kayner sont déménagés à Flin Flon, Man., où M. Kayner a obtenu un emploi à la mine.

M. Myron Shalley, ancien propriétaire de la cour à bois "Beaver", est allé demeurer à Rosthern où il a acheté le magasin "Marshall Wells". Son épouse et ses enfants le rejoindront à la fin de l'année scolaire. Tous leur souhaitent bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

Bienvenue à M. et Mme Raymond St-Amand et leurs enfants. M. St-Amand est le nouveau propriétaire de la cour à bois "Beaver".

M. Lucien Blandin est l'employé de M. E. Gordon, de Melfort, comme opérateur de broyeur.

Les frères et soeurs de M. Auguste Rohel viennent d'apprendre la triste nouvelle de la mort accidentelle de leur neveu, Denis, âgé de 3 ans, de Moberly Lake, Alta.

M. et Mme Daniel Carfantan avaient le plaisir de recevoir la visite d'anciens paroissiens de St-Brieux, M. et Mme Victor Goguely, de North Surrey, C.-B.

Prompt rétablissement à Mme Alice Kayner et à la jeune Marianne Ollivier, qui ont subi toutes deux une intervention chirurgicale, ainsi qu'à Mmes Annie et Mabel Dahmer, hospitalisées à Melfort.

L'ACFC et le 24 juin

REGINA — Les maires des différentes villes et municipalités de la Saskatchewan ont été invités par M. Roger Lalonde, président général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, à décréter chez eux, le 24 juin, journée officielle des Canadiens français.

La ville de Saskatoon a déjà répondu affirmativement à cette invitation.

M. R. Lalonde a aussi invité les autorités municipales à considérer la possibilité d'accorder un congé civil à cette occasion.

Radville

Réunion des C.C.

Le 14 juin, la réunion des Chevaliers de Colomb du Conseil Monahan eut lieu au sous-sol de l'église. Après la lecture du procès-verbal et des rapports des comités eut lieu l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1968-69. Furent élus: Grand Chevalier, Eugène Corbin; député Grand Chevalier, Jay Larsen; chancelier, Jean Mazenc; secrétaire-archiviste, Francis Marcil; trésorier, Darold Marin; avocat, François Porte; cérémoniaire, Lloyd Belleance; garde intérieur, Alphonse Fosonnier; garde extérieur, Ingard Wick; députés, Ed Flynn (3 ans), William Calibaba (2 ans) et Pierre Bourassa (1 an).

Le Grand Chevalier Ed Flynn, adressant la parole, dit qu'il continuera en autant que possible à se dévouer pour l'organisation, remercia les membres de leur appui et souhaita bon succès aux nouveaux membres.

Çà et là

Le 10 juin, à la salle de l'hospice Marian, se réunissaient 40 religieuses et dames à l'occasion du départ de Soeur Anne, qui quitte l'hôpital après 22 ans de service. Soeur Anne a été nommée directrice de l'hospice Santa Maria à Regina. Les religieuses lui présentèrent un bouquet, et les personnes présentes lui offrirent une bourse bien garnie, ainsi que leurs voeux les plus sincères.

Plusieurs jeunes de Radville ont été blessés dans des accidents de route, dernièrement.

Le 12 juin, M. Gérald Delanoy, qui travaillait à creuser un puits, a été transporté d'urgence à l'hôpital local, à la suite d'un éboulement. Son état est stationnaire.

Lac Pelletier

Camp Lemieux

Afin qu'un grand nombre de jeunes aient la chance de passer une partie de leurs vacances dans un endroit propice et d'ambiance catholique, le Camp Lemieux organise cinq camps qui seront divisés comme suit: filles de 8 à 11 ans, du 7 au 13 et du 14 au 20 juillet; filles de 12 à 16 ans, du 21 au 27 juillet; garçons de 8 à 11 ans, du 28 juillet au 3 août; garçons de 12 à 16 ans, du 4 au 10 août.

Pour formules d'inscription et de plus amples renseignements, s'adresser au directeur: M. l'abbé Alfred Bouchard, Eglise St. Patrick, Eastend, Sask. (téléphone: 295-3216).

L'Association Médicale Canadienne se réunit à Regina

Les greffes du coeur et du rein seront deux des thèmes importants discutés lors de l'assemblée annuelle de l'Association Médicale Canadienne qui aura lieu à Regina du 17 au 21 juin.

Le Dr Norman E. Shumway de l'Université Stanford, Palo Alto, Californie, un des premiers chirurgiens à avoir tenté une greffe du coeur, sera l'un des conférenciers à cette assemblée. Les membres de l'équipe chirurgicale de Montréal qui a réalisé la première greffe au Canada seront également présents pour participer au colloque.

Le Dr H. D. Dalgleish, chirurgien de chirurgie générale de Saskatoon, succédera au Dr Belliveau au poste de président de l'AMC au cours de l'assemblée. Natif de Saskatchewan, le Dr Dalgleish est chirurgien de chirurgie générale, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Saskatoon et médecin-chef de l'hôpital municipal de Saskatoon.

Le Dr Dalgleish s'est taillé une réputation sur le plan international quand il occupait le poste de président du Collège des médecins et chirurgiens de Saskatchewan et de la division de l'AMC pour la Saskatchewan en 1961-62. C'est au cours de l'été 1962 que les médecins de Saskatchewan cessèrent tous les soins médicaux à l'exception des soins d'urgence. La "grève des médecins", qui avait duré 23 jours, se termina par l'accord de Saskatoon — conclu entre le gouvernement provincial et les médecins.

C'est au Dr Dalgleish que l'on doit principalement les 22 amendements apportés à la législation initiale et qui rendirent la première loi canadienne d'assurance médicale acceptable pour les médecins. Ces amendements marquèrent la fin de l'unique grève des médecins dans les annales canadiennes.

St-Hubert

Dames d'Autel

La réunion mensuelle des Dames d'Autel eut lieu le 10 juin avec 14 membres et M. l'abbé Toupin, présents. Après la lecture du procès-verbal, de la correspondance et du rapport financier, les dames discutèrent des préparations du pique-nique du 7 juillet, d'un repas de noces le 20 juillet, de deux showers les 14 et 28 juillet.

Il y aura enseignement du catéchisme préparatoire à la confirmation: à St-Hubert tous les vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir, et à Whitewood tous les samedis, de 10 h. à midi.

Quelques dames ont travaillé à la préparation du pique-nique; quelques-unes d'entre elles et M. l'abbé Toupin ont décidé de tenir des pratiques de chant pour se familiariser avec les nouveaux cantiques, psaumes et chant de la messe.

Mmes Josie Jordens et Dianne Dartige servirent un délicieux goûter. Mme Léa Paquin gagna le prix de la soirée.

La prochaine réunion se tiendra le 8 juillet après le pique-nique.

GOUVERNEMENT  DU CANADA

IMPORTANTES MODIFICATIONS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE à compter du 30 juin 1968

Nouvelles prestations / Nouvelles cotisations / Nouveau plafond de salaire

Nouveau taux de cotisation

Salaire hebdomadaire	Cotisation hebdomadaire Employé	Cotisation hebdomadaire Employeur	Valeur du timbre hebdomadaire
Moins de $20.00	$ .10	$ .10	*
$20.00 et moins de $30.00	.20	.20	$ .40
$30.00 et moins de $40.00	.35	.35	.70
$40.00 et moins de $50.00	.50	.50	1.00
$50.00 et moins de $60.00	.65	.65	1.30
$60.00 et moins de $70.00	.80	.80	1.60
$70.00 et moins de $80.00	.95	.95	1.90
$80.00 et moins de $90.00	1.10	1.10	2.20
$90.00 et moins de $100.00	1.25	1.25	2.50
$100.00 et plus	1.40	1.40	2.80

*Utilisez la moitié d'un timbre de .40¢.

Nouveaux taux de prestation

Gamme de la moyenne des cotisations hebdomadaires — Cents	Taux hebdomadaires de prestation — Employé sans personne à charge	Taux hebdomadaires de prestation — Employé avec personne (s) charge
Moins de 28	$13.00	$17.00
28 et moins de 43	16.00	21.00
43 et moins de 58	19.00	25.00
58 et moins de 73	22.00	29.00
73 et moins de 88	26.00	33.00
88 et moins de $1.03	30.00	38.00
$1.03 et moins de $1.18	34.00	43.00
$1.18 et moins de $1.33	38.00	48.00
$1.33 et plus	42.00	53.00

Employeurs

1) Les nouveaux taux de cotisation entrent en vigueur le 30 juin 1968. Si le jour de paie de vos employés ne correspond pas à cette date et si vous voulez n'être pas contraint d'utiliser à la fois l'ancien et le nouveau taux pour la même période de paie, vous pouvez utiliser:

(a) L'ANCIEN TAUX pour toute période de paie se terminant le 6 juillet 1968, ou

(b) LE NOUVEAU TAUX pour toute période de paie commençant le 23 juin 1968.

2) Les timbres qui deviendront périmés après le 30 juin pourront être échangés pour les nouvelles coupures à votre bureau de poste.

3) Si vous êtes inscrit à titre d'employeur à la Commission d'assurance-chômage, vous avez reçu, par la poste, un bulletin dans lequel vous trouverez tous les détails à propos de l'échange des timbres.

4) La plafond des salaires a été porté de $5,460 à $7,800. Tout employé salarié gagnant $7,800 ou moins est assurable à compter du 30 juin.

5) Les employés payés à l'heure, à la journée, à la pièce ou au parcours restent assurables, quel que soit le montant de leurs gains.

Employés

1) Bien que le nouveau taux de cotisation entre en vigueur le 30 juin 1968, les nouveaux taux de prestation indiqués dans la table ci-dessus n'entreront pas automatiquement en vigueur à la même date.

2) Le taux de prestation est calculé d'après vos 30 plus récentes contributions hebdomadaires. Par conséquent, il se passera un certain temps après le 1er juillet avant que vous ayez payé un nombre suffisant de cotisations au nouveau taux pour avoir droit aux taux de prestations plus élevé.

3) Quant aux demandes faites avant le 1er juillet, le taux de prestation établi au moment où la demande a été faite restera en vigueur jusqu'à l'expiration de la période de prestation en cause.

4) A titre d'employé, vous contribuerez au nouveau taux à compter du 30 juin 1968, et votre nouveau taux de cotisation est indiqué dans la table des cotisations ci-dessus.

5) Quant aux employés qui gagnent moins de $20 par semaine, la cotisation de la plupart d'entre eux est calculée d'après la demi-semaine de travail. Cependant, les employés agricoles et les pêcheurs ne paient aucune cotisation, s'ils gagnent moins de $9 par semaine. D'autre part, s'ils gagnent de $9 à $19.99 par semaine, ils paient 10¢ et leur cotisation est calculée d'après la demi-semaine de travail.

6) Si vous travaillez à l'exploitation des bois et si votre cotisation hebdomadaire est calculée d'après le nombre de cordes ou de pieds mesure de planche produits, votre cotisation sera comptée au taux d'un salaire de $100 par semaine (auparavant $69).

Des exemplaires revisés de la brochure sur l'assurance-chômage à l'intention des employeurs et de la table des prélèvements seront envoyés par la poste, avant le 30 juin, à tous les employeurs inscrits à la Commission d'assurance-chômage.

De plus, des brochures et des tables seront aussi distribuées plus tard aux employeurs qui se livrent à l'exploitation des bois et à la pêche.

Ces brochures et tables contiennent tous les renseignements relatifs aux modifications que le Parlement a apportées à la Loi sur l'assurance-chômage en mars de cette année. Si vous avez d'autres questions à poser ou si vous voulez de plus amples renseignements, rendez-vous au bureau d'assurance-chômage le plus près de chez vous; on se fera un plaisir de vous aider.

Il serait bon que vous gardiez cet avis à portée de la main pour le consulter au besoin.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

8604WF

La vie de Robert Francis Kennedy

NEW YORK — Il a eu 42 ans le 20 novembre 1967. Et, le 20 janvier 1973 au plus tard, il sera président des Etats-Unis...

Son horoscope de scorpionique le lui promettait: Un jour, y lisait-on, Robert Francis Kennedy se trouvera dans une position électorale telle qu'elle suscitera "une vague d'acceptation émotionnelle dans les cinquante Etats de l'Union". Un raz de marée, en somme, comme pour Franklin D. Roosevelt...

Cet horoscope ne s'est pas réalisé. Fauché, comme son frère John, par une balle tirée par un ennemi politique, Robert Kennedy s'est éteint, jeudi matin.

Pourtant, sur les pas d'un frère aîné à qui seule la mort a ouvert les portes de la légende, "Bobby" Kennedy, lui, a tout fait jusqu'à présent pour s'y installer vivant, bien vivant. Il l'a voulu coûte que coûte, pendant que ses partisans proliféraient d'une côte à l'autre de la nation, en propageant la bonne parole démocrate à la gloire de la dynastie des Kennedy.

Début jeune

En mordant à belles dents dans le succès, Bob s'était engagé très jeune sur cette voie qui, à Washington, du Capitole à la Maison Blanche, pouvait faire d'un sénateur à la figure gamine un meneur de foules et un chef d'Etat. Dans les librairies, des ouvrages nouvellement édités, chantaient les louanges de Robert Francis Kennedy et préparaient le public à l'idée que la magistrature suprême ne saurait lui échapper aux élections présidentielles de 1968 ou de 1972. Au jeu des initiales, dont es Américains sont toujours aussi friands, si J.F.K. avait, un moment, cédé la place à L.B.J., R.F.K. s'efforçait désormais de relever le flambeau que l'ex-ambassadeur Joseph Kennedy avait toujours rêvé de voir entre les mains de l'un de ses quatre fils.

Ce principe, le fondateur de la dynastie l'enseigna d'abord à son fils aîné, Joseph fils, né, croyait-il, pour être le chef de la nation américaine et mort, en 1944, dans une mission aérienne au-dessus de la Manche, — puis, à "Jack", enfin à Bob, dont il hésita à reconnaître les mérites avant de faire cet aveu: "Jack travaille aussi dur qu'il est possible à un être mortel, mais Bobby, lui, en fait davantage". Et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres d'ajouter: "Bob est un garçon formidable: quand il hait, c'est à ma manière".

Amour des bêtes

Tout enfant, Bob se préoccupait déjà des malheurs d'autrui. Pour lui, les faibles étaient alors les animaux, tous les animaux, car il estimait que nulle bête, pour agressive qu'elle soit, n'est de taille à tenir tête à l'homme. Il élevait avec passion d'entières familles de lapins blancs.

Les lapins blancs ont toujours eu ma préférence, parce que c'est une espèce qui fait beaucoup d'enfants", racontait, malicieux, Robert Kennedy, à la veille de sa 11e paternité, avec le franc sourire, illuminé par des incisives de rongeur qu'on lui connait.

Mais son amour des bêtes n'était pas totalement désintéressé. Quand ses clapiers regorgèrent de lapereaux, le petit Bob comprit qu'il pouvait, en les vendant, réaliser une bonne opération financière. Ce fut son premier compte en banque. Le succès l'encouragea à tâter d'une autre activité commerciale: Bob voulut vendre des journaux. Pendant quelques semaines, il pédala avec vigueur à la recherche d'une clientèle. Mais il se lassa de la bicyclette et choisit de livrer sa marchandise à bord de la Rolls-Royce familiale. Découvrant l'usage que l'on faisait de sa belle limousine, le **père** Kennedy mit fin sur-le-champ à une entreprise pour laquelle le petit Bob ne montrait d'ailleurs plus beaucoup d'ardeur.

Peu studieux

Bobby ne mettait pas davantage d'application à ses études. Moins brillant que son frère John, dont il n'a jamais totalement partagé l'appétit intellectuel, il paraissait se contenter des résultats généralement passables qu'il obtint dans les 12 écoles où il fut inscrit, à la faveur des déplacements de son père.

Bref, il se dépensait physiquement avec un succès que ses autres activités d'étudiant ne lui valurent que rarement. A la Milton Academy, d'abord, à l'université Harvard, ensuite, Bob Kennedy, moins intéressé par les études que par les exercices physiques ou par la vie politique de la nation, ne recueillit point les honneurs que ses deux frères aînés avaient brigués et obtenus avec la plus grande aisance. "A vrai dire, a admis le sénateur de l'Etat de New York, je n'allais guère aux cours. J'aimais mieux passer mon temps à discuter de politique et de sports avec des camarades."

Une idylle

C'est grâce aux sports également qu'il rencontra celle qui devait devenir sa femme. C'était en 1944 et cela se passait dans un refuge de skieurs, au Mont-Tremblant, dans les Laurentides. Ethel Skakel avait 17 ans et, à l'université, elle partageait la chambre d'une des soeurs de Bobby. Tout de suite, elle n'eut d'yeux que pour lui. Le mariage eut lieu le 17 juin 1950, dans une petite église du Connecticut. Celle que l'on a appelée "la plus belle équipe" de la dynastie Kennedy était née. Pénétrée, dès son jeune âge, des sentiments qui ont toujours animé sa belle-famille, Ethel Kennedy "identifiée" parfaitement à son mari, qu'elle seconde avec une froide lucidité et un dynamisme qui ne s'accommode d'aucun échec. "J'aime bien la lutte, affirme-t-elle, mais j'aime encore mieux la victoire."

Vie familiale

Les enfants? Quand elle s'appelle Kennedy, une femme n'accepte pas d'en avoir 10 et le onzième est en route si elle n'a pas rêvé de s'entourer d'une famille nombreuse. Et dans ce firmament familial où nul n'est la seule étoile à briller, le quadragénaire Bob Kennedy aux tempes argentées s'est évertué, comme le fit son père, à jouer l'étoile du berger, celle que ses gosses cherchent du regard au soir comme au matin. Absorbé par de multiples occupations, appelé fréquemment à voyager et à s'éloigner de son foyer, le sénateur a sacrifié aussi souvent que possible les obligations mondaines de sa vie nocturne pour compléter le cercle de famille. Il renonçait d'ailleurs volontiers à des invitations afin de se consacrer à ses enfants pendant le week-end. Il est alors le copain qui sait organiser l'opération "famille-loisirs", avec le grain d'orgueil du "pater familial" kennedyen qui le fait encourager les tout-petits, sur la balançoire, de ses mots édifiants: "Plus haut, encore plus haut, un Kennedy n'a peur de rien".

Dans la propriété familiale, c'est toujours la même atmosphère de détente joyeuse, parmi les cris des enfants et les aboiements des chiens. Car, s'il ne sait pas résister, dit-il, à la caresse d'une main enfantine, Robert Kennedy a gardé, de sa propre enfance, une passion immodérée pour les animaux. En Virginie, dans l'allégresse des vacances, c'est une véritable ménagerie que retrouvent les petits Kennedy.

La flamme a vacillé

Au-delà des enfants et des animaux, le monde de Bob et Ethel Kennedy s'étendait à un petit groupe d'amis très intimes, pour la plupart d'anciens camarades d'université. Le couple passait souvent avec eux d'interminables soirées. Les conversations étaient généralement d'ordre politique, mais on s'efforçait aussi de toucher un peu à tout, bien qu'Ethel avou ne pas nourrir de grandes préoccupations culturelles.

Ce qui la préoccupe davantage — elle l'a dit dans une réunion publique — c'est "de veiller à ce que la torche que John Kennedy alluma un jour et qui éclaira le monde entier continue de briller de tout son éclat".

C'est ce qu'a toujours également pensé son mari, lui qui demanda un jour, à New York, à des étudiants qui s'étaient rassemblés pour l'entendre: "Mon frère déclara que la torche avait été transmise à une nouvelle génération. Qu'avons-nous l'intention d'en faire?"

En sortant de sa réserve, début février, Bobby Kennedy avait ouvert des espoirs sérieux parmi ceux qui estimaient qu'il lui appartenait de raviver cette flamme et qu'il représentait la solution de rechange à opposer au président Johnson, lui, le "champion" des désenchantés de l'aventure vietnamienne, des sceptiques de la réalité de la "grande société" de L.B.J. Mais la flamme a vacillé brusquement, à Los Angeles, au moment même où elle venait de prendre un éclat nouveau . . . Et toute l'Amérique s'interroge sur les lendemains ténébreux qui s'annoncent peut-être pour elle.

Le statut de la femme au Canada

Il conviendrait de dire qu'au cours des trois jours passés à écouter des mémoires lors des séances de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, les commissaires en ont vu et entendu de "toutes les couleurs". En commençant par le mémoire présenté par l'hon. Thelma Forbes, présidente de l'Assemblée législative du Manitoba, qui croit que la femme devrait passer la majeure partie de sa vie d'adulte dans le monde du travail et qu'elle est elle-même à blâmer si elle ne reçoit pas dans ce milieu un salaire égal et des promotions comparables à ceux de ses confrères masculins. Souvent elles ne se perfectionnent pas suffisamment, parfois elles refusent d'accepter les responsabilités que les promotions imposent.

Pour sa part, le mémoire présenté par le groupe indien-métis a affirmé, entre autres choses, qu'on dépensait, au Canada, plus d'argent pour la nourriture des chiens que pour la construction d'habitations publiques. Il faudrait ajouter que ce groupe fut fort bien représenté et sut expliquer ses problèmes très clairement. Un des commissaires, originaire de l'Est, dit ne pas comprendre l'appellation "Métis" et demanda si nous ne l'étions pas tous après tout!

Les jeunes furent représentés par des élèves de Vincent Massey Collegiate de Fort Garry.

"Nous soutenons, disent-ils en première page, que les idées des jeunes valent d'être étudiées. Nous croyons au principe fondamental de l'égalité des salaires et de la dignité pour une tâche qui a des exigences égales sans considération de sexe":

— On devrait apporter un nouvel élément dans l'idée de l'âge de la majorité. On devrait accorder la majorité, avec les droits et toutes les responsabilités qu'elle comporte, aux moins de 21 ans qui contractent un mariage valide ou qui le demandent au gouvernement.

— Les allocations à la jeunesse versées actuellement aux parents ou tuteurs d'étudiants devraient être majorées à $25 par mois. On devrait abolir la limite d'âge, afin que tout étudiant à plein temps dans une institution reconnue y ait droit, les allocations futures devraient être payées directement aux étudiants plutôt qu'à leurs parents ou tuteurs.

— Le fonds de l'assurance-chômage devrait être revisé de manière à ce qu'on puisse retirer une partie des cotisations qu'on a faites si on quitte le marché du travail pour élever des enfants ou pour poursuivre son instruction.

Ce mémoire affirme que l'éducation est le principal élément qui permettra aux femmes d'occuper la place qui leur revient et de donner leur rendement maximum dans quelque milieu que ce soit.

Nous croyons, disent en substance les élèves de cette école, qu'un des facteurs qui motivent le plus les étudiants à quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études est l'argent.

"D'après notre expérience, cela est particulièrement vrai des jeunes filles. Par conséquent, nous appuyons toutes les mesures d'ordre financier qui peuvent pallier cet état de chose.

Les étudiants approuvent toutes les recommandations qui ont l'assentiment du public et qui sont faites par des associations ou des groupes particuliers de femmes au sujet des assurances, des pensions, de l'aide aux femmes à revenu insuffisant ou abandonnées, des subventions aux veuves, etc...

L'assurance contre le chômage est fondée sur des principes d'assurances valables. Les étudiants font remarquer que:

— Il existe également un principe de "valeur de remise comptant" qui permettrait aux femmes qui quittent le travail pour élever leurs enfants de retirer des avantages de leurs cotisations passées;

— L'assurance contre le chômage s'applique aux emplois permanents. Les étudiants ne sont pas des employés permanents, et par conséquent, quand ils retournent à leurs institutions d'études académiques, techniques ou professionnelles, ils devraient recouvrer l'argent qu'ils ont payé.

On peut discuter pour savoir si les jeunes gens mariés, rapporte le mémoire, représentent ou non des "risques élevés", mais cela ne change en rien notre point de vue. Nous croyons qu'en liant l'avenir économique des jeunes gens pour bon nombre d'années, les prêteurs non scrupuleux créent une classe d'esclaves financiers. "Parce qu'on n'a pas 21 ans, on n'est pas responsable devant la loi. Les portes des organismes sérieux de prêts sont donc fermées". L'établissement d'un âge variable de la majorité pourrait être une solution à ce problème.

Le mémoire du Barreau du Manitoba attira l'attention des commissaires sur le fait que la loi de l'impôt est hostile aux intérêts des femmes mariées et aux veuves et recommanda qu'elle soit changée afin de leur permettre de déduire les frais encourus pour faire garder leurs enfants ou pour avoir une ménagère à la maison. Cela s'appliquerait aussi à un veuf dans la même situation.

Il recommande aussi que l'exemption pour les droits de succession soit augmentée pour les personnes mariées.

Une dame, Mme Frank Martin, a recommandé que les hommes célibataires soient obligés de payer une taxe supplémentaire et que l'argent qui en proviendrait soit versé aux femmes qui élèvent seules leurs enfants. Un avocat de Winnipeg a aussi recommandé que la loi sur le vagabondage soit amélioré et que la punition de la femme soit diminuée dans de tels cas.

Les membres de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada furent nommés par le gouvernement fédéral et sont: présidente, Mme John Bird, d'Ottawa, connue sous le pseudonyme d'Anne Francis, journaliste et commentatrice, surtout à Radio-Canada; les commissaires, Mme Elsie Gregory MacGill, de Toronto, ingénieur-conseil en aéronautique, Mme Lola Lange, de Claresholm, Alberta, porte-parole de groupements régionaux et communautaires, le professeur Jeanne Lapointe, de la Faculté des Lettres de l'Université Laval à Québec, le juge Doris Ogilvie, de Fredericton, Nouveau-Brunswick, juge suppléant de la Cour familiale, le professeur Jacques Henripin, directeur du département de démographie de l'Université de Montréal, et le professeur J. Peters Humphrey, de la Faculté de Droit de l'Université McGill de Montréal. La Commission a quitté Winnipeg vendredi soir pour Toronto où elle siégera une semaine entière.

Une merveille de vie

Quel avenir attend l'enfant qui a remporté sa première victoire en franchissant le cap de sa naissance? Les statistiques qui ont toujours leur mot à dire nous répondent ici en "espérance de vie". De quoi s'agit-il? de la moyenne d'âge qu'un individu peut raisonnablement espérer atteindre, compte tenu de son âge, de son sexe, de son pays, de ses conditions de vie...

Ainsi, au siècle dernier encore, il n'y avait pas un bébé sur deux qui atteignait l'âge de 5 ans. Aujourd'hui, les progrès de la médecine et de l'hygiène ont opéré un spectaculaire redressement: 97 pour cent des enfants nés dans des pays économiquement développé atteignent l'âge adulte. Malheureusement, la malnutrition, la misère, les épidémies font encore des ravages dans les populations dites "sous-développées".

Ce nouveau cap franchi, quelle est "l'espérance de vie" d'un enfant? Dans les pays développés, l'espérance de vie se situe actuellement autour de 70 ans. Celle de l'Inde qui se place parmi les plus faibles du monde n'atteint pas encore 45 ans.

Les enfants "prématurés"

Le terme "prématuré" est très mal choisi en ce qui concerne les bébés, car si l'on regarde dans un dictionnaire, on voit que l'on appelle "prématuré" un fruit qui est mûr avant la date normale. Or précisément le drame du bébé dit "prématuré", c'est de ne pas être arrivé à maturité. Le mot a été utilisé par les Américains qui n'en possédaient pas d'autres, et les Français l'on repris alors que le terme "immature" aurait bien mieux valu. Ce dernier terme est maintenant utilisé très souvent en France et en Italie. Le bébé dit "prématuré" est celui qui pèse moins de 5 livres à sa naissance.

La notion de "naissance avant terme" n'intervient pas, car si de nombreux enfants pesant moins de 5 livres sont effectivement des enfants nés avant terme, il y en a aussi qui, malgré une naissance normale, sont plus débiles, soit parce que leur mère était malade, soit parce qu'il y a eu des difficultés de gestation, soit parce qu'il s'agit d'une naissance multiple. Cela a amené les médecins américains qui ont été à l'avant-garde dans ce domaine, à considérer tout le poids de l'enfant.

Pour "rattraper" les autres enfants

Dans la plupart des cas, les enfants prématurés ont entièrement rattrapé leur retard à quatre ans, et souvent avant. Il y a difficulté lorsque les organes ne sont pas tout à fait formés et résistent mal au changement d'atmosphère que représente l'accouchement. Ainsi, la paroi des vaisseaux sanguins peut être encore trop fine et se déchirer, provoquant certains désordres, plus ou moins graves selon les circonstances.

Des "mini-bébés"

A l'exception de la tête qui proportionnellement, d'autant plus grosse que l'enfant est plus jeune, les bébés prématurés sont effectivement de parfaits modèles réduits. Pratiquement, l'enfant est entièrement constitué au 6e mois de la grossesse; les trois autres mois servent à le consolider avant qu'il affronte seul la vie. S'il est né trop tôt ou s'il est débile, les hôpitaux modernes ont tout un équipement spécial (incubateurs ou couveuses) pour aider l'enfant et l'amener au stade des autres enfants.

L'ennemi de l'enfant

La lutte contre l'infection est l'élément no 1 dans la protection infantile. C'est primordial pour les prématurés, mais c'est également vrai pour n'importe quel enfant. Combien de drames seraient évités si ceux qui s'occupent de bébés-mères grandes soeurs, amies, parents — pensaient qu'il peut être criminel de toucher un jeune enfant sans s'être lavé les mains. Le bébé qui était protégé par sa mère n'a pas encore fortifié sa défense contre les microbes. Il faut donc les lui éviter, et au lieu de se laver les mains comme on le fait, après l'avoir changé, les laver avant. Et jusqu'au coude, et en se brossant bien les ongles... Un nouveau-né, c'est une merveille de vie... Mais une merveille en réduction, infiniment délicate...

La Banque Royale du Canada

Le plaisir d'écrire des lettres

L'intérêt du lecteur

Parlez de ce qui intéresse votre lecteur. Etudiez la nature des émotions humaines et essayez d'en faire vibrer la corde. Le jour où vous aurez appris à le faire avec aise et élégance, vous serez un bon rédacteur de lettres.

Posez certaines questions qui fourniront à votre correspondant un point de départ pour sa prochaine lettre. Exprimez une idée exhaltante ou répondez à une idée de ce genre émise par votre correspondant. En parlant d'un événement, décrivez-le comme la personne à qui vous écrivez l'aurait vu si elle avait été à votre place.

Eclairez ce que vous écrivez avec le flambeau de l'imagination. Peut-être ne traitez-vous que d'une seule chose, mais vous pouvez tirer des images, pour le faire, de l'expérience de votre vie toute entière. Comme nous devons paraître terre à terre lorsque nous parlons des événements avec des phrases usées au lieu de le faire avec fraîcheur et une pointe de fantaisie.

Toute composition suppose un certain dosage des lumières et des ombres. Le sculpteur le réalise par la nature du relief. Le peintre le crée par son choix des couleurs. Le musicien dispose de la gamme du **pianissimo au fortissimo** et de ses multiples variations. Celui qui écrit des lettres choisit ses mots de façon à ciseler, à représenter et à agencer sa pensée par le contraste de leur force et de leur douceur.

Une chose qui se révèle très importante en définitive est la courtoisie. Les dictionnaires nous disent qu'elle est faite "de politesse raffinée, d'affabilité, de civilité et de savoir-vivre".

Soyez calme, courtois et correct. Il est pénible de répondre à certaines lettres parce qu'elles tendent à éveiller notre colère, et c'est une grave erreur que de manifester de la mauvaise humeur dans une lettre. Ayez présent à l'esprit l'exemple du galant homme du XVIIIe siècle. Il ne se départissait jamais de sa politesse mesurée, d'une part parce que la bienséance lui en faisait un devoir envers autrui et d'autre part parce que sa dignité personnelle lui en faisait un devoir plus impérieux encore envers lui-même.

Ne pas forcer son talent

Se préoccuper de trouver de brillantes idées littéraires est un obstacle au succès dans la rédaction des lettres. N'ayez pas honte de vos ratures: le lecteur ne va pas examiner votre prose à la loupe. Un homme d'affaires allait même jusqu'à faire à dessein des erreurs, afin de pouvoir faire des corrections au stylo et de rendre ainsi sa lettre incontestablement personnelle.

Eviter de faire du chichi, ce n'est pas négliger les choses importantes, mais simplement ne pas s'éterniser sur des bagatelles, comme ceux qui arpentent leur bureau pour trouver le mot parfait, l'unique mot parfait. Dans un ouvrage d'Albert Camus, un homme travaille à un livre depuis 30 ans, sans n'avoir fait jamais plus que polir un magnifique premier paragraphe.

Vous n'écrivez pas un traité savant. Il peut y avoir une demi-douzaine de bourdes dans votre lettre sans que personne ne vous donne des coups sur les doigts. Ce qui importe, c'est que votre lettre intéresse le destinataire et l'informe de ce qu'il veut savoir et de ce que vous voulez lui dire. Poussé à l'excès, le polissage finit par estomper le dessin.

Patron imprimé



Les plis donnent un éclat sans pareil au joli collet roulé: la simplicité et l'élégance sont tout indiquées pour cette coupe.

Choisissez ce modèle pour votre fillette. Faites-la dans du dacron.

Demandez le patron 9026 — grandeurs: 2, 4, 6, 8.

Prix: 65c

Envoyez votre commande:
Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West. Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

— No 562 —

HORIZONTALEMENT

1—Excès en tout genre.
2—Ingénue. — Avoir à la main.
3—Homme d'Etat yougoslave. — Mis pour ici. — En ce lieu-ci.
4—Articulation mobile de forme sphérique.
5—Mit les rênes à. — Ville d'Allemagne. — Mesure chinoise.
6—Pneumatique.
7—Avec rigueur. — En rien. — Parties d'une église.
8—Oter l'air de. — Triage.
9—Existait. — Bâtiment de pêche.
10—Sorte de bobine. — Espèce de chaume.
11—Pas cuit. — Grandes ignorances.
12—Roi de Thèbes. — Filet.

VERTICALEMENT

1—Pulsation surnuméraire du pouls.
2—Petite femme. — Peu fréquenté.
3—Métal. — Action de sauver.
4—Ville du Portugal. — Bande d'acier sur lequel roule le train.
5—Pronom. — Amour pour ses parents.
6—Critiquer. — Douze mois.
7—Allongée. — Lieu de délices.
8—Note. — Organisation des Nations unies. — Faire des rots.
9—Aromatisa avec de l'anis. — Administre.
10—Niais. — Ruine.
11—Eclat de voix. — Fragiles.
12—De cette façon. — En les.

SOLUTION DU PROBLEME No 561

■ **Horizontalement:** 1. Auriculaires; 2. Prédication; 3. Este — Clé — Ite; 4. Ruée — Lord — Ir; 5. Clisse — Née; 6. Een — Soeurs; 7. Ovaire; 8. As — Erigèrent; 9. Notre-Dame — Où; 10. Cuisse — Erbue; 11. Epée — Etna — Ee; 12. Sensés — Tiers.

■ **Verticalement:** 1. Apercevances; 2. Ursule — Soupe; 3. Reteind — Tien; 4. Idées — Erses; 5. Ci — Stores; 6. Uccle — Vidées; 7. Lalo — Saga; 8. Atermoiement; 9. II — Errerai; 10. Roi — Nuée; 11. Entier — Nouer; 12. Eres — Tuées.

Impressions de sept femmes au sujet du premier ministre Trudeau

MONTREAL — Sept femmes qui ont connu le premier ministre Pierre Elliott Trudeau sous un aspect ou un autre donnent leurs impressions sur lui dans l'hebdomadaire montréalais La Patrie.

Mme Jean Gélinas, dont le mari est un ami du premier ministre, a raconté qu'un jour qu'il était venu dîner chez eux, il a demandé à se reposer cinq minutes.

"Je pensais le retrouver allongé sur le divan. Quand je suis entrée dans le salon", poursuit Mme Gélinas, "il se tenait sur la tête, les pieds en l'air, il faisait son yoga. Cinq minutes plus tard, il était frais et vif, charmant comme il est toujours".

Mme Roger Rolland, dont le mari est aussi un ami de M. Trudeau, a raconté que le premier ministre parlait rarement de lui-même.

"Il écoute les autres. Il vous regarde droit dans les yeux, vous donne l'impression qu'il n'y a rien de plus intéressant que ce que vous dites."

Mme Elaine Nadeau, jeune avocat, a suivi des cours donnés par le premier ministre à l'université de Montréal. M. Trudeau, a-t-elle révélé, ne semblait jamais pressé de donner ses cours et de s'en aller. Il était disponible, prêt à répondre aux questions, à parler des problèmes actuels qui le passionnaient.

"Il était toujours vêtu sport", précise Mme Nadeau, "mais chic. Ne portant jamais de cravate. Impeccable et original. Très relax".

"A la fin de l'année, plusieurs pensaient qu'il serait très indulgent. Il fut sévère à l'examen. C'est un professeur qui aime le travail bien fait."

Mme Marie Tessier Lavigne, réalisatrice à Radio-Canada, a travaillé avec le premier ministre en 1956-57.

"Il n'hésite jamais à aider quelqu'un qui est mal pris. Je sais qu'il a prêté de l'argent bien souvent, mais il exige toujours un reçu."

"On ne le pense que playboy", ajoute Mme Lavigne, "mais il a une vie intérieure".

Andrée Desautels, professeur au Conservatoire de Musique, ex-commissaire du pavillon de la musique à l'Expo, a rencontré M. Trudeau il y a 30 ans et a déjà fait avec lui un voyage de 4,000 milles en moto en Espagne.

"Plus jeunes, on disait: "Il sera notre premier ministre. Il a une capacité de travail incroyable. Quand il a fini de travailler, un rien le distrait et il prend plaisir à tout. Il adore les défis. Autant sportifs qu'intellectuels".

Mme Alec Pelletier, dont le mari, Gérard, fait partie du cabinet Trudeau, a décrit le premier ministre comme un être avide d'apprendre. "Il aime savoir comment vivent les gens. Je me rappelle qu'il a travaillé dans les mines de Rouyn pour connaître les problèmes des mineurs".

Elaine Bédard, vedette de la télévision, a raconté qu'elle avait rencontré M. Trudeau en 1955 et lui avait enseigné le "twist".

"Tout de suite, il a pigé cela. Il danse très bien d'ailleurs et semble aimer tous les rythmes. Chaque fois que je l'ai rencontré, je l'ai trouvé très gentil, décontracté, très correct et plein d'humour."

L'expansion du rôle de l'infirmière

CALGARY — Dans la prochaine décade, l'infirmière remplira le rôle de médecin de famille, selon la directrice exécutive de l'Association canadienne des infirmières.

S'adressant aux membres de l'Association des infirmières licenciées de l'Alberta, le Dr Helen Mussallem, d'Ottawa, a déclaré que de plus en plus la technique médicale sera dispensée aux gardes-malades afin de permettre aux médecins de consacrer plus de temps aux nouveaux horizons médicaux.

Les infirmières ne seraient pas appelées à diagnostiquer les maladies mais leur collaboration plus étroite avec les médecins leur permettra de préparer des programmes de récupération pour les malades.

Le Dr Mussallem a prédit que l'infirmière, une fois responsable pour la santé dans les domiciles et les hôpitaux, dictera les symptômes à un ordinateur qui décrira une ligne de conduite à suivre. Les médecins seront disponibles pour consultation dans les centres médicaux.

Parmi les nombreux personnages illustres qui portent le nom de Jean-Baptiste, citons Giovanni Battista, plus connu sous le nom de Paul VI. On trouve ce renseignement dans un article sur le patron des Canadiens français publié dans Sélection du Reader's Digest de juin.



Q. — J'ai quatorze ans et je suis en dixième année, mais je suis tellement petite que tout le monde me traite comme un bébé. Croyez-vous que je grandirai encore un peu? J'en arrive à faire un complexe d'infériorité. Pourriez-vous me dire ce que je devrais faire pour enlever les longs poils noirs qui poussent en profusion sur mes jambes? Merci. — **Lili**

R. — A votre place, j'irais consulter mon médecin de famille. Il se peut, surtout à cause de la croissance excessive de poils sur vos jambes, que vous souffriez de déséquilibre du système glandulaire qui existe parfois pendant l'adolescence. Si tel était le cas, votre croissance pourrait être affectée aussi. Normalement, vous devriez grandir encore pendant quelques années, on dit même jusqu'à vingt et un ans. Aussi, certaines personnes grandissent très lentement au début pour donner un élan de croissance tout d'un coup. Vous devez en connaître de telles. Pour vos jambes, demandez à votre pharmacien de vous recommander une bonne crème dépilatoire, évitez l'usage du rasoir.

☆ ☆ ☆

Q. — Je travaille dans un grand bureau où les gens sont très soigneux de leur personne: propres, bien mis, bien coiffés, etc. Il y a cependant une jeune fille qui, quoique bien mise et maquillée avec goût, dégage une odeur très désagréable. Comment pourrait-on l'avertir? Elle est aimable, gaie et surtout très compétente, mais tous la fuient. Merci. — **Compagne**

R. — C'est au gérant du personnel à l'avertir.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai reçu récemment une lettre anonyme dans laquelle on me disait des choses terribles à propos de ma mère qui vient de mourir, et que j'ai révérée depuis mon enfance. Nos parents et amis ont toujours eu une grande affection et un estime remarquable pour elle et je me demande qui a pu faire une chose si affreuse. J'aimerais retrouver cette personne par son écriture, mais elle a tapé son affreuse missive. Que faire? — **Désolée**

R. — D'abord, jetez cette lettre au panier sans la montrer à personne et n'en parlez même pas. La personne qui l'a écrite, surtout dans de telles circonstances, est soit méchante ou malade, probablement les deux à divers degrés. Si je vous recommande la discrétion, c'est que l'auteur peut fort bien faire partie de votre entourage immédiat. En vous attristant ou en questionnant, vous ne feriez que satisfaire ses mauvais instincts. Je l'ai dit déjà, s'il y a quelque chose de plus lâche, vile et bas qu'une lettre anoyme, c'est bien son auteur.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai vingt ans et suis aux études. Je le serai encore quelques années, car je me destine à une profession qui requiert un long apprentissage. Je travaille pendant les mois libres et je suis des cours du soir pour alléger le fardeau de l'année et prendre un peu d'avance. Pendant ces séances, j'ai rencontré une charmante jeune fille. Je la fréquente et je crois l'aimer, mais je ne lui en ai rien dit. Je n'ose m'engager maintenant et, cependant, je ne voudrais pas, non plus, lui faire perdre son temps. Nous nous entendons bien et je me demande parfois, si son intuition féminine ne lui a pas révélé un peu mes sentiments. Nous nous voyons souvent mais plutôt en camarades. Croyez-vous que je devrais tout bonnement expliquer ma situation à mon amie? — **Etudiant**

R. — Vous êtes très clairvoyant et vous savez garder la "tête froide", même si le coeur semble se réchauffer! Moi aussi je crois que votre amie connaît vos sentiments et elle respecte votre attitude. A votre place, si c'est possible, je continuerais les relations telles qu'elles sont. Si vos sentiments à tous les deux persistent, vous pourrez un peu plus tard vous déclarer, même vous fiancer, mais vous êtes sage de ne pas vouloir fonder un foyer avant d'être prêt à en assumer toutes les responsabilités convenablement. Mes félicitations. Persévérance et bonne chance!

☆ ☆ ☆

Q. — Mon fiancé, que je devais épouser à l'automne, m'a quittée, comme ça, sans crier gare, il y a un mois. Vous vous imaginez mon état. Un autre ami veut me courtiser, mais je n'ose plus faire confiance à un homme. Que faire? — **Coeur en peine**

R. — Si ce jeune homme est au courant de ce qui c'est passé, il comprendra votre hésitation. Voyez-le seulement comme un copain et avec le temps et sa gentillesse, ça passera. Les hommes ne sont pas tous les mêmes, croyez-moi. Pour un qui est infidèle, il y en a cent qui ne le sont pas. Réjouissez-vous de ce que votre ancien fiancé vous ait délaissée avant le mariage. Songez aux conséquences dans le cas contraire.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Avez-vous de jolies roses dans votre jardin? Vous attendez certainement, avec impatience, le temps où vous les verrez fleurir. Elles sont si jolies les roses, mais vous n'arrivez pas à les cueillir sans vous piquer, car les tiges ont des épines. Ne gâchez pas votre plaisir pour autant. Saisissez la tige avec une pince ou encore avec une grosse épingle à linge, et coupez tout simplement avec des ciseaux ou un sécateur. Pendant que vous tenez la rose avec cette pince, enlevez immédiatement les épines, ainsi vous pourrez composer votre bouquet sans crainte de vous écorcher les doigts.

✦ ❊ ✦

Un certain président, sans craindre le paradoxe, disait au nonce Roncalli qui devait devenir le pape Jean XXIII:
— Moi, je suis athée. Dieu merci!

✦ ❊ ✦

Si le céleri est fané et mou, il redevient frais et croquant en le trempant dans l'eau froide avec quelques tranches de pomme de terre.

✦ ❊ ✦

Pour conserver l'aspect brillant d'une chaîne dorée ou argentée, avant de la porter, trempez-la dans un vernis ordinaire, à meuble, clair et incolore. Suspendez pour la faire sécher. En plus de ne pas se ternir, elle ne laissera aucune marque sur la peau ou sur le vêtement.

✦ ❊ ✦

Rappelez-vous, que vous soyez mince ou forte, "rentrez" votre abdomen. Si vous vous sentez mal à l'aise dans une robe droite non ajustée à la taille, essayez une longue courroie spaghetti ou une ceinture étroite, mais nouez-la lâchement.

✦ ❊ ✦

Toto et sa mère visitent un barrage hydro-électrique.
— Dis, m'man, comment que...
Sa mère, catégorique:
— Ne pose pas de questions imbéciles. Tu vois bien qu'on filtre l'eau pour en extraire l'électricité.

✦ ❊ ✦

Pourquoi se laver à l'eau et au savon est mauvais pour le visage? C'est que l'eau, presque toujours calcaire, dessèche, rend l'épiderme rugueux, irritable, et que le savon, souvent alcalin, dégraisse et décape trop, laissant l'épiderme plus vulnérable. Servez-vous plutôt d'une bonne crème pour démaquillage.

✦ ❊ ✦

Toute opération dite "à coeur ouvert" exige, en moyenne, 20 flacons de sang entier.

✦ ❊ ✦

Le fil de votre collier s'est brisé, pour le remonter, placez vos perles dans les rainures d'un carton ondulé. Il vous sera facile d'assortir la grosseur des perles qui ne rouleront pas à gauche et à droite.

✦ ❊ ✦

Première exposition d'un peintre d'avenir:
— C'est très beau, remarque une dame, mais pourquoi peignez-vous toujours des clairs de lune?
— Parce que j'ai appris à peindre en suivant les cours du soir.

De nouveaux tapis qui amortissent le bruit

Les scientifiques britanniques essaient de mettre au point des tapis destinés à empêcher que le bruit ne traverse les planchers et les plafonds et à améliorer l'acoustique d'une pièce.

Ils font des recherches sur de la laine, du nylon et d'autres fibres ainsi que sur différents types d'assises et de finitions de tapis. Ils étudient également le bruit par lui-même; le bruit qui remonte par le plafond et celui qui traverse le plancher. Leurs recherches aboutiront peut-être à la fabrication d'un tapis capable d'empêcher le transfert du bruit, problème croissant dans le monde entier au fur et à mesure que l'on construit davantage d'immeubles-appartements plus élevés.

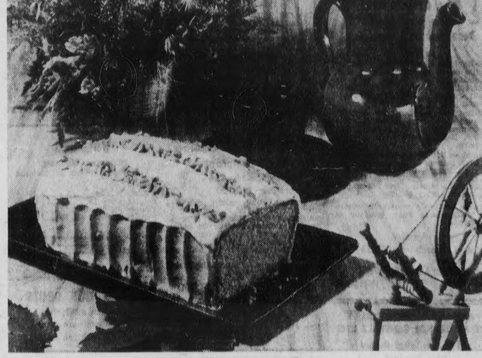
Ces recherches font partie de travaux expérimentaux actuellement en cours dans diverses universités et divers organismes de recherche de Grande-Bretagne et parrainés par le Comité du conseil technique de la Fédération des fabricants britanniques de tapis.

Punch Honolulu 7-Up

Ingrédients: 1 boîte (48 onces) de jus d'orange-ananas, 1 boîte (48 onces) de nectar d'abricot, 12 bouteilles de 7-Up (7 onces), ½ tasse de jus de citron, garnitures de zeste d'orange et de lamelle d'ananas frais.

Mode d'emploi: Faites refroidir les jus et le nectar de fruits et le 7-Up. Au moment de servir, mélangez les jus et le nectar de fruits dans un bol à punch. Versez lentement le 7-Up glacé. Garnissez chaque tasse de punch de zeste d'orange ou d'une lamelle d'ananas frais.

Quantité: 48 tasses à punch. Si vous voulez ajouter une boisson alcoolique à ce punch, nous vous conseillons une once de rhum blanc par tasse.



Une fête sans gâteau n'est pas une fête. Au prochain anniversaire d'un des vôtres, essayez le gâteau chiffon à l'érable. La glace est très décorative et très légère. Vous pouvez la manier à volonté et tracer à l'aide d'un couteau, fleurs, rosettes, etc.

L'érable étant un produit de chez nous, cuisez ce gâteau à l'occasion de la Saint-Jean. Tous l'aimeront.

Ce gâteau sera meilleur si tous les ingrédients sont à la température de la pièce au moment de la confection.

Cette recette a été mise au point par l'Institut des Huiles d'Arachides, sous la direction de Mme Claire Friefeld, P.Dt., diplômée en économie domestique. L'Institut vous offre aussi un petit livre de 25 recettes que vous pouvez vous procurer à titre gracieux en écrivant à: L'Institut des Huiles d'Arachides, casier postal 1081, Montréal 2, Québec.

Gâteau chiffon à l'érable

1 tasse plus 2 c. à table de farine à pâtisserie ou
1 tasse de farine tout usage
1½ c. à thé de poudre à pâte
¾ tasse de sucre
½ c. à thé de sel
¼ tasse d'huile d'arachides
2 jaunes d'oeufs (3 jaunes d'oeufs si vous utilisez de la farine tout usage)
6 c. à table d'eau froide
1 c. à thé d'essence d'érable
4 blancs d'oeufs
¼ c. à thé de crème de tartre
Arachides cocktail

Tamiser la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel dans un plat. Faire un puit au centre du mélange de farine et y verser l'huile d'arachides. Ajouter les jaunes d'oeufs, l'eau et l'essence d'érable; battre jusqu'à ce que le tout soit lisse.

Dans un deuxième bol, battre les blancs d'oeufs avec la crème de tartre jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Verser lentement le mélange des jaunes d'oeufs sur les blancs et incorporer légèrement, juste assez pour mélanger.

Verser dans un plat non beurré de 9" x 5" x 3". Cuire dans un four de 325° F. pendant environ 50 minutes. Retourner le plat à l'envers et laisser refroidir avant de démouler. Lorsque refroidi, remplir et glacer avec la glace mousseuse à l'érable et décorer d'arachides.

Glace mousseuse à l'érable

2 blancs d'oeufs
1 tasse de sirop d'érable

Amener le sirop d'érable à l'ébullition. Tout juste avant que le sirop soit au point d'ébullition, battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Ajouter très graduellement le sirop chaud aux blancs d'oeufs en battant constamment jusqu'à ce que le mélange soit reluisant et ferme. Glace un gâteau de 9" x 5" x 3" ou un gâteau tube de 9".

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 25

Il fallait s'en assurer et ne pas attendre à demain pour le savoir. Téléphoner? Au fait, pourquoi ne pas y faire un saut avant le dîner, en compagnie de Catherine? La promenade en auto, à deux, ne manquerait pas d'agrément; son amie savait animer une conversation, quand elle avait en elle confiance; elle avait tant à dire et le disait si bien. Ce serait, au surplus, une excellente occasion de remettre les jeunes filles en présence, afin de faire naître en elles une amitié sincère, chose qu'il désirait vivement, il ne savait pourquoi, mais il y tenait beaucoup.

Il abaissa la glace pour lancer au dehors sa cigarette aux trois quarts consumée; celle-ci faillit atterrir sur une étudiante qui décocha au passage un coup d'oeil meurtrier au chauffeur insouciant. Mais Laurent se contenta d'en rire; ce soir, il trouvait la vie belle et rien ne pourrait altérer sa joie de vivre.

L'attente, se prolongeant anormalement, commença de saper sa belle sérénité. Il avait pourtant eu soin, dès son arrivée à Grenoble, d'avertir son amie et ne risquait donc pas de manquer cette dernière à la sortie du travail. Sa patience fut enfin récompensée. Revêtue d'un manteau écossais assez ample étoffant une silhouette trop frêle, et d'un coquin de bonnet à l'implantation fantaisiste, Catherine sortait de la maison. Elle s'excusa de son retard, dû à un travail urgent qu'il avait fallu terminer avant de partir. A peine installée dans l'Austin que Laurent lui proposa de pousser une pointe jusqu'à Chambourières et ensuite revenir dîner en ville, dans un restaurant quelconque, programme accepté immédiatement.

Et l'Austin, après avoir traversé la ville, suivit la rive gauche de l'Isère.

✦ ✦ ✦

Edmond ouvrit la porte. En reconnaissant M. Gatto, il eut un sourire ravi, car il aimait bien M. Laurent. Il précisa que Mademoiselle était dans le petit salon. Les visiteurs se dirigèrent aussitôt vers la pièce, et à peine en avaient-ils franchi le seuil qu'ils comprirent qu'un drame s'y jouait. Marie-Hélène, inactive, dans une attitude prostrée, leva vers les arrivants un visage ravagé où les yeux immenses exprimaient une profonde désolation. Elle sortit de sa torpeur, se leva et, s'approchant, s'abattit en pleurs contre l'épaule de Laurent:

— Te voilà enfin!... Si tu savais!... J'allais vous téléphoner... D'où sors-tu? C'est affreux!...

Le jeune homme la serra dans ses bras pour lui donner le temps de se ressaisir, puis il questionna doucement:

— Que s'est-il arrivé, ma pauvre petite?

— Ce n'est pas à moi qu'il est arrivé quelque chose, mais à mon père: il est mourant.

— Mourant!... Ce n'est pas possible! Comment le sais-tu?

— De la poste on vient de me téléphoner un télégramme. Papa me réclame.

Laurent avait blêmi: la nouvelle l'atteignait profondément, car il éprouvait une affection presque filiale pour son oncle.

— Il y a longtemps, dis-tu. En es-tu certaine?

L'appel venait de la poste, dis-tu. En es-tu certaine?

— Oui. C'est le central téléphonique de Voiron qui m'a lu la dépêche. Pourquoi cette question?

— Je veux une confirmation de la poste. Soyons prudents. On ne sait jamais ce qui peut germer dans des cervelles enfiévrées. Et, sur ce point, Chambourières me paraît damer le pion à tous les villages de France.

Laurent appela le centre régional. Il posa quelques questions, écouta... puis reposa avec lenteur le combiné. Avec un soupir navré, il constata:

— Tu avais raison. Hélas! c'est vrai.

Changeant le ton, il décida:

— Fini de tergiverser. Je vais là-bas. Je reconduis Catherine à Grenoble et je file. Dès mon arrivée, je te téléphonerai. Au fait, si nous appelions immédiatement le Midi pour connaître les dernières nouvelles de ton père?

— Une protestation de sa cousine l'arrêta:

— Non, laisse-moi mon espoir. J'aime mieux rester dans l'incertitude que si j'apprenais... Quel voyage ce serait! Tandis qu'avec l'espoir de le retrouver vivant, j'ai du courage. Laurent, tu ne pars pas seul, je vais avec toi, le testament m'en donnant le droit. Rien, du reste, ne m'arrêtera. Même, vois-tu, si je devais tout perdre ici — et grâce à la prévoyance de l'oncle Robert, ce n'est pas le cas! — j'irais au chevet de celui qui m'a regardée et aimée comme sa propre fille. Dis-moi, Laurent, toi qui le connais bien, tu ne penses pas qu'il puisse mourir si vite?

— Mais non. Il s'en sortira, ne désespère pas. Rappelle-toi qu'il a toujours eu une grande résistance au mal, sous un aspect frêle.

— Je n'y comprends rien. La semaine dernière, il allait très bien et jamais n'avait eu meilleur moral.

Marie-Hélène était si inquiète qu'elle ne s'était pas étonnée en revoyant la nièce d'Adolphe en compagnie de Laurent: de tels détails lui importaient peu pour le moment, toute sa pensée allant vers son père.

Laurent appela le notaire au bout du fil pour lui apprendre la nouvelle. Gardant sa prudence, en dépit de son anxiété, il s'assura que le testament donnait bien le droit à l'héritière de quitter Chambourières pour répondre à l'appel d'un mourant. Il reçut à ce sujet les apaisements nécessaires, accompagnés des voeux de rétablissement du tabellion, désolé pour sa cliente.

Pendant ce temps, les jeunes filles préparaient les objets indispensables pour le voyage: plus exactement, Catherine remplissait une valise, et sa compagne la regardait faire passivement, les yeux dans le vide. Marie-Hélène mesurait aujourd'hui la puissance de son affection pour son père. Elle s'était promis depuis longtemps, si elle gagnait son épreuve, d'accueillir l'impotent à Chambourières, de lui créer une vie agréable, reposante et calme, en lui aménageant même, s'il le désirait, un appartement indépendant dans le château. Ce projet de réunion allait-il finir devant une tombe? Non, c'était impossible, le malade avait une bonne constitution en dépit de ses rhumatismes; il lutterait contre le mal, il ne devait pas mourir. Marie-Hélène aurait voulu, à distance, lui infuser sa force, son goût de vivre.

Les voyageurs sortirent du château pour rejoindre la voiture. Le temps avait changé: à la pluie s'ajoutait une brume qui, montant de la plaine, envahissait le flanc de la montagne. On n'y voyait pas à dix mètres devant soi.

Laurent grommela entre ses dents:

— Cela va être gai de rouler par un temps pareil! Espérons, qu'un peu plus loin, la visibilité sera meilleure. Car rouler de nuit, et dans le brouillard, nous retardera certainement.

Edmond laissa paraître son inquiétude:

— Surtout, que monsieur Laurent fasse attention dans les virages!

L'embarquement dans la voiture se fit avec diligence. Navrés du coup qui atteignait leur jeune maîtresse, Edmond et sa femme ne savaient comment témoigner leur compassion à Mlle Vellac. Rose avait préparé rapidement un en-cas destiné à réconforter les voyageurs pendant le trajet. Le vieux ménage debout sur le perron, regarda l'Austin s'enfoncer dans le brouillard et disparaître.

Avant le départ, Kim était monté dans la voiture, jugeant que sa place était auprès de sa maîtresse. Expulsé, il avait compris qu'un malheur était arrivé et il se pressait maintenant contre Edmond dans un besoin instinctif de protection, levant vers le vieil homme des yeux douloureux, des yeux presque humains où se lisait la désespérance de voir souffrir la maîtresse et de n'y rien pouvoir.

✦ ✦ ✦

L'auto descendait vers la plaine avec une extrême lenteur. Les phares antibrouillard éclairaient la chaussée devant la voiture, mais sur une distance très réduite, la brume blanchâtre semblait naviguer dans un nuage de vapeur et fendre ses flots cotonneux. Laurent aurait voulu aller vite, mais la prudence lui imposait une allure raisonnable. Il devait dominer son impatience, car une longue route l'attendait, qui exigerait de lui vigilance et bons réflexes.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 12

CHAMBRE A LOUER — St-Boniface, pour jeune homme tranquille. Facilités de cuisine. Libre immédiatement. Signaler: 233-7745, après 4 h. 9-305-T.F.

A LOUER — Chambre avec pension. Pour jeune homme. Composer: 452-4825, après 3 h. 11-343-12C.

A LOUER — Bureau. Libre: 1er août. Angle Horace et Taché, 2e étage. Professionnels dans l'édifice. Stationnement et prise inclus. S'adresser au Dr A. Lachance, 118, rue Horace. Bureau: 233-7726, ou résidence: 253-1780. 11-339-13C.

ON DEMANDE — Fille ou dame âgée pour partager appartement semi-meublé avec une veuve. Belle localité. Près autobus et église du Précieux-Sang. Composer: 452-9781. 12-363-12P.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. S'adresser à Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24. 11-331-20C.

ON DEMANDE — Ménagère catholique, canadienne-française ou couple, 50 à 60 ans, pour prendre soin d'un homme. De préférence sachant conduire automobile. S'adresser à Boite 357, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 12-357-13P.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579. 8-292-T.F.

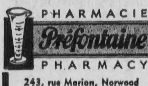
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Pour l'année scolaire 1968-1969, aide-maternelle. Etudiante à plein temps ou à temps partiel sera acceptable. Chambre, pension et salaire. Chambre privée avec salle de bain complète. S'adresser à Boite 365, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 12-365-13C.

JEUNE HOMME BILINGUE, diplômé en tenue de livres, désire position dans un bureau. Composer, entre 4 h. et 6 h. du soir, 772-9156, ou en fin de semaine, 247-6206. 10-334-12C.

JEUNE FILLE CANADIENNE-FRANCAISE catholique, sérieuse, ne fumant et ne buvant pas, appartenant à une bonne famille, désirerais rencontrer garçon catholique sérieux, ayant bonne position et ne buvant pas, âgé de 38 à 45 ans. Réponse et correspondance confidentielles. S'adresser à Boite 362, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 12-362-14C.

JEUNE FILLE DANS VINGTAINE, sérieuse, ayant bonnes références, demande travail dans maison privée, ville ou campagne. S'adresser à Boite 359, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 12-359-12P.

PERDU DIMANCHE APRES MESSE DE MIDI ET DEMI soit dans la basilique ou près ou dans le terrain de stationnement de l'hôpital Taché, montre de dame "Mimo" en or jaune. On offre une récompense. Composer: 233-6676. 12-364-12C.

A VENDRE — A la Plage Albert: chalet 28' x 40'. Cinq chambres à coucher. Pour plus d'information, composer CHapel 7-6280. 12-361-12P.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Chaufage: huile. Garage. Possession immédiate à cause de transfert. Téléphone: 882-2278. 12-354-14C.

MAISON A VENDRE — 620, rue Aulneau. Deux étages, salle à manger, 3 chambres à coucher, près basilique. Gaz. Comptant requis: $10,000. Balance portée par propriétaire. Pas d'agents. Appeler: 233-5950, le soir, ou Mme J.-B. Lalonde, 233-3188. 12-358-13C.

A VENDRE — Ile-des-Chênes. Baie Notre-Dame. "Flat" 2 ans, 40' x 40'; 3 chambres à coucher; garage double attenant. Tous conforts modernes, à 15 minutes de la ville. Raison de vente: propriétaire transféré. Signaler: 878-2993, ou écrire à L. Molin, Ile-des-Chênes, Man. 10-322-12C.

A VENDRE — Camion: 1 tonne, Chevrolet '61 avec boite. En très bon état. 38,000 milles. Prix: $850. S'adresser à 162, rue Berry, ou composer: 233-1138. 12-356-13C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE
St-Vital. Réduit de $400, maintenant $8,500. Bungalow: 2 chambres à coucher. Tout près église, école et autobus. Possession: 1er juillet. Composer: CH 7-6153. 11-347-12C.

A VENDRE
Ste-Anne, Man. Centre du village, près école. Maison: 3 chambres à coucher. Commodités modernes. Un an. Lot: 65' x 151'. Composer: GArden 2-5439. 11-341-13C.

A VENDRE AU NORWOOD
Belle maison: 2 chambres à coucher, possibilité de 3e. Quartier résidentiel tranquille. Beaux arbres, arbres fruitiers, belle pelouse et haie. Salle de récréation. Bonne hypothèque à la Caisse. Signaler: 284-5416. 9-302-12C.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate. $500 comptant.

ST-MALO, MAN.
Possession immédiate. Propriétaire transféré. Maison: 4 chambres à coucher, complètement moderne. Grand lot. Garage. Prix réduit: $5,900. Balance: $55 par mois.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant. balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

NORWOOD
Rue Kitson. Près école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Larivière. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot, garage. $8,400 avec $1,000 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
11-346-T.F.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $68,000.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Desautels. Maison de rapport: 2 logis, 4 et 3 pièces. Entrées privées. Soubassement à la grandeur. Garage double. Prix: $13,000. Comptant requis: $2,500.

Norwood — Horace. Maison de rapport: 2 logis de 4 pièces chacun. 2 chambres louées séparément, 3 salles de bains. Revenu mensuel: $243. Fenêtres en aluminium à l'extérieur. Garage double. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Côté. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher, soubassement complet. En parfait état. Lot: 40'. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500.

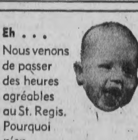
St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Prix: $9,000 à termes. Possession immédiate.

Avons besoin de: maison 2 ou 3 chambres à coucher avec soubassement complet. Près hôpital St-Boniface. Pour 1er août.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
10-333-12C.

GERANT DE DEPARTEMENT DE BOIS DE CHARPENTE
Un homme expérimenté dans le commerce du bois de construction et étant capable de donner des estimations, est requis par la Coopérative de Gravelbourg. Une connaissance du commerce des produits pétroliers et des rations alimentaires pour animaux serait utile. Gravelbourg est un centre français du centre-sud de la Saskatchewan. La connaissance du français définitivement un avantage. Excellente échelle de salaires et programme complet de bénéfices. S'adresser par écrit à:
PERSONNEL DEPARTMENT,
FEDERATED CO-OPERATIVES LTD.,
P.O. BOX 2002,
REGINA, SASK.



Eh . . .
Nous venons de passer des heures agréables au St. Regis. Pourquoi n'en faites-vous pas l'essai!
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Immeuble-appartements — 9 logis, près hôpital. Rapporte 10% de revenu. Comptant requis: $15,000 seulement.

Propriété commerciale sur chemin Pembina. Très bien située.

Restaurant sur rue Taché. Complètement équipé pour servir 36 personnes. Climatisé. Logis attenant. Lessiveuse, sécheuse incluses. Appeler: J. L. MacDonald, 452-4346.

St-Boniface — St-Jean-Baptiste. Maison: 4 pièces. Cuisine moderne, armoires en acajou. Gaz. Excellente pour couple âgé.

Rue Traverse — Maison: 3 chambres à coucher. Excellente condition. Tout près rue Marion. Garage attenant. Gaz.

Triplex — Rue Horace. 11 ans. Excellent état. Revenu mensuel: $295.

St-Norbert — Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot clôturé. 5 ans seulement. Possession: 1er août.

St-Norbert — Maison: niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L". 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
10-331-12C.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641

ATTENTION
Bon choix de maisons au Parc Windsor et à St-Vital

A VENDRE

Comptant requis $750
Mensualités $124
Prix $10,500
Située au Parc Windsor. Maison: 3 chambres à coucher; soubassement complet. Grand lot: 80' x 150'. Garage. Nombreux arbres. Près école Lacerte. Possession: août ou septembre.

$2,000 comptant
Mensualités $104
Prix $12,000
Située près école Ste-Marie, St-Vital. 3 chambres à coucher, salle à manger. Soubassement complet, chauffage: gaz. Nombreux arbres, grand lot. Près autobus. Possession immédiate. Toute offre considérée.

$750 comptant
Mensualités $94
Prix $10,200
A St-Vital. Jolie maison, coin de rue. Lot: 60' x 110'. 3 chambres à coucher, grands salon et salle à manger. Cuisine et salle de bains remises à neuf. Soubassement complet. Chaufafge: gaz. Près école Ste-Marie. Possession: 1er août ou 1er septembre. Doit être vue pour être appréciée. Propriétaire très désireux de vendre.

Comptant requis $3,500
Mensualités $135
Prix $18,000
Une des plus belles maisons situées dans le parc Pulberry à St-Vital. Près école et autobus. Ceux qui désirent vendre leur maison et en acheter une plus belle devraient visiter celle-ci. 3 chambrse à coucher, grands salon et salle à manger, salle de récréation. Lot clôturé et paysagé: 60' x 120'. Age: 5 ans. Toit "cathédrale". Planchers: bois dur, état neuf. Poêle, réfrigérateur, draperies, tous inclus. Intérêt 6¾%. Une des meilleures aubaines disponibles maintenant.
10-336-12C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

ST-NORBERT
Joli bungalow sur grand lot paysagé. Grands salon et cuisine, 3 chambres à coucher. Tout l'ameublement inclus. $17,500.

ST-ADOLPHE
Lots: 70' x 158'. Près école. $500.

RUE HAMEL
Maison: 6 pièces. Idéale pour famille désirant écoles françaises. Très propre et en bon état. Stuc. Planchers, bois dur, etc. Près de toutes commodités. Plein prix: $10,900.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

PARC WINDSOR
Joli bungalow: 3 chambres à coucher. Près de 1,200 pieds carrés. En très bon état. Comptant requis: $3,800. Mensualités: $122 P.I.T.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
10-332-12C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Officiers: 1968-1969

A l'assemblée du 13 dernier, le président du comité de nominations, frère G. Robert, nous fit voir que lui et ses aides avaient fait un excellent travail. Des candidats, ma foi, il y en avait à foison. Après une cabale mouvementée (présage du 25 juin prochain), malgré une opposition tenace, les frères suivants furent réélus: Grand Chevalier, André Roussin; Député Grand Chevalier, Félix Pierson; Chancelier, Jules Ménard; secrétaire-archiviste, Georges Desloges; trésorier, Edmond Pazdor.

Pour le nouveau et jeune sang injecté au Conseil nous remarquons, comme conseiller juridique, Frère Roland Laflèche, et comme cérémoniaire, le frère G. Robert. Syndic pour trois ans, l'ex Grand Chevalier, Frère Léo Labelle.

C'est là un excellent exécutif de qui nous attendons beaucoup de nouveau pour le terme à venir. D'ailleurs ils nous le prédisent d'avance. Une résolution qui sera présentée lors de l'assemblée du 27 prochain fera frémir, par son audace, les vieux esprits conservateurs du Conseil. L'on veut enfin une solution permanente à un très vieux problème. A bon entendeur, salut! Venez voir et surtout entendre.

Visiteur distingué

Notre ex Grand Chevalier, Frère Georges Carroll, nous amenait un distingué Frère de Stillwater, Minn. Il s'agissait de son "jeune" frère, Jos. Carroll, âgé de 95 ans. Cet homme, encore très alerte, possesseur d'une voix forte et vibrante, nous déclara sa joie de nous adresser la parole en français: "La plus belle langue du monde dont je n'ai pas la chance de me servir assez souvent en mon pays d'adoption." Soulignons le fait à l'attention de beaucoup de nos jeunes.

Mot du Grand Chevalier

Le Frère Roussin nous remercia de lui faire confiance pour ce deuxième terme et demanda notre entière collaboration.

On nous annonce que notre nouveau Député de District est le Frère René Hébert, de St-Boniface. Soyez le bienvenu en nos salles.

Le prix du tirage de la nombreuse assemblée allait au Frère Desloges.

Les taxes

C'est une malheureuse nécessité que ces taxes. Mais il faut un peu d'huile pour les rouages du Conseil d'État. Ca, c'est convenu; mais une taxe rétroactive, c'est extraordinaire. Nos secrétaires-financiers auront leurs ennuis à percevoir. Est-ce sage tout cela?

Bistouri

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Croupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Ross — 260 acres, 80 acres semées, 85 en luzerne. Machine aratoires, 2 puits artésiens, aucune roche, "gumbo" noir et sable. Etable: 30' x 70'. Bonne maison. Le tout: $25,000.

393, Lyndale Drive — Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Evaluée à $18,000. Prix: $16,500 à termes.

Téléphone: 269-2943
7-262-T.F.

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.07 -.08½
4½-5¾ lb	.07½-.08½
Plus de 5¾ lb	.12 -.14
Dindes	
Adultes	.19 -.19½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	36.4
A—moyens	32.2
A—petits	26.2

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 13 juin 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,700 bovins, 1,050 veaux, 2,600 porcs, 75 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,500 bovins, 900 veaux, 3,125 porcs, 180 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$27.50—28.00
Bons	$26.50—27.50
Moyens	$24.00—26.50
Communs	$15.00—23.50
Génisses	
Choix	$24.00—25.50
Bonnes	$24.00—24.50
Moyennes	$22.00—24.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$20.50—21.50
Moyennes	$19.00—20.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.50
Taureaux	
Bons	$22.00—23.00
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$37.00—40.00
Moyens	$31.00—35.00
Communs	$20.00—30.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $28.10—29.50 ($29.50 à la fermeture); les truies de $18.10—18.65.

Moutons et agneaux

Maximum ... $36.00

"ROADEO" de Imperial Roadways Limited

Peter Dueck, chauffeur sur grand-route pour Imperial Roadways Limited, de Winnipeg, remporta trois victoires lors du "roadeo" de la compagnie à Winnipeg le 1er juin. Il y a au moins dix ans qu'un tel concours a eu lieu à Winnipeg. Son but est de promouvoir la sécurité routière et de bonnes méthodes de conduite.

Parmi ceux qui se sont mérité d'autres prix, on remarque le nom de M. Armand Bourbonnière.

Les trophées furent présentés par des représentants des fournisseurs de la IRL pour les catégories suivantes: (1) allée de côté; (2) stationnement parallel; (2) quai dans allée; (4) ligne droite; (5) serpentin; (6) feux rouges.

Imperial Roadways Ltd. est l'une des plus importantes messageries inter-provinciales du Canada assurant le transport des marchandises entre Winnipeg, Toronto et Montréal. La compagne possède 300 pièces d'équipement.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Pour deux dollars
Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.
Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Voir Annonces scolaires à la page 10

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE JEAN-EMILE GUYOT, de la Cité de St-Boniface, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux bureaux des soussignés à Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 19 juillet 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 14e jour de juin 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE CHRISTIAN-HONORE LAFRENIERE, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, Fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux bureaux des soussignés à Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 19e jour du mois de juillet, A.D. 1968.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 13e jour de juin, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface



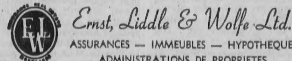
Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler le Copi-tout
805 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

A LOUER
Tuxedos Noirs ou Blancs
Soyez bien mis pour l'occasion
Chez Huot possède une ligne complète de vêtements à louer pour hommes ou garçons.
Tuxedos noirs, vestons blancs d'apparat, complets gris charcoal, habits à queu et pour la promenade.
Venez ou téléphonez, nous serons heureux de vous donner d'autres informations.
A. HUOT Cie Ltée
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795

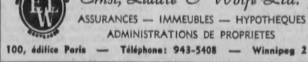
Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2



JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: SP 2-243: — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Pour la semaine du 10 au 14 juin 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.6	94	94.2	94.6	95.2
C.W. No 3	90.6	91	91.2	91.6	92.4
Fourrage No 1	89.6	90	90.2	90.6	91.2
Fourrage No 2	86.6	87	87.2	87.6	88.2
Fourrage No 3	83.6	84	84.2	84.6	85.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	125.6	125.4	125.6	125.6	125.6
C.W. No 3 6 rangs	123.6	123.4	123.6	123.6	123.6
Fourrage No 1	115.2	115	115.2	115.2	115.2
Fourrage No 2	113.2	113	113.2	113.2	113.2
Fourrage No 3	110.2	110	110.2	110.2	110.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	120⅜	120⅜	121.6	121⅞	122.2
C.W. No 3	115⅜	115⅜	116.6	116⅞	117.2
C.W. 2 rej.	116⅜	116⅜	117.6	117⅞	118.2
C.W. No 4	106⅝	106.4	107⅞	107⅞	108⅛
Ergot	93⅝	93.4	94⅞	94⅞	95⅛
Sur voie net	120.4	120.4	121⅞	122	122⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	213	213⅝	214	213	212.4
Novembre	217.4	218⅜	218⅛	217⅛	216.4
Décembre	219.4	220	220.4	219⅞	219
AVOINE —					
Juillet	93.4	93.6	94	94.4	95
Octobre	92⅝	92⅝	92.6	92⅝	93.4
Décembre	91⅜	91⅜	91⅜	91⅜	91⅜
ORGE —					
Juillet	118⅝	118.4	118⅝	118⅝	118.6
Octobre	118⅝	118.6	118⅜	118.4	118⅝
Décembre	117.2	118⅛	117⅞	118	118
LIN —					
Juillet	346.4	349.4	351⅛	350.2	352.4
Octobre	334⅜	338	338	337	338.6
Décembre	329⅞	332⅛	331.2	33[illegible]	330.6
SEIGLE —					
Juillet	121⅝	121.4	122⅞	122⅞	123⅛
Octobre	124.2	124⅛	125⅝	125.6	125⅞
Décembre	124⅝	124⅜	125.6	126⅛	126⅜

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

UNE INFIRMIÈRE LICENCIÉE (R.N.)
requise pour résidence de personnes âgées
S'adresser à: Bureau d'Administration,
FOYER NOTRE-DAME,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

"Des demandes seront acceptées jusqu'au 28 juin 1968 pour la position de
gérant-adjoint
à la Caisse Populaire de Saint-Boniface
Entrée en fonction le 15 juillet 1968.
Connaissance de la comptabilité exigée.
Pour plus de détails, veuillez vous renseigner auprès du gérant,
Maurice Therrien,
Téléphone 247-8995.